Cahiers de Joséphologie
Volume I, numéro I
Janvier-juin 1953

LES ORIGINES DE LA DÉVOTION À SAINT JOSEPH *

On s'accorde à dire que la dévotion à saint Joseph fut tardive. S. Reinach va jusqu'à prétendre que le culte du saint patriarche ignoré du moyen âge et de la Renaissance grandit sous l'influence jésuitique au XIX[e] siècle [1]. Il n'y a pas à s'arrêter à une telle affirmation qui est de la pure fantaisie.

Ordinairement, on pense que cette dévotion naquit au moyen âge, en Occident, et l'on ne mentionne guère parmi ses promoteurs que saint Bernard, saint Bernardin de Sienne, Gerson et Pierre d'Ailly [2].

Cette idée courante qu'on se fait des origines de la dévotion à saint Joseph est-elle exacte en tout point ? La piété chrétienne se désintéressa-t-elle de saint Joseph avant le moyen âge, et au moyen âge, saint Bernard, saint Bernardin de Sienne, Gerson, et Pierre d'Ailly sont-ils les seuls qui aient contribué au développement de cette dévotion, de ce culte ?

Telle est la question à laquelle ces pages voudraient donner une réponse [3].

---

*) *Thèse de doctorat en théologie présentée à la Faculté catholique de Théologie de Lyon, en 1930.*

Bien que cette étude date déjà de plus de 20 ans, nous la publions telle quelle, sans aucun complément, convaincus qu'elle pourra servir au moins de cadre général et de vue d'ensemble (cf. Rev. Asc. Myst. *12 (1931) 182-183).*

Et qui sait si cette publication n'incitera pas d'autres chercheurs à préciser ou à compléter ce travail d'approche ? (Note de la rédaction)

1. S. Reinach, *Orpheus*, Nlle édit., Paris, 1924, p. 561.
2. Cf. P. Pourrat, *La Spiritualité chrétienne*, T. II, *Le moyen âge*, Paris, 1924, p. 92-4, 498.
3. C'est un devoir de témoigner ici ma reconnaissance à Monsieur le Chanoine Vernet, qui m'a suggéré cette étude et a bien voulu me guider dans son exécution.

Mais auparavant des précisions s'imposent. Dans le langage usuel, on emploie les termes « culte » et « dévotion » l'un pour l'autre. A parler strictement, ils se distinguent. La dévotion est constituée par cet ensemble de sentiments respectueux, tendres et confiants que l'on témoigne à un saint en raison de sa vertu et de ses grandeurs. Le culte, lui, consiste dans la reconnaissance et l'utilisation du pouvoir intercesseur d'un saint. D'abord privé, le culte se traduit par des demandes particulières. Devenu public, il se manifeste par des prières officielles et autres gestes de l'Eglise. Telles sont la célébration d'un office, l'inscription dans une litanie, la dédicace d'un temple.

Cependant, pour distinctes qu'elles soient, ces notions ne sont pratiquement guère séparables. Un premier mouvement de dévotion porte l'attention sur un objet, sur tel saint, par exemple. L'esprit, dans le silence de la méditation, s'applique à discerner les grandeurs de ce saint, les raisons de ses grandeurs. Ce travail de réflexion théologique contribue pour une grande part à accroître la dévotion, qui bien vite conduit au culte.

On ne peut longtemps considérer et aimer un saint sans le prier.

Lorsque le culte privé a acquis extension et crédit, avec l'approbation de l'Eglise, il se mue en culte public. Officiellement établi, le culte continue d'être alimenté par la dévotion, qu'il vivifie pour sa part.

Tel est l'ordre, à la fois logique et psychologique, suivant lequel se passent habituellement les choses. Ce qui ne veut pas dire que, en fait, partout où il y aura dévotion, il y aura culte, ni même, ce qui peut surprendre, que partout, où il y aura culte, il y aura nécessairement dévotion, *hic et nunc.*

Il s'agit ici de la « dévotion » à saint Joseph, et non pas principalement de son culte. Toutefois dévotion et culte sont tellement liés, que l'étude de la dévotion ne peut pas se désintéresser de celle du culte. De même, il est impossible de tracer l'histoire de la dévotion à saint Joseph, sans, en même temps, esquisser celle de sa théologie.

Donc, étude de la « dévotion » — essentiellement cela — mais étude de la « dévotion » éclairée par celle du culte et de la théologie.

De plus, puisque ce sont des origines de la dévotion à saint Joseph dont il est question, avec Gerson et saint Bernardin de Sienne se terminera ce travail. Grâce à leurs efforts, en effet, notre dévotion a acquis une netteté et un crédit tels, qu'est alors vraiment close la phase des origines.

CHAPITRE PREMIER

L'ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE

> « Josephum nemo digne laudare poterit, quem tu, vere et naturalis Aeterni Patris Fili, patrem adoptivum habere non recusasti, tu pastor amantissime ».
> (S. Ephrem, *1er sermon sur la Nativité du Sauveur,* Opera omnia... Syriace et latine, t. III, Col. 600)

Le rôle et le rang de saint Joseph, tels qu'ils apparaissent dans l'Evangile, devaient attirer sur lui l'attention dès les premières générations chrétiennes.

De bonne heure, les artistes représentent son image [1]. Les écrivains ecclésiastiques le nomment fréquemment, et avec respect, tandis qu'ils commentent les récits de l'enfance du Sauveur.

Toutefois il serait vain de chercher les traces d'une dévotion quelconque avant le IVe siècle. Antérieurement le culte des saints et la dévotion aux saints étaient, par un dessein providentiel, choses pratiquement inexistantes. Les dangers offerts par le paganisme exigeaient cette sobriété [2].

Mais à interroger la piété chrétienne aux IVe et Ve siècles, on a chance de découvrir des manifestations, sinon peut-être de culte, au moins de dévotion envers le saint patriarche. Entreprendre une telle investigation ne sera sans doute pas sans utilité.

---

1. Cf. H. Leclercq, art. *Joseph (saint),* dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie,* Paris, 1927, T. VII, col. 2660-2665.
2. Exception doit être faite pour le culte des martyrs, lui, plus ancien. Mais, comme saint Joseph ne passe pas pour avoir appartenu à ce groupe de privilégiés, cette particularité ne revêt ici aucun intérêt.

I. — L'OCCIDENT

Saint Jérôme (+ 419) et saint Augustin (+ 430) sont particulièrement utiles à consulter. On peut saisir, à travers leurs témoignages, quelque chose de la piété occidentale envers saint Joseph.

S'il a de réelles qualités d'écrivain et une mâle vigueur de caractère, saint Jérôme n'est pas un penseur original. Il fut surtout un compilateur. Il sait ce que tout le monde pense en Occident et en Orient ; lui pour l'ordinaire, ne pense pas autrement que les autres. D'où le grand intérêt que revêt son témoignage.

De saint Joseph, Jérôme parle notamment dans son traité *Adversus Helvidium,* et dans son *Commentaire sur saint Matthieu.*

Voici le passage contre Helvidius :

> « Que dis-tu, que Marie n'est pas toujours restée vierge ? Eh bien ! j'affirme plus que tu ne nies. J'affirme que non seulement Marie, mais que Joseph aussi est resté vierge par Marie, afin que d'un mariage virginal naquît un fils vierge. Si, en effet, de l'homme saint la fornication est absente, si, nulle part, il n'est écrit que Joseph ait eu une autre épouse, et si, de Marie qui fut regardée comme son épouse, il fut le gardien bien plus que l'époux, il faut conclure qu'il est demeuré vierge avec Marie celui qui mérita d'être appelé le père du Seigneur, *relinquitur virginem eum mansisse cum Maria qui pater Domini meruit appellari* » [3].

L'éloge que Jérôme fait ici de saint Joseph est incontestable. Encore est-il qu'il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une réfutation. Toutes les paroles de saint Jérôme sont fonction de cette idée pour laquelle il combat : la virginité de Marie.

Quelques lignes du commentaire sur saint Matthieu mettent en relief le rôle de Joseph dans le mystère de l'Incarnation, et soulignent sa discrétion et sa grande vertu.

> *Cum esset desponsata mater ejus Maria Joseph.* —
>
> « Pourquoi n'est-ce pas seulement par une vierge, mais par une fiancée, qu'il est conçu ?

3. *De perpetua virginitate B. Mariae Adversus Helvidium,* 19, P.L. t. XXIII, col. 203.

D'abord, afin que par la généalogie de Joseph, celle de Marie fût constatée ; ensuite, de peur qu'elle ne fût lapidée par les Juifs comme adultère ; enfin, pour que, fugitive en Egypte, elle eût un soutien en la personne de Joseph.

Le martyr saint Ignace ajoute une quatrième raison : afin, dit-il, que cet enfantement fût caché du démon, alors qu'il pensât que le Christ était engendré non d'une vierge mais d'une épouse ».

Joseph autem vir cum esset justus.

« Comment donc Joseph cachant ce qui pouvait paraître le crime de son épouse, peut-il être appelé juste ? Mais c'est là un témoignage en faveur de Marie ; car, Joseph connaissant sa chasteté et plein d'admiration pour ce qui se passe, cache, sous le voile du silence, l'événement dont il ne comprend point le mystère » [4].

Saint Jérôme parle avec estime du saint patriarche. Il s'en faut qu'il le tienne dans l'ombre comme un personnage qui gêne ! On ne peut pourtant pas parler d'une dévotion proprement dite.

Saint Augustin, en maints passages de ses œuvres, parle de saint Joseph. Comme ce sont les mêmes idées qu'il reprend sous des formes différentes, arrêtons-nous à un passage particulièrement caractéristique et choisi dans ses sermons. On saisit la raison de ce choix. Ce n'est pas la parole du controversiste qui se fait entendre, mais celle du pasteur qui, avec toute son âme, parle à ses fidèles et leur expose la doctrine commune. Car pour très personnelle qu'ait été sa pensée, elle n'en était pas moins fortement attachée à la tradition. Il s'agit de l'accord de saint Matthieu et de saint Luc sur les généalogies du Seigneur.

De ce long sermon, relevons deux passages : le premier exalte les vertus de Joseph. Dans son projet de renvoyer secrètement Marie, Joseph, dit-il, manifeste un sens de la justice, de la bonté, digne de notre admiration.

« Comme il savait qu'il était étranger à sa grossesse, il en résultait qu'il dût la regarder comme adultère. Et parce qu'il était juste et qu'il ne voulait pas « la perdre », c'est-à-dire la « diffamer », il résolut de la renvoyer en secret.

Epoux, le trouble le saisit ; mais, juste, il ne sévit pas. Considérez la justice véritable de Joseph. S'il épargnait son épouse, ce n'était point par le désir de vivre avec elle. Beaucoup, en effet, inspirés par un amour charnel pardonnent à leurs épouses adultères, désireux qu'ils sont de les conserver malgré l'adultère pour satisfaire de la sorte leur

4. *Comment. in Evang. Matthaei,* lib. I, P.L. t. XXVI, col. 24.

concupiscence charnelle. Cet homme juste, lui, ne veut point conserver son épouse ; elle n'a donc rien de charnel son affection. Il ne veut point, non plus, la punir : c'est l'effet d'un sentiment de miséricorde. Admirez le caractère de ce juste, c'est tout à fait à bon droit qu'il a été choisi comme témoin de la virginité de son épouse » [5].

Le deuxième passage glorifie en saint Joseph le père adoptif de Jésus.

« De même qu'il y avait entre Marie et Joseph un véritable mariage, sans que la convoitise n'y eût aucune part, pourquoi le fils, que la virginité de Marie a produit, ne serait-il pas reçu comme un fils par le chaste Joseph ? Il est chaste mari comme elle est chaste épouse ; pourquoi ne serait-il point père, tout vierge qu'il est, de même que Marie a mérité d'être mère, sans cesser d'être vierge ? Celui donc qui prétend qu'on ne doit point donner à Joseph le nom de père, parce qu'il n'a pas engendré de fils, cherche dans la génération des enfants la satisfaction de la concupiscence, et non la tendresse de l'affection. Joseph réalisait bien plus parfaitement dans son cœur ce que d'autres désirent accomplir d'une manière charnelle.

Considérez, mes frères, considérez les droits que confère l'adoption, comment un homme devient le fils de celui qui ne l'a point engendré » [6].

Il y a mieux ; la paternité de Joseph est autrement fondée que celle que confère la simple adoption. C'est ce que précise ailleurs saint Augustin.

« Joseph a été l'époux de Marie sans aucun commerce charnel, par le seul lien du mariage. Par là même, il a pu être appelé père du Christ, qui était né de sa propre épouse, à bien meilleur titre que s'il l'avait simplement adopté » [7].

Joseph a été vraiment époux et père, malgré sa virginité, ou plutôt à cause d'elle. Voilà ce que saint Augustin a fort bien exprimé. Les bases de la dévotion ne sont-elles pas posées ? La dévotion elle-même n'est-elle pas en germe ?

---

5. *Sermo* LI, C. VI, P.L., t. XXXVIII, col. 338.
6. *Ibid.*, C. XVI, col. 348.
7. *De Consensu evang.*, Lib. II, c. 1, P.L., T. XXXIV, col. 1072. Cf. *De bono conjugali*, P.L., t. XL, col. 373.
De nupt. et concup., P.L., t. XLIV, col. 415, 420.
De opere monach., P.L., t. XL, col. 560.
Contra Faust., P.L., t. XLII, col. 214, 215, 486.

A travers les textes de saint Jérôme et de saint Augustin, on entrevoit les sentiments de l'Eglise occidentale pour saint Joseph.

Le saint patriarche est connu. Il ne fait point figure, comme on serait tenté de le croire, d'un personnage d'arrière-plan. A la lumière de l'Evangile, on affirme qu'il est véritable époux de la Vierge et, par son mariage virginal, père du Christ dans un sens très réel. Saint Augustin a spécialement saisi la richesse de cette paternité ineffable.

Ainsi, de saint Joseph on reconnaît les titres d'époux et de père, les réalités qu'ils recouvrent, les vertus qu'ils impliquent. On admire sa justice, son intégrité, sa bonté, surtout ses délicatesses virginales. N'est-ce point là un commencement ?

Toutefois, il faut le reconnaître, on ne trouve rien d'une dévotion particulièrement affectueuse. Rien de la tendresse émue qui conduit bien vite l'âme au langage direct, à la prière, au culte. C'est dans la piété orientale que tout cela s'esquisse et déjà s'affirme.

II. — L'ORIENT

Naturellement plus spontanée que l'âme occidentale, plus mystique aussi, l'âme orientale, affinée en outre par la culture grecque, eut l'immense avantage d'avoir été en contact direct avec le fait chrétien. Elle était, par là, prédisposée à devancer l'occident dans plus d'une manifestation de la piété catholique.

C'est ce qui eut lieu pour la dévotion à saint Joseph. La dévotion tendre et le culte envers le saint patriarche trouvent déjà une expression remarquable dans saint Jean Chrysostome (+ 407), mieux encore dans saint Ephrem (+ 373), surtout dans l'*Histoire de Joseph le charpentier*.

Saint Jean Chrysostome parle souvent de saint Joseph ; qu'il suffise de rappeler un passage bien connu, particulièrement caractéristique, d'une des *Homélies sur saint Matthieu*. Le grand orateur qui est avant tout l'écho de la pensée courante mérite toujours d'être écouté. Dans le passage indiqué, Jean Chrysostome admire saint Joseph qui, dans ses doutes comme dans sa résolution de renvoyer Marie, se comporte en homme juste, bon, très sage.

> « Après avoir dit que cette conception était l'œuvre du Saint-Esprit, l'évangéliste confirme son assertion. Pour qu'on ne l'accuse point d'avoir inventé ces circonstances en vue d'être agréable à son Maître,

il introduit Joseph, qui prouve la vérité de cet événement par la souffrance morale qu'il en a soufferte. C'est comme s'il disait : « Mon témoignage vous paraît-il suspect ? Rapportez-vous à celui de cet homme qui était son époux, car il était juste. Juste, ici, veut dire parfait en toute vertu. Joseph donc étant juste, ce qui signifie tout rempli de modération et de bonté, voulut la renvoyer dans le secret. L'Evangile fait savoir les pensées de ce saint Homme, avant qu'il connût ce mystère, afin que nous ne doutions pas nous-mêmes de ce qui se passa quand il l'eût connu. Que cette sagesse et cette vertu est extraordinaire, poursuit saint Jean Chrysostome ! Il est si pur et si exempt de passion qu'il ne veut pas même affliger Marie dans la moindre chose. Comme, d'une part, il aurait cru violer la loi en la retenant chez lui, et que, de l'autre, la déshonorer et l'appeler en jugement, c'était l'exposer à la mort, il ne fait ni l'un ni l'autre, mais il tient une conduite qui est déjà bien supérieure à la loi ancienne ».

Et en termes magnifiques, saint Jean Chrysostome montre l'origine de la vertu sublime que Joseph fit paraître en cette occasion.

« Il convenait, dit-il, qu'aux approches de la grâce du Sauveur parussent déjà beaucoup de preuves d'une perfection plus haute. Comme, lorsque le soleil se lève, avant qu'il illumine l'horizon, on voit paraître de loin une lumière qui éclaire une partie de la terre, ainsi Jésus-Christ, près de sortir du sein de la vierge, éclairait déjà le monde avant que de naître » [8].

Tel est saint Joseph pour Jean Chrysostome : témoin de la virginité de Marie et de la divinité de son Fils, un témoin sûr et tout auréolé de la lumière du Christ qui allait venir au monde [9]. Si ce langage ne traduit pas une dévotion proprement dite, il y achemine.

8. *In Matthaeum,* hom. IV, P.G., t. LVII, col. 41.

9. Il est à noter que d'après Jean Chrysostome, l'évangéliste introduit Joseph sur scène pour témoigner de la virginité de la mère et de la divinité du Fils. Une telle manière de voir suppose chez lui, comme chez son auditoire, une singulière estime pour le juste Joseph. On a rencontré chose semblable chez saint Augustin et chez saint Jérôme.

On voit du coup ce qu'a d'excessif, d'inexact, l'opinion d'après laquelle Joseph serait resté, devait rester, dans une ombre épaisse au début de l'histoire du christianisme, car il constituait un obstacle à l'établissement de ces deux mêmes vérités : virginité de Marie, divinité de Jésus.

On crut inaugurer, au moyen âge, en vénérant saint Joseph. On ne put alors s'empêcher de rechercher des raisons providentielles pour expliquer le silence de plus de dix siècles sur un tel saint. On en allégua plusieurs : 1) La mise en lumière de la personne de saint Joseph eût été un obstacle à l'établissement de deux vérités essentielles. On vient de voir ce que vaut ce motif. — 2) Saint Joseph était un homme de l'Ancien Testament. Mais saint Jean-Baptiste ne fut-il pas, et peut-être plus encore, homme de l'Ancienne Loi ? Or on sait la place qu'il occupa dès les premiers âges dans la piété chrétienne. — 3) Saint Joseph est descendu aux limbes. On peut en dire autant du Baptiste, mort, lui très certainement, avant le Christ (Voir plus loin, chap. 3 et 4). On voit déjà ce qu'il y a lieu de penser de la prétendue réserve dite quasi absolue et prolongée, et des motifs qui la fondent.

Dès avant saint Jean Chrysostome, saint Ephrem avait passé d'une admiration non moins fervente aux premiers élans d'une dévotion attendrie. Saint Ephrem, le docteur syriaque qui a été en contact avec la pensée grecque et dont l'activité littéraire fut grande, est un représentant autorisé de la piété orientale. Mystique, orateur, d'une orthodoxie impeccable, on peut sur plus d'un point le comparer à saint Bernard. Les textes où il exprime sa dévotion, se trouvent surtout dans ses sermons sur la nativité du Sauveur. Ils ont été récemment mis en œuvre [10].

La raison de la dignité et des grandeurs de Joseph, dit saint Ephrem, dérive essentiellement de ses relations avec Marie et Jésus dont il est père dans un sens très réel.

> « L'Evangile l'appelle mère et non pas (simplement) nourrice. A Joseph, aussi, il donne le nom de père, encore qu'il n'eût aucune part dans la génération (du Sauveur). Mais s'il est déclaré père, ce n'est point à cause du Christ, mais à cause de la vierge, pour que son enfantement ne soit pas regardé comme le fruit de la fornication... (Père), cette appellation n'affecte pas forcément la nature. C'est ainsi que, nous-mêmes, fréquemment appelons pères, *non quidem genitores,* mais des hommes chargés d'ans ».

Pour ce qui regarde Joseph, poursuit saint Ephrem dans un langage assez confus, le titre de père lui convient dans un sens très réel, *natura appellationem indidit,* du fait de son mariage avec Marie [11]. Comme pour mieux faire saisir sa pensée, saint Ephrem prend l'exemple du palmier, image que reprendra plus tard, pour son compte, saint François de Sales [12].

> « Fils de David, Joseph prit pour épouse une fille de sa race. D'elle, il eut un enfant sans avoir pourtant posé l'acte de mariage, *ex qua prolem sine semine habuit.* Évidemment, c'eût été une honte que le Christ fut procréé *ex viri semine.* D'autre part, il ne convenait pas qu'il naquit d'une femme en dehors du mariage. Marie enfanta un fils

---

10. Cf. J.M. Bover, S.J., *De sancto Joseph sancti Ephraem Syri testimonia,* dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses,* Louvain, 5 (avril 1928) 221-224.

On citera saint Ephrem en utilisant les abréviations reçues :

A G = grec et latin (3 vol.), *A S* = syriaque et latin (3 vol.)

On utilise l'édition romaine, Rome, 1737-1746.

11. *Sermon contre les hérétiques, A G,* t. II, col. 276-277.

12. « *Palmarum mares, qui dicuntur, dum obumbrant feminis, fructuosas illas efficiunt, cum tamen neque illis misceantur, neque ullam ipsis substantiam praebeant. Quemadmodum igitur ista, quamvis non generent, patres appellantur* » *(ibid.).*

Pour Joseph, conclut saint Ephrem, il va de même. Le titre de père lui convient bien qu'il ne soit pas le mari de la Vierge. Cf. S. François de Sales, *Les vrais Entretiens spirituels, dix-neuvième entretien, sur les vertus de saint Joseph,* Annecy 1895, *Oeuvres,* t. VI, p. 354-355.

qui fut inscrit non pas sous son nom, mais sous le nom de Joseph encore qu'il ne fût pas *ex hujus semine*. Il naquit sans Joseph, le fils de Joseph »[13].

Fondée, la dévotion de saint Ephrem pour le père nourricier du Sauveur est combien affectueuse ! C'est avec un cœur ému que le saint diacre considère Joseph couvrant de ses chastes tendresses le petit Jésus.

« Joseph embrassait tendrement le Fils de Dieu qui se manifestait sous les apparences d'un petit enfant. Il l'entourait de respect, sachant bien que cet enfant était Dieu. Pour un tel bienfait, dont il était gratifié, il rendait grâces. C'était aussi avec un grand respect qu'il vénérait en lui le Juste qui observait ses gestes. (Joseph) restait comme saisi entre ces deux sentiments : (la joie et la crainte). Et qui donc, s'écriait-il, me jugerait digne d'un tel honneur ? Voilà que le Fils du Très-Haut est devenu mon fils »[14].

Dans sa ferveur, il s'adresse directement à Joseph, il lui parle, il le bénit.

« Bienheureux es-tu, ô juste Joseph, parce que à tes côtés grandit celui qui s'est fait petit enfant se faisant à ta mesure, (le Verbe) habita sous ton toit sans pour autant quitter le sein du Père. O noms bienheureux qu'Il a pris dans son amour ! On appela fils de David, fils de Joseph, celui qui était Fils du Père »[15].

La tendre dévotion d'Ephrem le porte à demander à Notre-Seigneur de rehausser la dignité de son Père nourricier, à déclarer que personne n'est capable de louer dignement Joseph sinon Jésus lui-même.

« Ta glorieuse mère, que sans trêve toutes les bouches la chantent !
Que ce sein qui te porta, de bénédictions soit rempli !
Quant à Joseph, personne n'est capable de le louer dignement sinon toi, toi vraiment et selon la nature Fils du Père Eternel, toi qui, pour père adoptif, n'as pas hésité à le prendre, toi pasteur très aimant dont la mission n'a été qu'une perpétuelle poursuite des brebis périssantes »[16].

Pour Ephrem, il y va, de la part de Jésus, d'un devoir de piété filiale.

« De (Joseph), dont le doute persistant et persécuteur fut jadis dissipé

---

13. *Ier sermon sur la Nativité du Sauveur, AS*, t. III, col. 601.
14. *3ème sermon sur la Nativité du Sauveur, AS*, t. II, col. 415.
15. LAMY, t. IV, p. 574, cité d'après BOVER, p. 224.
16. *Ier sermon sur la Nativité du Sauveur, AS*, t. III, col. 600.

> par l'apparition de l'ange, de lui, qui dans ses bras te rapporta d'Egypte, il convient que, en retour, tu rehausses la dignité. Cela (s'impose) d'autant plus que cet homme exceptionnellement intègre fut de ta divinité, de ton innocence et de ta sainteté, un témoin de choix »[17].

Quelle tendre dévotion ! Nous voilà même bien près d'un culte en l'honneur du saint !

Avec l'*Histoire de Joseph le Charpentier*[18], l'horizon s'agrandit encore, les reliefs se précisent davantage. La dévotion s'accentue et le culte, un culte public, apparaît nettement installé.

L'*Histoire de Joseph le Charpentier* est un apocryphe du Nouveau Testament. Il n'y a pas à rappeler qu'on se priverait de précieux renseignements en rejetant en bloc les productions de ce genre. Il faut savoir négliger les puérilités de ces écrits pour s'attacher aux traits caractéristiques, révélateurs d'une tendance, d'une coutume.

A côté des apocryphes d'origine hérétique, incapables de faire connaître, au moins directement, la pensée et l'attitude chrétienne, il y a ceux d'origine orthodoxe. Ces derniers se proposent principalement un but d'édification. Ils sont d'utiles témoins de la piété populaire.

L'*Histoire de Joseph le Charpentier* appartiendrait précisément à cette catégorie. Il s'agit d'une prétendue relation, faite par le Christ lui-même, de la vie et de la mort de saint Joseph, relation qui devait fournir une lecture pour la fête du saint patriarche.

De cette histoire, on a en main trois recensions. Il existe deux versions coptes indépendantes (la version bohaïrique et la version saïdique de laquelle on n'a que des fragments) et une version arabe postérieure, tributaire peut-être d'un texte syriaque. Toutes représentent plus ou moins une source commune d'origine grecque, qu'on ne possède pas.

On peut toutefois, à travers ces versions, atteindre la substance du document primitif, qui, « d'après M. Stern[19] dont l'autorité mérite une sérieuse considération, dit le P. Peeters, pourrait remonter au IVe siècle ».

A parler franc, poursuit le même P. Peeters, cette date nous paraît un peu haute[20].

---

17. *Ier sermon sur la Nativité du Sauveur, AS,* t. III, col. 601.

18. Cf. P. Peeters, dans les *Evangiles apocryphes,* Paris, 1911, t. I, p. XXXIII-XL (introduction), 191-245 (rédactions copte et arabe, traduites et annotées). Nous devons beaucoup à ce savant travail.

19. Cf. L. Stern, dans *Zeitschrift für Wissenschaftliche Theologie,* 1883, t. XXVI, p. 269.

20. Peeters, *op. cit.* p. XXXV.

Néanmoins, n'aurait-il vu le jour que dans la seconde partie du Ve siècle, cet écrit resterait encore le témoin autorisé d'un âge antérieur. En effet, les documents de cette nature supposent déjà vécues et admises les croyances et coutumes qu'ils impliquent. Il est donc à croire que la dévotion et le culte ont précédé le récit qui prétend les expliquer. Ce qui nous repousse vraisemblablement en plein IVe siècle.

Mais on pourrait se demander jusqu'à quel point ce récit, à plus d'un égard fantastique, déroutant, entaché de millénarisme, reflète une piété réellement chrétienne, la seule ici en question.

Un fait consigné par un écrivain bien postérieur prouve que l'orthodoxie orientale s'était accommodée des affirmations de notre apocryphe. Dans sa *Somme des dons de saint Joseph,* publiée en 1522, le dominicain Isidore de Isolanis cite une note dans laquelle il nous apprend que les catholiques d'Orient ont coutume de célébrer la fête de saint Joseph et, qu'à cette occasion, on lit dans leurs églises un récit de sa vie [21].

De cette vie, grâce à une traduction latine faite « par un catholique respectueusement soumis à l'Eglise romaine, le 26 janvier de l'an 1340 », Isidore donne un abrégé. Or cet abrégé n'est autre chose que le résumé de notre *Histoire de Joseph le Charpentier* [22].

A quelle date se réfère la note alléguée par Isidore de Isolanis ? On ne le voit pas bien. Mais évidemment l'orthodoxie orientale n'aurait jamais consenti à s'incorporer un enseignement d'origine hétérodoxe. C'est donc que les données de l'*Histoire de Joseph le Charpentier* représentent une dévotion catholique.

Toute la question est maintenant d'atteindre, à travers ces versions, le document primitif.

A priori, on peut dire que, si considérables qu'aient été les remaniements des versions, ils n'ont certainement changé ni l'objet, ni le but du récit. Or son objet consiste dans une longue narration de la vie et surtout de la mort de saint Joseph. Ce récit suppose déjà qu'on s'intéressait à lui. Quant au but de ce récit, que l'on veut couvrir de l'autorité même du Seigneur, il semble bien d'ordre liturgi-

21. ISIDORE DE ISOLANIS, *Summa de donis sancti Joseph,* Avignon, 1861, t. II, c. IX, p. 266.

22. Il est à noter que dans son récit, Isidore a omis quantité de détails qui l'avaient choqué. Il conclut d'une manière significative p. 278 : « Voici, en abrégé, les croyances des Orientaux, j'ai omis beaucoup de choses qui, selon moi, ne seraient pas admises par les membres de la sainte Eglise romaine ».

que : c'est vers un culte, une fête de saint Joseph, que nous sommes conduits.

La prise de contact avec les textes confirme et renforce ces conclusions. On estime que les versions coptes de notre apocryphe datent environ des VIe et VIIe siècles. D'autre part, on s'accorde à reconnaître que la version bohaïrique est la plus ancienne, donc la meilleure, et qu'elles sont indépendantes l'une de l'autre. Dès lors, leurs parties communes représentent, on peut dire certainement, le texte primitif.

Voici quelques-uns de ces points communs particulièrement caractéristiques [23].

> « *Tendresse de Jésus qui pleure à la vue de Joseph mourant.* Comme mon père Joseph disait ces choses, je ne pus rester sans verser des larmes, et je pleurai en voyant que la mort le dominait (en le voyant pris dans les pièges de la mort) et en entendant les paroles de détresse qu'il prononçait » [24].

> « *Attitude de Jésus et de Marie auprès de Joseph défunt.* Moi-même, ô mes amis, je m'assis à son chevet... Il leva les yeux (il leva sa main droite) en haut et poussa un grand (et violent) gémissement... Lorsque ma mère chérie (sans tache) me vit palper son corps, elle aussi lui palpa les pieds. Elle trouva que la respiration et la chaleur s'étaient envolées et les avaient quittés. Moi-même, et Marie la vierge ma mère, nous pleurâmes avec eux (les fils de Joseph), car le moment de la mort était arrivé » [25].

> « *Réflexions de Jésus sur la mort de Joseph.* Le total des jours de la vie de mon père Joseph, le vieillard béni, fut de cent onze ans, selon l'ordre qu'avait donné mon bon Père. Le jour où il abandonna son corps (le jour de sa réception) fut le 26 du mois d'épiphi. Alors [cet or affiné qu'était la chair de mon père Joseph, commença de se transmuer], et l'argent, qu'étaient sa raison et son jugement, s'altéra (il passa dans une autre génération)... Il arriva donc que ce jour-là, c'est-à-dire le 26 épiphi, quand la lumière commença de se répandre, mon père Joseph s'agita beaucoup sur sa couche » [26].

Ces passages sont tout pénétrés de dévotion envers le saint Patriarche. Les sentiments de tendresse respectueuse prêtés à Jésus et à

23. Nous mettons entre ( ) variantes de la version Saïdique, entre [ ] celles qui lui manquent.
24. C. XVIII, p. 218.
25. C. XIX-XX, p. 220-222. Sur cette opinion, d'après laquelle saint Joseph aurait eu des enfants d'un premier mariage, cf. Dom H. LECLERCQ, art *Joseph (saint)*, dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. VII, col. 2658.
26. C. XV, p. 208-210.

Marie la traduisent. Les précisions apportées par l'auteur sur les derniers moments de saint Joseph sont d'autant plus significatives qu'il devait, en réalité, tout comme nous ignorer l'âge auquel saint Joseph était mort ainsi que le jour de cette mort. On a nettement l'impression qu'il veut justifier la date d'une fête liturgique existante.

Ici, les passages communs aux deux versions coptes prennent fin. Ne s'achève point cependant la possibilité d'atteindre le texte primitif. On est en droit de considérer comme faisant très vraisemblablement partie de l'original, les traits appartenant à la seule version bohaïrique, que nous possédons entière.

Réputée plus ancienne et meilleure, cette version doit être une reproduction substantielle du texte grec primitif. Ce qui pèse le plus dans le sens de cette conclusion, c'est l'accord parfait rencontré entre notre version et le fragment saïdique correspondant.

Plus d'un trait suggestif, relativement à un culte, nous est révélé par ce document. Voici en effet, ce qu'on lit au chapitre XXX.

> « Les apôtres expriment au Sauveur leur étonnement de ce que, tandis que Hénoch et Elie ne sont pas morts, la mort est venue pour ce vieillard béni, disent-ils, Joseph le Charpentier, celui à qui vous avez fait un si grand honneur, (celui) que vous avez appelé votre père et à qui vous obéissiez en toutes choses, (celui) au sujet de qui vous nous avez donné ces ordres, disant : « Quand je vous aurai investis de force et quand j'aurai envoyé vers vous celui qui est promis par mon Père, c'est-à-dire le Paraclet, l'Esprit-Saint, pour vous envoyer prêcher le saint Evangile, vous prêcherez aussi mon saint père Joseph » ; et encore : « Dites ces paroles de vie dans le testament de son décès » ; et encore : « Lisez les paroles de ce testament aux jours de fêtes et aux jours sacrés » ; et encore : « Tout homme qui n'a pas bien appris les lettres, lisez-(lui) ce testament aux jours de fête » ; et encore : « Celui qui retranchera quelque chose de ces paroles ou qui y ajoutera..., je tirerai de lui une prompte vengeance » [27].

L'ordre de prêcher saint Joseph en même temps que l'Evangile, et, en supposant que ces « jours de fêtes » ne désignent pas une fête propre au saint, l'ordre d'y lire le testament de son décès, prouvent que la mémoire de saint Joseph était associée à la liturgie de l'Eglise.

Mais le texte invite à aller plus loin. Comme on lisait les actes des martyrs à la fête anniversaire de leur mort, le récit du trépas de Joseph devait être lu au jour où l'on commémorait cet événement.

---

27. C. XXX, p. 238.

Ce n'est pas tout : outre une fête liturgique, saint Joseph possédait un sanctuaire.

Après avoir annoncé que le corps de Joseph ne connaîtra pas la corruption du tombeau, le Christ dit :

> « Ceux qui réserveront une offrande, pour la donner à ton sanctuaire le jour de ta commémoraison, qui est le 26 du mois d'épiphi, je les bénirai moi-même par un don céleste, qui (leur sera fait) dans les cieux » [28].

Suivent de magnifiques promesses en faveur des dévots de saint Joseph.

> « Celui qui, en ton nom, mettra un pain dans la main d'un pauvre, je ne le laisserai manquer d'aucun bien de ce monde, pendant tous les jours de sa vie. Ceux qui mettront une coupe de vin dans la main d'un étranger ou d'une veuve ou d'un orphelin le jour de ta commémoraison (remarquons cet autre appel de l'anniversaire liturgique), je t'en ferai présent pour que tu les amènes au banquet des mille années » [29].

On sait que le millénarisme a joui longtemps d'une certaine faveur dans l'ancienne littérature ecclésiastique ; il n'y a donc point à s'étonner d'en rencontrer des traces dans notre apocryphe.

Un dernier trait bien significatif doit être relevé. C'est toujours le Christ qui parle. Il s'agit d'un pauvre homme qui n'a pas les moyens de transcrire le livre du décès de saint Joseph.

> « Si, lorsqu'il aura engendré un fils, il l'appelle du nom de Joseph pour glorifier ton nom, ni famine, ni contagion n'atteindront sa maison, parce que ton nom s'y trouvera » [30].

Assurément, voilà d'abondantes manifestations d'une dévotion populaire et vivante. Le récit détaillé du trépas de saint Joseph, les sentiments prêtés à Jésus et à Marie tandis qu'ils entourent la couche du juste vieillard, la proclament assez. Mais la preuve plus manifeste de sa vitalité réside dans ses aboutissants liturgiques.

Il existe un culte et une fête en l'honneur de saint Joseph. C'est le 26 épiphi qu'on le célèbre. En ce jour, on est invité à lire le récit de sa vie et de son trépas, qui se donnait pour dicté par le Christ à ses apôtres. On peut même voir un sanctuaire dédié à ce saint. Les

28. C. XXVI, p. 232.
29. C. XXVI, p. 232.
30. C. XXVI, p. 232.

fidèles y apportent leurs offrandes ; ils y prient le père nourricier du Sauveur. On estime que toute bonne œuvre accomplie en son nom reçoit du ciel les plus belles récompenses. On se réclame de son patronage et, pour le glorifier, on donne aux enfants son nom que l'on considère comme un porte-bonheur.

* * *

De l'étude de ces quelques témoignages, il appert que, en Orient, au IVe-Ve siècle, existaient déjà une dévotion et un culte à saint Joseph. Même, considérable était la place faite au saint patriarche dans la piété orientale, comme le prouve principalement l'*Histoire de Joseph le Charpentier.* On est loin d'une dévotion de petite chapelle. Celles-ci, d'ailleurs, ne sont jamais catholiques ; on est en présence d'une dévotion connue et populaire.

La tendresse d'expression et de sentiments avec laquelle notre apocryphe, et plus encore le diacre Ephrem, parlent du saint patriarche est révélatrice d'une dévotion aimée et vivante. Mais, comme on l'a dit, une des preuves les plus topiques de sa vitalité ressort de ses aboutissants liturgiques : culte, fête avec lecture du trépas du saint vieillard.

Affectueuse, cette dévotion n'a rien d'un enthousiasme irréfléchi. Elle est fondée. Si on admire saint Joseph, c'est qu'on le sait admirable. Les esprits sont saisis par l'attitude qu'il eut à l'occasion de ses doutes. Du désintéressement, de la sagesse, de la chaste générosité qu'alors il manifesta, saint Jean Chrysostome a vanté la grandeur. On a conscience du rôle important de Joseph dans le mystère du Dieu fait homme. Saint Ephrem insiste sur la nécessité d'un époux pour la Vierge et d'un père pour l'Enfant. De la paternité ineffable du saint patriarche, il comprend l'excellence. Si sa pensée est expliquée, son expression cependant est loin d'atteindre la précision qu'elle trouve chez saint Augustin.

Pour la dévotion à saint Joseph comme sur beaucoup d'autres points, l'Orient a devancé l'Occident. Ici, dévotion et culte sont installés avec évidence, tandis que là, il ne s'agit encore que d'une esquisse de dévotion. En revanche, il faut reconnaître que les principes sur lesquels se fondera ultérieurement la dévotion et le culte occidentaux s'y trouvent déjà formulés avec une netteté que n'atteindront pas pour l'ordinaire les écrits orientaux. Le fait n'a rien d'étonnant et n'est pas unique en son genre. Il traduit deux psychologies, deux génies différents : l'un plus spontané, plus épris de tendresse, l'autre plus discursif, plus soucieux de doctrine et de précision.

La longue enquête ici entreprise nous conduit à cette conclusion : l'antiquité chrétienne n'ignora pas saint Joseph comme on le pense ordinairement. Avec les réserves qu'il convient d'apporter [31], on doit dire qu'à l'époque où dans l'Eglise prirent naissance la dévotion et le culte de la Vierge et des saints, la dévotion et le culte de saint Joseph n'ont pas fait exception.

31. Il ne faut pas oublier le succès autrement considérable dont jouissait alors la dévotion à la Vierge, aux martyrs, à saint Jean-Baptiste.

CHAPITRE II

DES COMMENCEMENTS DU HAUT MOYEN ÂGE À LA FIN DU XIIe SIÈCLE

> « Cui (Joseph) denique datus est quod multi reges et prophetæ, cum vellent videre, non viderunt; audire et non audierunt; non solum videre et audire, sed etiam portare, deducere, amplecti, osculari, nutrire et custodire ». (Saint Bernard, 2e *Hom. Super Missus est,* n. 16, P.L., t. CLXXXIII, col. 70)

I. — EN DEHORS DE SAINT BERNARD

Les progrès de la dévotion à saint Joseph furent lents. En Orient toutefois, la piété populaire continua de s'attacher à ce saint.

L'*Histoire de Joseph le Charpentier* eut un succès dont témoignent ses traductions. Trois sont parvenues jusqu'à nous. Leur date est incertaine. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que la version arabe paraît de beaucoup postérieure aux deux versions coptes [1]. Peut-être, comme on l'a dit, cette version arabe reflète-t-elle une version syriaque aujourd'hui perdue. Une version latine de l'*Histoire de Joseph le Charpentier* apparaîtra en plein moyen âge, en 1340. Isidore de Isolanis, qui nous l'apprend, ajoutait au XVIe siècle : « Les catholiques d'Orient ont coutume de célébrer avec une grande vénération la fête de saint Joseph, le 20 juillet. Ils rendent de grands honneurs à saint Joseph et font beaucoup de réjouissances dans cette solennité » [2].

L'*Histoire de Joseph le Charpentier* est donc en connexion étroite avec l'histoire de la dévotion à saint Joseph en Orient [3]. C'est d'un

1. Cf. P. PEETERS, *op. cit.*, p. XXXV.
2. ISIDORE DE ISOLANIS, *Summa de donis sancti Joseph,* t. II, C. IX, p. 266.
3. Sur le culte de saint Joseph chez les grecs, les syriens, et les coptes, cf. Dom H. LECLERCQ, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie,* t. VII, col. 2665-2666. Dom LECLERCQ signale un article qu'il n'a pu se procurer, de C. CAVEDONI, *Dichiarazione dell' epigrafe greca d'un' antica gemma riguardante il culto di S. Giuseppe,* dans la revue *Il divoto di. S. Giuseppe* (Modène) 1 (1863) 81-82.

succès réel et durable qu'il faut parler pour cette dévotion. Aussi, pour une étude des origines, on en a dit assez.

Il s'en faut que tout ce qui concerne les origines de la dévotion à saint Joseph en Occident soit bien connu. Les germes de dévotion rencontrés dans l'âge patristique, principalement chez saint Jérôme et saint Augustin, ne se développèrent qu'à la longue. Avant saint Bernard, c'est une période de sommeil, ou plus exactement de demi-sommeil. Car, avant lui et en dehors de lui, on relève plus d'une manifestation de piété envers le père nourricier du Sauveur. Recueillons les traits particulièrement significatifs qui se rapportent aux diverses contrées.

Qu'en est-il d'abord de l'insertion du nom de saint Joseph dans le martyrologe ? Dom Leclercq a résumé cette question délicate qui, encore qu'indirectement, vient à notre sujet. Laissons-lui la parole.

« Dans le martyrologe hiéronymien, dit-il, on lit au 20 mars : *In Antiochia sancti Joseph ;* cette mention se rapporte à un martyr différent du saint patriarche. Du VIIIe au Xe siècle, on ne rencontre aucune mention du père nourricier de Jésus, pas plus dans les litanies que dans les martyrologes.

A partir du Xe siècle, on voit apparaître au 19 mars : *XIV Kal. April. Bethlehem sancti Joseph nutritoris Domini,* comme dans le martyrologe de Fulda, et les calendriers de Vérone, de Ratisbonne au Xe siècle, de Stavelot, de Werden, et dans les martyrologes de Reichenau, de Trèves, etc. La confusion entre le martyr d'Antioche au 20 mars et son homonyme au 19 mars a pu et a dû se produire plusieurs fois, comme on peut s'en convaincre par le texte des martyrologes de saint Rémi de Reims et de saint Maximin de Trèves où l'on trouve : *Antiochia S. Joseph sponsi S. Mariæ.* Le martyrologe de Fulda maintient la distinction des deux saints au 19 et au 20 mars. Adon de Vienne et Usuard n'ont pas conservé le nom de Joseph, ni provoqué l'identification des deux personnages du 19 et du 20. Le martyr d'Antioche ne tarda pas à disparaître pour faire place au seul père nourricier de Jésus. Le martyrologe métrique de O'Gorman, au XIIe siècle, le mentionne en termes explicites : *Joseph tuir fri tentaib Caemhaiti Crist cintigh* » [4]. Au Xe siècle, les martyrologes inscrivent donc le nom de saint Joseph à la date du 19 mars. Si l'on abandonne la date fournie par l'*Histoire de Joseph le Charpentier,* c'est vraisemblablement par suite d'une confusion entre le père nourricier de Jésus et le martyr d'Antioche. Mais si la con-

4. Dom H. Leclercq, col. 2666.

fusion est possible, c'est que déjà le *nutritor Domini,* le *sponsus sanctæ Mariæ* a été adopté par la piété chrétienne ».

Cette question du martyrologe mise à point, en Italie, à Rome, le cardinal Tommasi a signalé, sans plus, la présence du nom de Joseph dans les litanies qui dateraient du XIIe siècle [5].

Benoît XIV a publié [6] des litanies de Bologne dans lesquelles saint Joseph figure parmi les confesseurs honorés à Bologne. Avoisinent le nom de Joseph, ceux de Dominique et de François d'Assise. Ces litanies sont tirées d'un manuscrit que Benoît XIV date environ du milieu du XIVe siècle. Elles devaient se réciter une fois aux processions des Rogations en la visite de l'église de saint Silvestre (bâtie en 1222). Mais peut-on affirmer que l'insertion de saint Joseph dans cette litanie était bien antérieure au manuscrit utilisé par Benoît XIV ?

Dans cette même ville de Bologne existait une chapelle dédiée à saint Joseph. Ce sanctuaire, assure Benoît XIV, était érigé dès 1129. Il dépendait d'un monastère bénédictin placé non loin de la ville. Ses moines le desservirent jusqu'en 1300 ou 1301 ; à cette date, avec l'assentiment du pape Boniface VIII, l'évêque de Bologne Jean Savelli attribua le monastère et l'église de saint Joseph aux Servites [7].

En outre, toujours à Bologne, lors de l'invention du corps de sainte Pétrone, dans l'église de saint Etienne, en 1141, d'après un contemporain anonyme, entre autres reliques auraient été découvertes des *reliquiæ sancti Joseph* [8].

Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ces reliques, il résulte de ces témoignages que saint Joseph fut l'objet d'un culte à Bologne et très vraisemblablement à Rome dès le XIIe siècle.

Ni sur les origines, ni sur l'expansion de ce culte en Italie, nous ne sommes renseignés. Tout porte à croire que sa popularité était restreinte.

En ce qui regarde la fin du XIe siècle, le silence de saint Pierre Damien (+ 1072) invite à penser que dévotion et culte n'avaient pas alors grand succès.

---

5. TOMMASI, *Opera,* t. V, p. XVI, cité par D. C.A., *Le développement historique du culte de s. Joseph,* dans *Revue bénédictine* 14 (mars 1897) 111.
6. 2e appendice au l. IV du *De Servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione,* Prato, 1841, t. IV, p. 726 ; cf. l. IV, pars II, C. 20, N. 22, p. 589.
7. Cf. BENOÎT XIV, *loc. cit.,* p. 727 ; *Orient, revue de jeunesse franciscaine,* mars-avril 1924, p. 130.
8. Cf. les Bollandistes, *Acta Sanctorum,* Octobre, t. II, p. 468.

Né à Ravenne, ayant vécu longuement en Ombrie, mêlé par ses relations avec le saint Siège à tout et à tous, Pierre Damien mérite toujours l'attention de quiconque veut savoir ce que l'on disait et faisait à son époque.

De plus « esprit facilement crédule », il accorde vite crédit aux visions, aux histoires et pratiques de dévotion. Or d'une dévotion quelconque envers saint Joseph, il ne fait pas la moindre attention. Amené une fois à parler de notre saint, il ne manifeste à son égard aucun sentiment de vénération particulièrement significative.

Il s'agit du célibat sacerdotal. Le Christ, rappelle-t-il aux prêtres, vous veut purs car il aime beaucoup cette vertu.

> « Que sa mère soit vierge, cela ne lui a pas suffi, il a fallu encore, telle est la foi de l'église, que celui qui lui servit de père le fût aussi » [9].

C'est tout, et c'est bien quelque chose, mais pas assez pour qu'on puisse en conclure à l'existence d'une dévotion véritable et passablement répandue envers saint Joseph [10].

L'Allemagne offre d'intéressants témoignages. La vie mystique commence à s'épanouir dans les âmes. Plusieurs semblent déjà accorder dans leur piété une place honorable à saint Joseph.

Nommons, en premier lieu, une religieuse autrichienne, la poétesse Ava (+ 1127). Elle écrivit un poème, le plus ancien qu'une femme ait composé en langue allemande, *sur la vie, la passion et la résurrection du Seigneur et sur le saint Esprit, d'après les évangiles.* Elle a utilisé les légendes, les histoires merveilleuses qu'on se répétait, ainsi que les apocryphes. Constamment elle parle de saint Joseph avec grande estime et dévotion. Ava est éprise, assure-t-on, de sa pureté et de sa fidélité dans sa mission auprès de Marie [11].

Cette œuvre, à certains égards, prélude à celle du pseudo-Bonaventure.

Le bienheureux Rupert, abbé du monastère bénédictin de saint Héribert de Deutz (+ 1135), est connu par ses nombreux commen-

---

9. Opusc. 17, *De cælibatu sacerdot.*, P.L., t. CXLV, col. 384.

10. J.J. BOURASSÉ, *Histoire de saint Joseph,* Tours, 1872, p. 61, 368, va bien trop loin quand il voit dans ces lignes un motif suffisant pour ranger saint Pierre Damien parmi les dévots de saint Joseph.

11. Cf. J. SEITZ, *Die Verehrung des hl. Joseph, in ihrer geschichtlichen Entwicklung bis zum Konzil von Trient dargestellt,* Fribourg-en-Brisgau, 1908, p. 158 ; FREYBE, article *Ava,* dans *Realencyklopedie,* 3e édit., Leipzig, 1897, t. III, p. 311-314.

taires sur l'Ecriture. Spécialement, dans son commentaire sur Matthieu, il parle de Joseph en termes dignes de retenir l'attention.

Ecoutons-le commenter le *Jacob autem genuit Joseph.* Le nom de Jacob rappelle à Rupert l'histoire de l'échelle vue en songe par le patriarche. Au sommet de cette échelle qui allait de la « terre » jusqu'au ciel, il y avait Dieu. Tel est le fait.

> « Au sens spirituel, dit-il, cette échelle représente la génération de Jésus-Christ. Les échelons sont les pères de cette génération. Nous voyons Abraham et David, les confidents des promesses divines. Le dernier échelon sur lequel le Seigneur repose, c'est le bienheureux Joseph, l'époux de Marie ».

Joseph fut pour Jésus un père très aimant.

> « Oui, le bienheureux Joseph fut pour l'enfant le meilleur des pères ; par ses soins vigilants, pour lui, comme pour la vierge, mère depuis peu, il fut un précieux appui » [12].

Père du Christ, époux de Marie, là réside le fondement de toutes les grandeurs de Joseph : *Si est vir Mariæ est et pater Domini* [13].

Aussi Rupert éprouve-t-il le besoin de démontrer la réalité du mariage entre Joseph et Marie. Il établit sa preuve sur un texte du Deutéronome [14], plus encore sur la parole de l'ange : « Ne crains pas de la prendre pour épouse ». O mariage vrai et saint, s'écrie-t-il, mariage qui est tout du ciel [15].

Cette union est aussi pure qu'elle est vraie. Joseph fut vierge à cause de Marie, pour que de leur union naquît un fils vierge.

De cette virginité, Rupert croit devoir fournir la justification en reprenant pour son compte l'argument exposé par saint Jérôme dans son traité *Adversus Helvidium.* Comment ne pas citer encore ce mot de son commentaire du Cantique : « Quels sont donc ces lys, sinon l'ami du bien-aimé, Joseph et moi Marie, sa prédilection (Cant. II, 2) [16]. On le voit, Rupert a vraiment l'intelligence de la mission de Joseph ; son langage n'est pas sans traduire une certaine dévotion.

Disons-en autant de Godefroy, premier abbé du monastère bénédictin d'Admont dans le Styrie (+ 1165).

---

12. *In Matth.*, P.L., t. CLXVIII, col. 1317-1319.
13. *Ibid.*, col. 1319.
14. *Deut.*, XXII, 22-23.
15. *Ibid.*, col. 1319.
16. *In Cant.*, P.L., t. CLXVIII, col. 871.

Interprétant le *Cum esset desponsata,* il compare Dieu et Joseph d'une part, l'âme et la Vierge de l'autre. La chaste union des deux époux représente à son tour l'union de l'âme et de Dieu. Il n'hésite pas à rapprocher Joseph du Dieu Trinité ; cependant, il le compare surtout au Dieu de la crèche, comme la fête de Noël l'y invitait.

L'âme symbolisée par Marie adresse au Dieu qui va naître et que Joseph représente, la prière suivante :

> « O Joseph, fils de David si ardemment désiré, vous avez voulu, dans votre amour revêtir nos infirmités. A cause de cet amour et par lui, accepter en mariage Marie, c'est-à-dire, ma pauvre âme pécheresse et coupable » [17].

Il y aurait des réserves à faire sur cette assimilation qui amène Godefroy, bien qu'il tienne fort Marie en honneur, à la rapprocher de l'âme pécheresse et repentante. C'est là un exemple de ces allégories subtiles dont abusait le moyen âge. Si mal venue qu'elle soit, elle a le mérite de montrer la grande idée qu'on se faisait de saint Joseph, « ombre » et « figure du Père éternel » comme dira le P. Faber [18]. *Sic plane verus Joseph, Pater cœlestis,* figure du Dieu tout-puissant, des Trois, Père, Fils et Saint-Esprit, *per Joseph qui augmentator dicitur, Deus omnipotens non inconvenienter potest figurari... hic tres personas, Patris et Filii et Spiritus Sancti possumus invenire* [19].

Passons en Angleterre.

Les îles britanniques ont été en Occident, durant les siècles d'invasion et de désordre, le refuge de la pensée et de la culture chrétiennes. Le culte de la Sainte Vierge s'y épanouit de bonne heure, c'est là que nous rencontrons les plus anciens vestiges de la croyance à l'immaculée conception.

Quant à saint Joseph, bien remarquable est la mention notée plus haut, dans le martyrologe métrique de l'abbé irlandais O'Gorman au XIIe siècle. Les titres qui accompagnent son nom : « Joseph, une tour contre les incendies, le cher nourricier du Christ » [20], témoignent d'une certaine dévotion et d'une véritable confiance.

---

17. *Homel. II, in vigil. Nativ. Domini,* P.L., t. CLXXIV, col. 639.
18. F.W. Faber, *Bethléem,* trad. franc., 5e édit. Paris, 1885, t. I, p. 254.
19. Godefroy d'Admont, *hom. cit.,* col. 640, 639, 641.
20. *The Marthyrology of Gorman,* édité par Whithley dans les éditions H. Bradshaw Society, Londres, 1895, p. 58.

En 1140, « l'abbaye bénédictine d'Alcester, au comté de Warwich, fondée en cette même année et peuplée par une colonie de moines de Winchester », voyait son église élevée en l'honneur de la sainte Vierge Marie, de sainte Anne sa mère, de saint Joseph, nourricier du Sauveur, de saint Jean-Baptiste, de saint Jean l'Evangéliste et de tous les saints. La charte de confirmation donnée par le comte Robert de Leicester « indique la sainte Vierge et saint Jean-Baptiste comme patrons principaux » [21].

Précieux indice de l'existence d'un culte, secondaire il est vrai, décerné à l'époux de Marie.

Mais il est fort difficile de dire dans quelle mesure on peut étendre la portée de ces trop rares témoignages. Il y a tout lieu de croire que la dévotion à saint Joseph n'était pas encore très familière en Angleterre, même au monde monastique. C'est ce qu'invite à penser le silence, ou mieux le quasi-silence d'Aelred de Rievaulx (+ 1166).

Anglais pur sang, fils du roi d'Ecosse, moine de l'ordre de Citeaux, type représentatif de son milieu, Aelred a connu saint Bernard. Ecrivain de valeur, il a composé des ouvrages de spiritualité d'une piété attachante. Il a écrit notamment tout un délicieux traité sur l'Enfant Jésus à l'âge de douze ans. Or, tandis qu'une tendre dévotion à la Vierge s'y manifeste à chaque ligne, on n'y découvre presque rien sur saint Joseph.

Signalons un passage caractéristique de cette réserve. Marie et Joseph, après de longues recherches, trouvent enfin Jésus dans le temple (*Luc* 2, 46). Aelred oublie Joseph pour ne s'occuper que de la Vierge : *Indica mihi, o dilectissima Domina mea, Mater Domini mei, quid tibi tunc fuerit animi, quid stuporis, quid gaudii* [22]. A elle seule il rend l'enfant : *Tene, dulcis Domina, tene quem diligis, rue in collum ejus...*

Vers la fin du traité, saint Joseph apparaît. Lui et Marie trouvant l'enfant au temple, sont l'image, celle-ci de la Charité, celui-là du Saint-Esprit en personne, qui soutiennent, nourrissent, consolent, fortifient l'âme et lui permettent de passer de Nazareth à Jérusalem, du labeur au repos, du fruit des bonnes œuvres aux secrets de la contemplation [23].

---

21. DUGDALE, *Monasticon anglicanum,* Londres, 1682, t. I, p. 471, cité dans la *Revue bénédictine* 14 (mars 1897) 112.
22. *Tractatus de Jesu duodenni,* n. 8, P.L., t. CLXXXIV, col. 854.
23. *Ibid.,* col. 868.

C'est bien certes quelque chose, mais, il faut l'avouer, tout autrement aurait parlé un dévot de saint Joseph. Il aurait, tout au long du commentaire, dit ses angoisses et sa joie, célébré ses grandeurs.

Ainsi, la dévotion comme le culte à saint Joseph apparaissent çà et là, des commencements du haut moyen âge à la fin du XIIe siècle, un peu partout en Occident, dans l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre, mais timidement, humblement, comme il devait convenir, dit-on, au plus caché des saints.

L'honneur de mettre saint Joseph en une plus vive lumière appartient à la France, et en France à saint Bernard, l'animateur de toute la piété médiévale [24].

II. — SAINT BERNARD

Saint Bernard (+ 1153), voilà le grand nom [25]. Cette âme si ardente, si amoureuse du Christ et de la Vierge, accorde à saint Joseph une place de choix. Encore que, en cela ainsi qu'en tant d'autres choses, il n'apporte rien d'entièrement nouveau, son témoignage mérite qu'on s'y arrête. Il exprime, en la synthétisant et en l'enrichissant, la pensée de ses devanciers et de ses contemporains. Grâce à lui, saint Joseph sort définitivement de la pénombre.

Les principaux textes sur notre saint se lisent dans la deuxième des 4 homélies *super Missus est* [26]. Ces homélies, que saint Bernard intitulait plus exactement *Homeliæ de laudibus Virginis Matris* [27],

---

24. Cf. F. VERNET, *La spiritualité médiévale*, Paris, 1929, p. 79-80.

25. On peut jusqu'à un certain point annexer à la spiritualité française HUGUES DE SAINT-VICTOR, non originaire de France, mais qui vécut, enseigna, écrivit dans ce pays.

Hugues de Saint-Victor (+ 1141) traite la question de savoir s'il y eut véritable mariage entre Marie et Joseph et concurremment celle de savoir quelle est l'essence de l'union conjugale. Il conclut à la réalité du mariage de Joseph et de Marie ; car, dit-il, ce n'est point l'union de la chair, mais celle de la volonté, *non unio carnis, sed cordis*, qui constitue le mariage *(De B. Mariæ virginitate*, c. I, P.L., t. CLXXVI, col. 857-859). Indirectement, mais très réellement, la question se rattache à notre sujet. Car c'est le titre d'époux de Marie qui constitue, en dernière analyse, le fondement théologique des grandeurs de saint Joseph.

Durant tout le XIIe siècle, les débats furent ouverts sur la réalité du mariage de Joseph avec Marie comme sur la nature de l'élément constitutif du mariage. Au XIIIe siècle, la discussion prit fin ; ce fut le point de vue de Hugues qui l'emporta. A n'en pas douter, ce fut un gain pour la dévotion et la théologie de saint Joseph ; cf. J. SEITZ, *op. cit.*, p. 134-153.

26. *Hom. 2 super Missus est*, n. 12-16, P.L., t. CLXXXIII, col. 61-71.

27. C'est sous ce titre qu'il les désigne dans sa préface (col. 55) ainsi que dans différentes parties de sa correspondance, par exemple dans sa lettre LXXXVIII à Ogier écrite en 1127 (P.L., t. CLXXXII, col. 217).

constituent un de ses premiers écrits. Il les rédigea au cours d'une maladie avant son départ pour la croisade, en 1127. On ne saurait dès lors parler d'une influence directe de l'Orient dans la genèse de sa dévotion à saint Joseph.

Gabriel, l'ange de l'Annonciation, est envoyé à Marie, la future épouse de Joseph. Arrivé à ces mots : « épouse de Joseph », saint Bernard révèle ses sentiments à l'égard du saint patriarche.

Il dit : 1 — l'importance et la nature du rôle de saint Joseph ; 2 — ses vertus et ses grandeurs.

1 — *Importance et nature du rôle de saint Joseph.*

Dans la réalisation du mystère de l'Incarnation, saint Joseph a un rôle essentiel. Que de la Vierge qui doit concevoir et enfanter, il soit, le fiancé d'abord, l'époux ensuite, ce n'est point là quelque chose de fortuit.

> « Qui oserait en appeler au hasard ? — Non, le hasard n'a rien à voir là, où une raison puissante agit de concert avec une manifeste utilité, avec la nécessité même ».

Pour mieux faire sentir l'importance de son rôle, un instant saint Bernard suppose Joseph absent du mystère du Verbe incarné.

> « Quel homme, je le demande, la voyant mariée, enceinte, sans être fiancée, ne la regarderait pas plutôt comme une femme de mauvaise vie que comme une vierge. A tout prix, il ne fallait pas que l'on pût s'exprimer de la sorte au sujet de la mère du Seigneur. Il était certes préférable que l'on estimât le Christ, fruit d'une union légitime, plutôt que l'enfant du péché ».

Est-ce à dire cependant que Dieu n'eût pu trouver un autre signe « pour empêcher qu'un soupçon injurieux planât sur sa naissance et que sa mère fût regardée comme coupable » ?

Dieu, sans aucun doute, le pouvait. Mais, remarque l'abbé de Clairvaux, Dieu a voulu, dans l'œuvre merveilleuse de notre rédemption, « manifester sa sagesse non moins que sa toute-puissance ».

> « Dieu, dans toutes ses œuvres, se plaît à observer les lois des choses et des temps, et cela dans l'intérêt de la beauté et de l'ordre. Il fallait que Marie fût fiancée à Joseph, puisque c'était le moyen de soustraire aux chiens un saint mystère, de faire constater par son propre époux la virginité de Marie et de ménager la pudeur et la réputation de la Vierge ».

Ailleurs, saint Bernard ajoute cette raison : c'était le moyen d'empêcher au démon de pénétrer le mystère.

Tenir lieu d'époux à la Vierge et de père à l'enfant, tel est le rôle de saint Joseph ; tout est là.

> « Il dut être appelé son mari, parce qu'il importait qu'on crût qu'il l'était en réalité. Tout pareillement, il mérite le titre de père du Sauveur, bien qu'il ne le fût pas effectivement ».

Avec saint Bernard, admirons Joseph accomplissant cette double mission. Dieu le plaça auprès de Marie pour être le témoin de sa chasteté.

> « De même que saint Thomas, en doutant, en touchant de ses propres mains, devient le témoin le plus sûr de la résurrection du Seigneur, ainsi Joseph, en étant fiancé à Marie et en veillant d'un œil plus attentif sur sa chasteté pendant le temps qu'elle était confiée à sa garde, devient le plus irrécusable témoin de sa pureté ».

De la chasteté de Marie, Joseph fut ainsi le gardien : *Joseph non minus testis, quam custos tante virginitatis* [28].

Du fait de ses relations avec l'Enfant Dieu, après Marie toutefois, Joseph est établi dans un ordre à part.

> « Ce n'est qu'en Marie, dit saint Bernard, que se trouva accomplie la promesse faite à David par le Seigneur. Joseph fut seulement le témoin et le confident de sa réalisation ».

Joseph eut le privilège insigne d'être le père nourricier du Verbe incarné. A côté d'une telle mission, celle de l'autre Joseph, le fils de Jacob, n'est rien.

> « L'un a mis le blé en réserve non pour lui, mais pour tout le peuple ; l'autre reçut la garde du pain du ciel à la fois pour lui et pour le monde entier ».

Joseph a travaillé pour l'Enfant Dieu, il l'a porté dans ses bras, pressé sur son œeur ; aussi dépasse-t-il de beaucoup les rois et les prophètes.

> « Dieu lui accorda la grâce de voir ce que, si ardemment et tant de fois, les yeux des rois et des prophètes ont désiré voir, d'entendre celui que leurs oreilles n'ont point entendu. Bien mieux que de le voir et

28. *Serm. III Vigil. Nat.*, n. 10, P.L., t. CLXXXIII, col. 99.

de l'entendre, il eut l'honneur de le porter dans ses bras, de le conduire par la main, de le presser sur sa poitrine, de le couvrir de ses baisers, de le nourrir et de veiller à sa garde ».

Grand par sa mission, Joseph fut aussi grand par ses vertus.

2 — *Les vertus et les grandeurs de saint Joseph.*

« D'après ses titres, d'après le titre de père de Dieu, de père nourricier que Dieu lui-même voulut bien qu'on lui donnât, et d'après la signification propre de son nom (Joseph veut dire augmentation), on peut se faire une idée de ce que fut cet homme, ce Joseph ».

D'abord, dit l'abbé de Clairvaux, reprenant le mot de l'Ecriture, Joseph fut un juste.

A contempler la crèche, l'enfance du Sauveur nous prêche l'humilité, la Vierge nous enseigne la continence, le juste Joseph, que loue l'Ecriture, nous donne une leçon de justice [29].

L'humilité, vertu si estimée, on le sait, par saint Bernard, fut aussi le fait du juste Joseph. Son désir de renvoyer Marie dans le secret y trouve son origine et son explication. Telle est d'ailleurs, dit-il, la pensée des Pères : *Non meam sed Patrum sententiam.*

« Joseph se jugeant indigne et pécheur se redisait à lui-même qu'il ne devait pas vivre plus longtemps dans la familiarité d'une femme si parfaite et si sainte. Il se sentait également déconcerté par la nouveauté d'une si grande merveille et par la profondeur d'un pareil mystère. Voilà pourquoi il songea à renvoyer secrètement Marie ».

Traitant des autres vertus propres à saint Joseph, Bernard utilise une double comparaison. Il établit un premier parallèle entre les deux Joseph, le fils de Jacob et l'époux de Marie, un second entre David et saint Joseph.

Saint Bernard est-il le premier, comme on l'a dit, à faire ce rapprochement entre les deux Joseph ? En tous cas, avec quelle richesse ne l'exploite-t-il pas ! Du premier Joseph, assure-t-il, le second eut, et combien magnifiquement, la chasteté, l'intelligence du divin, l'inviolable fidélité.

Il eut sa chasteté.

---

29. Cf. *Serm. IV Nativ.*, n. 2, P.L., t. CLXXXIII, col. 127.

« Le premier, pour être fidèle à son maître, ne voulut point partager le lit de sa maîtresse (Gen. XXXIX, 12). Le second, reconnaissant sa maîtresse dans la mère de son Seigneur, fut le gardien de sa virginité. Lui-même observa fidèlement la continence ».

Il eut son intelligence du divin.

« A l'un fut donnée l'intelligence des songes, à l'autre il fut accordé d'être le confident des desseins du ciel et d'y coopérer pour sa part ».

Il eut sa fidélité.

« L'un mit le blé en réserve, non seulement pour lui-même, mais pour tout le peuple. L'autre reçut en garde le Pain vivant du ciel et pour lui et pour le monde entier ».

Ce n'est point tout. Comme David, son ancêtre, Joseph est riche de noblesse, d'esprit de foi, de sainteté.

« Oui, ce fut un digne fils de David. Quand je dis un digne fils de David, je le dis, non seulement en ce qui concerne la chair, mais pour la foi, la sainteté et pour la dévotion. Comme son aïeul David, Dieu le trouva selon son cœur, puisqu'il le prit pour confident de ses secrets et lui fit connaître une merveille qu'aucun prince de ce monde n'a connue ».

Tel est l'enseignement de saint Bernard sur le rôle et les grandeurs du juste Joseph, établi par le Seigneur nourricier de son corps, aide de sa mère et enfin le seul coadjuteur très sûr des conseils divins sur terre, *quem constituit Dominus suæ matris solatium, suæ carnis nutritium, solum denique in terris magni consilii coadjutorem fidelissimum.*

Pour apprécier justement le témoignage de saint Bernard, restent à préciser certains points. D'abord, Joseph fut-il pour saint Bernard le véritable époux de Marie ?

A ne faire état que des textes cités, il semble bien qu'on doive répondre par la négative. La preuve que c'est bien là le sentiment de saint Bernard devient évidente si l'on poursuit la lecture : *Nec vir ergo matris, nec Filii pater.* On ne saurait être plus net : ni père, ni époux. Il faut reconnaître qu'ici saint Bernard est dans l'erreur. Il retarde sur un Rupert de Deutz et, bien avant lui, sur un saint Augustin, dont on se rappelle les vues profondes.

Toutefois, pour être équitables, n'oublions pas que du temps de saint Bernard, était encore ouverte, comme on l'a vu, la question de la réalité du mariage entre Joseph et Marie.

Autre chose. De par son titre de père du Sauveur et de par la signification même de son nom, on peut se faire, dit saint Bernard, une idée de la valeur morale du saint patriarche. Suit l'énumération de ses vertus. En conclurons-nous que saint Bernard met, comme il convient, un lien logique entre la mission de saint Joseph et ses grandeurs ?

Relisons attentivement le texte.

Conjice tamen ex hac appellatione (1er motif), *conjice et ex proprio vocabulo* (2ème motif) *quis et qualis homo fuerit iste Joseph.*

Nous n'avons pas : *ex onere, ex vocatione,* ou quelque autre expression du même genre, mais : *ex appellatione.* L'emploi de cette expression, de sa nature tout extrinsèque, son rapprochement et son parallélisme avec cette autre : *ex proprio vocabulo,* sont significatifs. Saint Bernard ne déduit pas expressément la grandeur de Joseph de la mission qui lui incombe, comme le feront plus tard Ubertin de Casale et Bernardin de Sienne.

Pour lui, la justice, la chasteté, la grandeur de Joseph sont en rapport surtout avec la signification de son nom et de ses titres de « père », d' « époux ». Mais à travers le symbolisme des mots si en honneur au moyen âge, il laisse entrevoir la réalité profonde que le symbolisme recouvre. Une fois au moins, il met l'excellence de saint Joseph en rapport avec sa mission, quand il dit : « Indubitablement ce fut un homme bon et fidèle, ce Joseph à qui fut fiancée la mère du Sauveur ».

En résumé, quelle est la portée des textes de saint Bernard sur saint Joseph ?

Ne leur demandons pas plus qu'ils en donnent.

D'abord, il ne s'agit aucunement d'un culte envers saint Joseph. « Saint Bernard n'invite pas à honorer Joseph et à le prier » [30]. On doit même dire que l'idée de réclamer son intercession lui était certainement étrangère. Sinon, il n'aurait pas laissé passer une telle occasion sans l'invoquer, d'autant que la suite de son homélie est une vibrante prière adressée à la Vierge.

Saint Bernard n'a point posé toutes les bases de la théologie de saint Joseph. Il n'a pas saisi la réalité du mariage de Joseph avec Marie, ni l'intime relation qui existe entre sa mission et ses grandeurs.

---

30. Cf. P. Pourrat, *La spiritualité chrétienne,* t. II, *Le Moyen âge,* Paris, 1924, p. 94.

Ce n'est point non plus parce qu'il est unique ou apporte des idées nouvelles que le témoignage de Bernard a tant de prix. Qu'est-ce donc qui en fait la valeur, et en quoi Bernard dépasse-t-il ses prédécesseurs immédiats et ses contemporains ?

L'abbé de Clairvaux est seul à parler de saint Joseph en termes aussi prolongés et aussi compréhensifs. On peut être long et dire peu. Dans la circonstance, ce n'est pas le fait de Bernard. Il exprime les idées reçues en les synthétisant. Si le lien de la logique ne les rattache pas toujours avec vigueur, l'onction, la logique du cœur, les unit toutes avec force. Quelle tendresse et quelle estime pour le juste Joseph, saint et heureux homme à qui il a été donné ce qui ne fut accordé ni aux rois, ni aux prophètes, non seulement de voir et d'entendre le Sauveur, mais encore de le porter, de le conduire par la main, de le serrer sur son cœur : « *cui denique datum est quod multi reges et prophetæ, cum vellent videre, non viderunt, audire et non audierunt : non solum videre et audire, sed etiam portare, deducere, amplecti, osculari, nutrire et custodire* ».

A coup sûr, de pareils accents ne resteront pas sans échos. La dévotion à saint Joseph bénéficiera de la tendresse que Bernard sut lui communiquer et du prestige de son nom.

* * *

S'il était permis de ne citer qu'un témoignage de la période qui va des commencements du haut moyen âge à la fin du XIIe siècle, sans hésiter on mentionnerait celui de saint Bernard et, en somme, l'essentiel serait dit.

Toutefois, pour important que soit ce témoignage, il ne doit pas faire oublier les autres.

A considérer attentivement les faits, on est amené à distinguer, en Occident, deux sortes de témoignages : ceux qui attestent l'existence d'un culte et ceux qui révèlent une dévotion. Les premiers appartiennent surtout à l'Italie et à la Grande-Bretagne. Il ne semble pas que dans ces contrées, la dévotion ait beaucoup de vitalité. Ailleurs, au contraire, en Germanie, en France surtout, avec saint Bernard, on assiste à la formation d'un mouvement de dévotion vivante et qui paraît ignorer pratiquement l'existence du culte.

De ce dernier mouvement, il ne faut pas s'exagérer l'étendue. Il ne s'agit encore que de quelques voix dans le silence de la masse. Elles sont néanmoins l'expression de toute une tendance, c'est ce qui fait leur prix, tendance qui n'est elle-même qu'un des aboutis-

sants du grand courant de dévotion au Christ, à la Vierge, aux saints qui caractérise la spiritualité du XII[e] siècle et de la suite du moyen âge.

Cette dévotion prépare la formation et l'épanouissement du culte. Comme le remarque P. Pourrat, « si les grandeurs de Joseph sont telles, si ses vertus sont si parfaites, son crédit dans le ciel doit être grand. Pourquoi alors ne pas le prier ? Pourquoi laisser dans l'ombre celui qui a eu un rôle si considérable ? » [31]

De l'Orient, plus rien à dire. Car, à travers les traductions de l'*Histoire de Joseph le Charpentier* notamment, on a saisi quelque chose des développements de notre dévotion jusqu'au XIII[e] siècle. Elle est alors dans une situation prospère ; est terminée pour elle la phase des origines.

(à suivre)

Abbé Joseph DUSSERRE
du diocèse de Lyon.

31. P. Pourrat, *op. cit.*, p. 94.

CAHIERS DE JOSEPHOLOGIE

Revue bi-annuelle publiée par le Centre de recherches et de documentation de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, Montréal, Canada.

La publication d'un article ou d'une recension dans les Cahiers *n'engage que la responsabilité personnelle de l'auteur.*

Directeur de la revue et directeur du Centre de recherches et de documentation : Roland GAUTHIER, c.s.c.

Secrétaire de la revue et secrétaire du Centre de recherches : Paul-Eugène CHARBONNEAU, c.s.c.

Secrétaire du Centre de documentation : Aimé TROTTIER, c.s.c.

Sommaire

Volume I, numéro 1

Nihil obstat.	Montréal, le 25 mars 1953. Adrien Malo, o.f.m., censeur délégué.
Imprimi potest.	Montréal, le 25 mars 1953. Laurent Lapalme, c.s.c., supérieur provincial.
Imprimatur.	Montréal, le 25 mars 1953. Laurent Morin, P.A., vicaire général.

Cahiers de Joséphologie
Volume I, numéro 2
Juillet-décembre 1953

CHAPITRE III

LES ORIGINES DE LA DÉVOTION À SAINT JOSEPH (*suite*)

LES XIII[e] ET XIV[e] SIÈCLES

« O benignissime Joseph, orantes ad te confugimus, digneris adesse nostris precibus ; et Jesus, quem nutristi, sit nobis clemens et propitius tuis almis precibus ». (4e ant. des premières vêpres de l'*Office liégeois du XIIIe siècle*, cité d'après J. Seitz, *op. cit.*, p. 337).

« O quanta dulcedine audiebat balbutientem Parvulum se patrem vocare, et quanta suavitate sentiebat se dulciter amplexari ! » (Ubertin de Casale, *Arbor vitae crucifixae*, Venise, 1485, liber II, c.VI, non folié).

I. — LE XIII[e] SIÈCLE

AVEC le XIII[e] siècle que deviendra la dévotion à saint Joseph ? Il est bien à penser que des âmes contemplatives continueront à méditer les grandeurs et les vertus du saint patriarche. La vénération dont il est l'objet, sans doute ne disparaîtra pas. Va-t-elle s'accroître dans ce siècle par excellence spéculatif ? Il est plutôt à penser quelle va vivre au ralenti. Mais laissons aux documents le soin de répondre.

On fera successivement état des données fournies par les docteurs et les mystiques, par les reliques et la liturgie.

1 — *Les docteurs et les mystiques*

Albert le Grand (+ 1280) a souvent été regardé comme l'auteur d'un panégyrique de saint Joseph. Cette attribution est actuellement reconnue inexacte. La pièce en question lui est bien postérieure [1].

1. Cf. J. Seitz, *op. cit.*, p. 272 et XIV.

Mais Albert parle de saint Joseph dans un écrit authentique, le *Mariale,* appelé aussi *Questiones super Missus est.* Différents passages témoignent d'une réelle dévotion.

> « Si le texte sacré, dit-il, accorde le nom de *vir* à l'époux de Marie, ce n'est pas pour désigner le sexe ou l'âge, mais la vertu. Oui, ce Joseph fut *vir* tant par la constance de sa fidélité que par sa justice, tant par sa vertu de chasteté que par sa tempérance, tant par l'excellence de sa discrétion que par sa prudence, tant par le zèle actif de ses œuvres que par sa force d'âme. Il possédait la plénitude des quatre vertus cardinales » [2].

Ailleurs, Albert le Grand reprend le parallélisme entre les deux Joseph, l'époux de Marie et le fils de Jacob, en des termes qui rappellent ceux de saint Bernard.

> « Celui-ci, par son départ en Egypte, préfigure la fuite de celui-là. Celui-ci conserve la foi à son Seigneur par son refus aux offres de sa maîtresse ; celui-là, par la reconnaissance de la virginité de son épouse, la mère de son Seigneur. A celui-ci a été donnée l'intelligence des songes, à celui-là, il fut accordé de participer aux secrets du ciel. Celui-ci mit en réserve le froment, non pour lui, mais pour tout un peuple ; celui-là garda le pain vivant descendu des cieux, reçu tant pour lui que pour le monde entier » [3].

L'homme qui incarna le mieux la pensée du XIIIe siècle fut le disciple d'Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin (+ 1274). Il est peu de questions sur lesquelles le saint docteur n'ait été amené à dire son sentiment. Dans son *Commentaire,* comme dans sa *Châîne sur saint Matthieu,* il ne pouvait pas ne pas parler de saint Joseph. De fait, il en parle, assez longuement même. Mais il ne nous offre qu'un exposé exégétique et froid de la question ; impossible d'y relever aucun trait manifestant de la piété envers le saint patriarche [4].

Un autre dominicain, non moins célèbre dans son genre, l'auteur de la *Légende dorée,* Jacques de Voragine (+ 1298), n'introduit pas saint Joseph parmi les saints chers à la piété populaire. Il se borne à le nommer à propos de l'Annonciation et de la Nativité du Christ. Dans le premier cas, il réédite saint Bernard expli-

2. ALBERT LE GRAND, *Mariale,* dans ses *Opera omnia,* Lyon, 1651, t. XX, q. XXI, p. 24.
3. *Op. cit.,* q. XXIII, p. 25.
4. Les passages où il est parlé de saint Joseph sont les suivants : *Opera omnia,* Venise, 1775, *Comment. in Ev. Mat.,* t. III, p. 13-20 ; *Catena aurea in Ev. Mat.,* t. IV, p. 18-25.

quant *quare Dominus matrem suam voluit desponsari.* Dans le second, il a un joli mot sur saint Joseph conduisant Marie à Bethléem : c'est, dit-il, que Joseph ne voulait pas laisser en d'autres mains le trésor que Dieu lui avait confié [5].

Saint Bonaventure (+ 1274), le digne émule de saint Thomas, est moins réservé que lui sur la question qui nous occupe. Chez ce grand docteur de l'Amour on rencontre plus d'une trace de dévotion à saint Joseph.

Voici le schéma d'un de ses sermons prononcé à Paris en 1270, pour la vigile de l'Epiphanie.

> « Joseph, se levant, prit l'Enfant et sa mère et vint dans la terre d'Israël *(Matth. 2, 21)*. Dans ce texte, dit-il, est livrée à l'homme une brève et utile leçon de salut. Que celui qui veut se sauver accueille en soi, par la dévotion, Jésus-Christ né et sa Mère, pour les imiter et les vénérer. »

Et Bonaventure donne Joseph comme le modèle de cette dévotion envers Jésus et Marie.

> « 1. — *Jésus-Christ Enfant* doit être attiré en tous par la dévotion et accueilli par chacun pour être vénéré à l'exemple du bienheureux Joseph. Ce saint patriarche attirait Jésus et l'accueillait :
> à cause du caractère de sa vénérable apparence,
> à cause de l'évidence de la plénitude de sa sagesse,
> à cause de la beauté du triple rayonnement de sa gloire,
> à cause de l'agrément de son entière innocence.
>
> 2. — *La Mère de Jésus-Christ* doit être, elle aussi, attirée et vénérée et imitée à l'exemple du bienheureux Joseph, comme le modèle de toute humilité, de toute piété ecclésiastique, de tout culte religieux, de toute charité » [6].

Ce plan de sermon est d'autant plus significatif qu'il n'est pas unique en son genre [7].

---

5. JACQUES DE VORAGINE, *Legenda aurea,* sans indication de lieu, 1500, fol. LVI, X.

6. S. BONAVENTURE, dans ses *Opera omnia,* Quaracchi, 1901, t. IX, p. 144.

7. Il y a deux autres canevas où il est question de saint Joseph. Dans le *sermon III, pour la vigile de la Nativité,* t. IX, p. 93, un point tout entier est consacré à la dévote piété de saint Joseph : *Joseph sancti devota pietas, quia cum esset justus et nollet eam traducere.*

Dans le *sermon XXII pour le jour de Noël,* prêché à Lyon, saint Bonaventure tire des leçons de la considération des différents personnages présents à la crèche. Il écrit : *Ex parte Joseph, invenimus considerandam et benedicendam reverentiae profunditatem, justitiae copiositatem, obsequii sedulitatem, caritatis indefectibilitatem,* t. IX, p. 122-123.

Cette idée de proposer saint Joseph comme le modèle de la piété envers Jésus et Marie, implique chez Bonaventure une véritable dévotion pour ce saint. On s'imagine la manière éloquente et affective dont il dut développer son sujet.

Après saint Bonaventure, docteur et mystique, interrogeons les autres mystiques.

Sainte Gertrude (+ 1302) et sainte Mechtilde de Hackeborn (+ 1298) qui ont laissé tant de renseignements sur la piété envers les saints, n'ont guère parlé de saint Joseph. Sainte Mechtilde se borne à le mentionner dans la *grande armée des saints* suivant le Christ en son Ascension : « parmi eux étaient, au premier rang, Jean-Baptiste, Joseph le nourricier du Seigneur, et Siméon qui reçut le Christ dans le temple ».

Sainte Gertrude raconte qu'elle faisait mémoire de saint Joseph de concert avec les saints du paradis, à propos de l'Annonciation de la Vierge.

> « Quand on nommait saint Joseph, à l'occasion du 25 mars, tous les saints du ciel inclinaient la tête par vénération pour celui qui avait été l'époux de la Vierge Marie » [8].

Dans la litanie de ses *Exercices,* où en termes émus Gertrude invoque Marie, les saints préférés des deux testaments et toute la cour céleste, saint Joseph ne figure point. Il n'apparaît pas davantage parmi les saints et les saintes familiers à la pensée de Mechtilde de Magdebourg. A vrai dire, elle nomme saint Joseph à trois reprises en traitant de l'enfance du Christ, mais rien dans son langage qui soit révélateur d'une dévotion [9].

Une contemporaine des deux Mechtilde et de Gertrude, sainte Marguerite de Cortone (+ 1297), l'illustre pénitente du tiers-ordre franciscain, était, elle, une dévote de saint Joseph. Elle avait coutume, dit Giunta, son confesseur et biographe, de réciter parmi les *Pater* qu'elle multipliait indéfiniment, cent *Pater* « pour saint Joseph, en l'honneur de son titre de père adoptif de Notre-Seigneur », et cent pour l'obéissance de Jésus à Marie, et cent autres « pour celle que saint Joseph obtint de lui » [10].

---

8. Sainte GERTRUDE, *Legatus divinae pietatis,* lib. IV, c. 12 ; *Vie et Révélations,* liv. IV, ch. XXI.

9. MECHTILDE DE MAGDEBOURG, *La Lumière de la divinité,* liv. II, c. VII, trad. par les bénédictins, Paris, 1878, p. 32, 33, 37.

10. GIUNTA BEVEGNATI (de Bevagna), *La Vie intime de sainte Marguerite de Cortone,* c. VI, 11-18, trad. J. BRIVAIN, Lyon, 1900, p. 171.

De cette pratique, il ne faut pas s'exagérer la portée. Qu'on n'oublie pas, en effet, que la sainte aurait récité par jour plus de seize mille *Pater*. Pour l'époque, le fait est presque normal.

Le grand dévot de saint Joseph, en même temps que de Marie, fut, au XIIIe siècle, le bienheureux Hermann-Joseph de Cologne, prémontré à Steinfeld (+ 1241). Il faut lire dans sa vie, écrite par un contemporain [11], les détails de sa tendresse fervente et ingénue. Il y est dit comment Marie, pour le récompenser, daigna le prendre en quelque sorte pour époux et changer le nom qu'il portait en celui de Joseph. Le nouveau Joseph s'appliquait à reproduire les vertus de l'ancien. Marie l'en félicitait, et souvent lui confiait l'Enfant divin. Il pouvait alors le contempler, le couvrir de caresses, le serrer sur son cœur.

Marie regardait avec joie un tel spectacle. Elle était heureuse de voir le bon moine s'appliquer à l'imitation de celui que le Saint-Esprit lui avait donné pour époux. Saint Joseph n'éprouvait pas un moindre bonheur à revivre, pour ainsi dire, dans la personne de ce religieux qui portait son nom et partageait son propre ministère.

Cette naïve et touchante histoire est révélatrice d'une dévotion qui ne sera guère dépassée.

2 — *Les reliques et la liturgie*

Le XIIIe siècle fut le temps où la dévotion à saint Joseph, encore timide en Occident, reçut de l'Orient des influences favorables à son développement. Ce furent notamment les reliques dites de saint Joseph, rapportées par les pèlerins et les croisés.

En 1254, de la première croisade dirigée par saint Louis, le sire de Joinville rapporta une précieuse relique : c'était, disait-on, une ceinture de saint Joseph. Il la déposa dans une chapelle qu'il fit construire tout exprès. Il voulut être inhumé auprès d'elle (+ 1319). C'est ce que rappelle l'obituaire qui enregistra le décès du sire ; et l'épitaphe de la tombe de Joinville, restituée en 1625, signale le don de la relique : *Nos zona sancti Josephi e Terra Sancta asportata ab eo feliciter donati*, etc...

A diverses époques, la ceinture de saint Joseph fut l'objet des

11. *Acta Sanctorum*, Avril, t. I, p. 679-683.

hommages de personnes illustres ; en 1629, par exemple, Richelieu et Louis XIII allèrent la vénérer [12].

Existeraient d'autres reliques du saint patriarche, elles aussi d'origine orientale et apportées à l'occasion des croisades.

Les églises de Semur, en Bourgogne, de Pérouse et de Sienne, en Italie, se disputent l'honneur de posséder l'anneau nuptial de saint Joseph [13].

A Florence, les religieux du monastère des Anges conservent un de ses bâtons. Il en est un autre à Rome, où l'on voit aussi son manteau [14].

Authentiques ou non, ces reliques traduisent un sentiment de vive dévotion de la part des occidentaux. Mais, peut-on dire, comme on l'a parfois prétendu, qu'elles constituent en elles-mêmes une preuve de la dévotion et du culte que l'Orient vouait alors à saint Joseph ? Non. Les pèlerins pouvaient fort bien rapporter, et rapportaient quantité de choses les intéressant, cédées à poids d'or, et qui n'étaient pourtant l'objet d'aucune vénération locale. Mais sachant par ailleurs que l'Orient, dès le IVe siècle, entourait d'honneur le juste Joseph et continua de le faire, ces faits prennent du coup une signification importante. Ils traduisent des influences directes exercées par l'Orient dans l'élaboration au moyen âge de la dévotion à saint Joseph chez les occidentaux.

De ces faits ressort aussi le non-fondé de l'opinion voulant qu'avant le XVe siècle, la dévotion à saint Joseph ait été exclusivement, ou quasi exclusivement monastique [15]. Dès le XIIIe siècle, on le voit, des laïques, bons chrétiens, tel le sire de Joinville, aimaient et vénéraient le saint patriarche.

Il faut parler ici de la prétendue action des carmes dans la diffusion en Occident de cette dévotion.

De nombreux auteurs tant anciens que modernes la supposent considérable. Ces moines d'origine orientale auraient surtout ré-

---

12. Cf. Fériel, dans les *Annales archéologiques*, Paris, 1845, t. II, p. 113-115, reproduit par X. Barbier de Montault, *Oeuvres complètes*, Poitiers, 1893, t. VIII, p. 556-557 ; Lucot, *Saint Joseph, Etude historique sur son culte*, Paris, 1875, p. 66-67 ; *De la vraye et véritable ceinture de saint Joseph, conservée chèrement en l'église Notre-Dame de Joinville sur Marne, au diocèse de Langres*, réimprimé à Saint-Dizier, 1872, p. 40-51.

13. Cf. *Acta sanctorum*, Mars, t. III, p. 15-16.

14. Cf. G. Patrignani, *Il divoto di S. Giuseppe*, Rome, 1866, cité dans *La science catholique*, Paris, 1895, t. IX, p. 977.

15. Ce point de vue est notamment celui de Lucot, *op. cit.*, p. 26.

pandu cette dévotion par leur liturgie [16]. Tout opposé est le sentiment de Lucot qui reprend le point de vue de Papebroch [17] et l'établit sur l'étude des manuscrits. Il s'agirait plutôt d'une légende, car rien ne fonde la thèse des carmes apôtres de la dévotion à l'époux de Marie. « J'ai cherché vainement, écrit Lucot, une messe propre de notre saint dans les deux missels carmes manuscrits que possède la bibliothèque nationale », qui datent le premier de la première moitié du XIVe siècle, le second de la fin du XVe siècle [18].

Tant que des documents nouveaux et sérieux ne seront pas présentés, cette position s'impose.

Mieux que les reliques, la liturgie nous est une précieuse source de renseignements.

Dans son amour pour saint Joseph, le bienheureux Hermann-Joseph avait désiré l'établissement d'une fête en son honneur dans l'Eglise entière. Il avait réfuté les objections que l'on devait lui faire, et composé un office pour cette fête. Sa tentative ne fut point vaine ; son texte fut utilisé dans un office de saint Joseph rédigé au XIIIe siècle, à Liège, au monastère bénédictin de Saint-Laurent. La bibliothèque royale de Bruxelles possède cet office qui, dit Seitz, porte les traces d'un fréquent usage [19]. Le prologue est du plus haut intérêt. L'auteur réclame pour saint Joseph un culte public. Il engage tous les chrétiens à demander son établissement dans la sainte Eglise. Pour la date de cette fête, il propose le 15 janvier ou le troisième jour après l'octave de l'Epiphanie, ou le jour suivant.

Il réfute aussi les objections courantes. Cette réfutation sera reprise au siècle suivant, comme nous le verrons, dans Ubertin de Casale.

Joseph est un homme, disait-on, de l'ancienne loi. Réponse : saint Joseph n'était peut-être pas mort avant la Passion du Sauveur. Personne ne connaît la date de son décès. Bien mieux, d'aucuns pensent qu'il était encore en vie au moment de l'Ascension. A ce propos, l'auteur du prologue parle de l'opinion selon laquelle, après

---

16. Cf. *Acta sanctorum,* Mars, t. III, p. 15-20 ; J. Bourassé, *Histoire de S. Joseph, Epoux de la Vierge Marie, Père nourricier de N.S. Jésus-Christ,* Tours, 1872, p. 362 ; S.E. le cardinal Dubois, *Saint Joseph,* coll. « les saints », Paris, 1927, p. 165.

17. Cf. dans les dernières éditions précitées des *Acta,* à la fin du t. III de mars, les *animadversiones.* Il est dit que les carmes n'auraient pris la fête de saint Joseph qu'un peu avant les dominicains et après les religieux de saint François.

18. Cf. J. Lucot, *Saint Joseph, Etude historique sur son culte,* Paris, 1875, p. 118.

19. Cf. J. Seitz, *op. cit.,* p. 196-197 ; Bibl. Royale de Bruxelles, Ms. 9598-606.

l'Ascension, si grande devint sa renommée que les Juifs le croyaient véritablement père de Jésus. Mais le juste Joseph leur jura, sous la foi du serment, que Jésus n'était point son fils, mais le Fils de Dieu et le Rédempteur promis. Alors les Juifs le saisirent et le tuèrent. Saint Joseph serait donc martyr. Légende ou vérité, peu importe, ajoute-t-il ; même s'il était mort avant la Passion, Joseph mériterait une fête.

Impossible de célébrer saint Joseph, objecte-t-on, puisqu'on ignore le jour de sa mort.

Pour répondre à cette autre difficulté, notre auteur précise qu'il n'est pas nécessaire que la fête corresponde à la date de la mort. Combien de saints sont célébrés le jour de leur naissance ou à une autre époque !

Suit l'office qui se termine sur cette observation :

« Si ce petit livre tombe entre les mains de moines qui prient durant la nuit, ils y trouveront un aliment à leur piété ».

Cet office est caractéristique, il traduit toute une mentalité. La partie la plus personnelle et exprimant le mieux la dévotion de l'auteur, se trouve dans les premières vêpres.

En voici les antiennes [20] :

1) *Ave stella gloriosa, clarior sole, Joseph juste, tua pia prece nos de tenebris libera, et in regno claritatis colloca.*
2) *O benigne Joseph juste ; hoc concede ut qui solemnia tua gaudent colere gratulentur et ditentur verae luci munere.*
3) *O Joseph sanctissime, det Deus nobis digne tuis solemniis interesse, et laudes nostras laudibus angelicis societ precibus tuis.*
4) *O benignissime Joseph, orantes ad te confugimus, digneris adesse nostris precibus, et Jesus, quem nutristi, sit nobis clemens et propitius tuis almis precibus.*
5) *O gloriosissime Joseph alme, quam beatus et quam felix es in deliciis paradisi et in amore Dei. In his omnibus mereamur tibi adiungi.*

De l'hymne, détachons la première et dernière strophes.

Deus potens in excelsis,
In his Joseph solemniis,
Corda munda, mentes serva

20. Cf. J. Seitz, *op. cit.*, p. 337.

Vera in innocentia,
Et perduc ad coelestia.

Praesta, beata Trinitas,
Concede, simplex Unitas,
Joseph justi precibus,
Sociemur coelestibus,
Et cum eo gloriemur,
In perenni laetitia. Amen[21].

Cette pièce liturgique, tant par son prologue que par son contenu proprement dit, témoigne pour le saint patriarche d'une dévotion tendre, ardente, militante, qui s'épanouit en culte.

Les réponses faites aux objections contre l'établissement de sa fête, comme d'ailleurs les objections elles-mêmes, supposent que les esprits s'occupaient activement de l'époux de la Vierge.

Voici un autre document liturgique datant de la seconde moitié du XIIIe siècle. Il s'agit d'une messe en l'honneur de saint Joseph. Dans un missel du couvent de Saint-Florent, dans la Basse-Autriche, appelé missel de Passau, entre autres messes votives, il en est une intitulée : *De sancto Joseph nutritore Domini.* Plus tard, elle fut adoptée par de nombreux missels allemands. On la célébrait ou faisait célébrer pour se mettre à l'abri des fausses accusations : *Contra infamiam malorum hominum*[22].

Au XIIIe siècle, le courant spéculatif, pour avoir nettement dominé au détriment du courant mystique et dévot, ne l'a pourtant pas absorbé. C'est ainsi que, durant le siècle de saint Thomas d'Aquin, la dévotion à saint Joseph poursuit tout de même son essor.

Sans doute, saint Joseph n'a encore qu'une place restreinte dans la littérature religieuse, dans la piété des âmes dévotes et dans la liturgie.

Toutefois, il s'en faut que dévotion et culte soient inconnus. Les sermons d'un saint Bonaventure, les effusions d'un Hermann-Joseph, l'intérêt que suscitent chez un Joinville, par exemple, les reliques de notre saint, la messe votive qui se célèbre en son honneur, et surtout l'office qui lui est consacré sont autant de manifestations d'une dévotion réelle, d'une dévotion qui vit et ne demande qu'à grandir.

21. Cf. J. Seitz, *op. cit.* p. 338.
22. Cf. J. Seitz, *op. cit.*, p. 198.

A ce progrès contribuèrent, pour une bonne part, les *Méditations de la vie du Christ* du pseudo-Bonaventure, un des écrits qui eurent le plus d'influence sur la spiritualité du moyen âge.

II. — *LES MÉDITATIONS DE LA VIE DU CHRIST DU PSEUDO-BONAVENTURE*

Les Méditations de la vie du Christ [23] furent composées en Italie, à la fin du XIIIe siècle ou au début du XIVe. L'incertitude sur la date de composition jointe à l'importance dont jouit ce document exigent, pour lui, une place à part, et cette place-ci, l'auteur, un franciscain, la destine à une religieuse de Sainte-Claire. Afin de l'attacher, par la méditation, à la sainte humanité du Christ, il lui offre une « biographie mystique » autrement développée que le récit évangélique.

Dans la réalisation de son travail, il utilise surtout saint Bernard. Il puise sans hésiter dans des révélations privées, prétendant apporter de nouveaux détails sur la vie terrestre du Sauveur. Bien plus, quand il manque de renseignements, il invente. Son unique but est d'édifier ; le vraisemblable lui suffit. Il ne se fait pas faute de raconter les choses « comme on peut croire pieusement qu'elles se sont produites », selon sa propre expression.

Un tel ouvrage, dans la composition duquel se reflètent la pensée et les sentiments de l'auteur, ceux de plusieurs pieux personnages de son temps, est pour nous du plus haut intérêt ; il est révélateur, non seulement de la piété d'un moine, mais encore du milieu où il vivait.

Or dans cette piété, saint Joseph occupe une place assez notable.

Tout ce qui le concerne est dominé et comme éclairé par un principe général, qui dit toute l'importance de Joseph dans le mystère du Verbe incarné :

> « Si, d'abord, vous demandez pourquoi le Seigneur voulut que sa mère eût un époux, puisqu'il avait décrété qu'elle demeurerait toujours vierge, il y a trois réponses à vous donner : c'était, d'abord, afin que sa grossesse ne la couvrît pas d'infamie aux yeux du monde ; ensuite, afin

23. PSEUDO-BONAVENTURE, *Méditations de la vie du Christ,* trad. de RIANCEY, 10e édit., Paris, 1923 ; cf. le P. MICHEL-ANGE [Sarraute], *Saint Joseph dans les Méditations du Pseudo-Bonaventure,* dans la revue *Orient,* année 1924, p. 303-309, 341-346, 390-395, 452-463 ; année 1925, p. 17-26, 62-69.

qu'elle pût jouir de la société et de la protection d'un époux, et enfin, afin que l'enfantement du Fils de Dieu restât caché au démon »[24].

On retrouve ici la pensée de saint Bernard qui n'était elle-même que l'écho de toute la tradition.

1 — *Saint Joseph avant la Nativité*

C'est l'époux de sagesse et de bonté qui est surtout offert à notre considération.

Que Joseph devienne l'époux de Marie, c'est là le fait d'une volonté de Dieu.

« Dans sa quatorzième année, la Bienheureuse Vierge Marie épousa Joseph par une inspiration divine »[25].

De Marie, Joseph reste le compagnon assidu. Ensemble, ils vont chez Elisabeth et Zacharie.

« Elle se rend donc avec Joseph, son époux, de Narazeth à la demeure d'Elisabeth. Quelle maison que celle où demeurent ces deux mères portant de tels fils ! Là aussi sont ces deux grands et admirables vieillards, Zacharie et Joseph »[26].

Joseph et son épouse sont revenus chez eux. Cependant les merveilles annoncées par l'ange se réalisent ; chaque jour elles deviennent plus sensibles.

« Comme Notre-Dame et Joseph, son époux, vivaient ensemble et que l'enfant croissait dans les entrailles de sa mère, Joseph ayant reconnu que Marie était enceinte, en fut désolé outre mesure. Joseph regardait donc son épouse ; bien souvent il s'affligeait et il était troublé. Il lui montrait un visage désolé, et d'elle, il détournait les yeux, comme si elle eût été coupable. En fait, il la soupçonnait d'adultère. Aussi Joseph songeait à la répudier secrètement »[27].

On se le rappelle, tout autre était pour saint Bernard le motif déterminant. Le point de vue du pseudo-Bonaventure ne serait-il pas le signe d'une moindre estime pour Joseph ? Point du tout.

Le doute qu'il prête à Joseph fournit, au contraire, à notre auteur l'occasion de mettre en relief la grandeur du saint patriarche.

---

24. PSEUDO-BONAVENTURE, *Méditations de la vie du Christ*, c. VI, p. 78-79.
25. C. III, p. 64.
26. C. V, p. 76.
27. C. VI, p. 78-79.

Joseph veut répudier son épouse qu'il suspecte d'adultère. C'est vrai. Mais il n'a rien des dispositions qui, dans de pareils cas, animent les époux ordinaires. En cette âme brisée, il n'y a que mesure, patience et piété.

« De son projet vraiment on peut parler, dit le pseudo-Bonaventure, puisque l'Évangile loue Joseph *(Matth. I)*. Il y est dit que c'était un homme juste et d'une grande vertu. En voici bien la preuve. Tandis que l'adultère de leur femme engendre ordinairement chez les époux des sentiments d'affliction profonde, de honte et de fureur, nous trouvons Joseph rempli de modération et de courage : il ne voulait pas accuser Marie. Il souffrait avec patience ce terrible outrage. S'abstenant de chercher une vengeance éclatante, tant il était animé par des sentiments de piété, il avait projeté de la répudier dans le secret » [28].

Mais le ciel se met de la partie. Dieu envoie son ange. « Aussitôt la tribulation se change en une grande et douce consolation » [29]. La lumière est faite. La confiance et la paix sont dans son âme. Alors de quelles sollicitudes n'entoure-t-il pas sa sainte épouse ?

« Oui, il l'environne de sa chaste affection, plus tendrement qu'on ne saurait dire. D'elle, il prend des soins infinis. Notre-Dame demeure à ses côtés au milieu de la plus douce confiance. Tous deux vivent dans la joie de leur pauvreté » [30].

Maintenant la mission de Joseph va prendre toute la plénitude de son sens, car Noël approche. L'époux va se doubler du père.

2 — *Saint Joseph à partir de la Nativité*

Marie et Joseph sont à Bethléem, mais pour eux point de place.

« Aussi sont-ils obligés de se retirer dans une sorte de caverne où l'on se mettait à l'abri. Là, Joseph, qui était maître-charpentier, fit vraisemblablement une espèce de clôture » [31].

« Vraisemblablement », le mot est bien dans la manière du pseudo-Bonaventure.

De la naissance du Christ, l'auteur des *Méditations* donne une peinture réaliste en même temps que très chaste. Au préalable, il fait la monition suivante :

---

28. C. VI, p. 79.
29. C. VI, p. 80.
30. C. VI, p. 80.
31. C. VII, p. 84.

« Et maintenant, considérez tout ce que je vais vous dire avec la plus grande attention. Car ce que je vais rapporter a été dévoilé par le Seigneur lui-même, ainsi que je le tiens d'un Saint de notre ordre, parfaitement digne de foi, à qui ces détails avaient été révélés » [32].

Par son insistance, l'auteur, on le sent, accorde à cette révélation une grande importance. En fait, sa portée est considérable, elle reflète un état d'esprit.

L'heure de l'enfantement est arrivé :

« Alors, la Sainte Vierge se leva et s'appuya contre une colonne qui se trouvait là [33]. Joseph était assis près d'elle et bien triste, sans doute parce qu'il ne pouvait préparer tout ce qu'il fallait. Se levant aussitôt, il prit du foin de la crèche, le déposa aux pieds de la Sainte Vierge et se retourna d'un autre côté. Alors le Fils du Dieu éternel sortit des entrailles de sa mère. Puis, Marie s'agenouilla et adora. Joseph l'adora également et prenant la selle de l'âne, et en retirant le petit coussin de laine ou de bourre, il le posa près de la crèche, pour que Notre-Dame put s'y asseoir. Elle s'assit ; et, plaçant la selle sous son bras, elle se tenait ainsi, la Reine du Monde, regardant la crèche, les yeux et le cœur attachés sur son Fils bien-aimé » [34].

Avec quelle candeur et quelle tendresse il peint le bon saint Joseph, fidèle et actif serviteur de la mère et de l'enfant ! et de quel accent il nous rappelle la crèche !

« Et vous qui avez tant tardé, fléchissez le genou et adorez Dieu, vénérez sa Mère, et saluez avec respect le saint vieillard Joseph » [35].

Suivent les divers événements de la vie du Sauveur dans lesquels saint Joseph a une place plus ou moins grande : circoncision, présentation, fuite devant Hérode. Rien de saillant ne mérite d'être relevé [36].

La Sainte Famille est installée dans la terre d'Egypte. Que le fidèle lui rende visite !

---

32. C. VII, p. 84.

33. Sur ce détail et sur le clayonnage fermant tant bien que mal la crèche, œuvre du maître-charpentier qu'était saint Joseph, cf. E. MÂLE, *L'art religieux de la fin du Moyen-Age en France,* 2e édit., Paris, 1922, p. 47-48 ; il montre comment l'art chrétien s'inspira du pseudo-Bonaventure.

34. C. VII, p. 85.

35. C. VII, p. 91.

36. Cf. E. MÂLE, *L'art religieux du XIIIe siècle en France,* 5e édit., Paris, 1923, p. 218-220.

« L'Enfant-Jésus vous conduira à sa Mère, et vous traitera avec une affabilité bienveillante. Et vous, faites-lui votre révérence à deux genoux, ainsi qu'au saint vieillard Joseph, et avec eux, reposez-vous » [37].

Quelle fraîcheur dans ces lignes !

La dernière fois que notre auteur mentionne Joseph, c'est au moment où Notre-Seigneur quitte le toit familial.

« Ayant respectivement pris congé de Marie et Joseph, Jésus se mit en chemin » [38].

Encore que, dans ces textes, il ne s'agisse pas à proprement parler d'un culte — nulle part le pseudo-Bonaventure n'engage sa lectrice à prier saint Joseph, tandis qu'il le fait pour Marie — on y découvre une tendre dévotion pour notre saint.

Elle ressort de l'ensemble, plus particulièrement des deux passages où l'auteur exhorte à « fléchir les genoux » et à « saluer avec déférence et respect le saint vieillard Joseph ». Cette vénération, Joseph la mérite, car il est homme de vertu. On se souvient des sentiments de patience, de courage, de piété, de pureté qui lui sont prêtés à l'occasion de ses doutes cruels. A leur tour, les vertus et les grandeurs de Joseph reposent, dans l'esprit de notre auteur, sur ses relations étroites avec Jésus et Marie dans le mystère de l'Incarnation. Saint Joseph reste le saint caché, mais non pas tellement caché qu'on ne puisse l'apercevoir, et si attirant qu'il est impossible de ne pas aller à lui.

III. — LE XIVe SIÈCLE

1 — *En dehors des Franciscains*

Le nom qui se présente tout de suite à l'esprit est celui de Ludolphe le Chartreux (+ 1370). Sa *Vie du Christ,* dont le succès fut grand, l'influence considérable, dépend, pour une large part, des *Méditations de la vie du Christ* du pseudo-Bonaventure. Il y ajoute beaucoup. Cependant, c'est la même méthode qui consiste à suppléer au silence de l'Evangile par les révélations privées, les apocryphes, et aussi par de pieuses imaginations restant à la fois dans la vraisemblance et l'orthodoxie.

Ludolphe cite abondamment les Pères : saint Ambroise, saint

37. C. XIII, p. 130.
38. C. XVI, p. 154.

Augustin, saint Jérôme, etc..., surtout saint Bernard. Il explique comme eux et par eux, en reproduisant leurs textes, la signification du nom de Joseph et le rôle joué par le saint dans le mystère du Dieu fait homme.

Passons, pour arriver à ce qui est plus significatif chez Ludolphe.

Ludolphe exhorte ses lecteurs à s'approcher de la crèche :

> « Et vous, chrétiens, allez aussi à votre tour voir ce Verbe fait chair ; allez adorer le Seigneur votre Dieu, saluez respectueusement sa sainte Mère et saint Joseph » [39].

Il nous conduit en Egypte, nous fait pénétrer dans le pauvre intérieur de Marie et de Joseph. Là, il nous invite à vénérer, à compatir.

> « Ah ! unissons-nous à Marie dans ses peines. N'oublions pas non plus saint Joseph, qui travaillait pour sa part avec ardeur à son métier de charpentier. Quelle ample matière à votre compassion ! Demeurons quelque temps à la méditation en compagnie de ces saints personnages. Ensuite, demandons-leur la permission de nous retirer. Mettons-nous à genoux pour recevoir leur triple bénédiction. Saluons-les, les larmes aux yeux et la douleur dans l'âme, pensant qu'ils sont exilés de leur patrie » [40].

Ici Ludolphe, sans le dire, utilise le pseudo-Bonaventure [41].

La dépendance s'affirme nettement si l'on remarque, expressions analogues mises à part, qu'entre mille circonstances qui lui sont offertes d'exprimer ses sentiments de vénération à Joseph, il s'arrête à celles-là même qu'a choisies l'auteur des *Méditations*.

D'autres passages plus personnels, sans exprimer au même degré une dévotion attendrie envers saint Joseph, ne sont pourtant point négligeables.

---

39. LUDOLPHE LE CHARTREUX, *La grande vie de Jésus-Christ*, trad. Dom M.P. AUGUSTIN, Paris, 1864, t. I, c. IX, p. 177.

40. LUDOLPHE LE CHARTREUX, *op. cit.*, t. I, c. XIII, p. 294.

41. Qu'on rapproche de ces deux passages les lignes suivantes écrites par l'auteur des *Méditations de la vie du Christ* à la crèche : « Et vous, qui avez tant tardé, fléchissez le genoux et adorez votre Dieu, ensuite, vénérez sa Mère et saluez avec respect le saint vieillard Joseph ». (C. VII, p. 91) ; cf. note 35.

En Egypte : « Ensuite, l'Enfant Jésus vous conduira à sa mère et vous traitera avec une affabilité bienveillante. Et vous, faites-lui votre révérence à deux genoux ainsi qu'au saint vieillard Joseph, et avec eux, reposez-vous ». (C. XIII, p. 130) ; cf. note 37.

« Marie, dit-il, peut désigner notre Sainte Mère l'Eglise ; Joseph, son époux, figure l'Evêque qui, comme un époux, porte un anneau au doigt. »
« Joseph représente, comme le dit saint Rémy, les apôtres prêchant l'Enfant Jésus, la foi et la connaissance du Sauveur. Joseph en Egypte figure le passage des apôtres aux gentils, auxquels ils portent la foi de Jésus-Christ » [42].

Enfin :

« On ne peut trouver Jésus-Christ que par l'entremise de Marie et de Joseph, c'est-à-dire par la vie contemplative et la vie active » [43].

La bienheureuse Marguerite de Médole, près de Città di Castello, tertiaire dominicaine (+ 1320) se distingue parmi les âmes dévouées à saint Joseph.

Aveugle, elle jouissait des clartés de la contemplation mystique et de la vue du Verbe incarné dans ses différents mystères. Celui de la Nativité avait ses préférences. Elle était saisie par la pensée des soins si pleins de sollicitude dont saint Joseph entourait le nouveau-né et la Vierge, sa Mère. Sur ce sujet, dit son biographe, elle aimait à revenir par la méditation. Elle était heureuse de s'entretenir de saint Joseph avec les Frères prêcheurs.

On aurait trouvé dans son cœur, après sa mort, trois pierres, dont l'une portait gravée l'image de saint Joseph, devant lequel une religieuse dominicaine était agenouillée [44].

De la vérité historique de la chose, il n'est pas ici question. Ce qui demeure certain, c'est la grande dévotion de Marguerite pour saint Joseph à laquelle ce fait n'est pas sans ajouter. Cela seul importe. Cette tendre dévotion envers Joseph, considéré principalement à la crèche, tant occupé à servir la Mère et l'Enfant ne serait-elle pas en dépendance des *Méditations* du pseudo-Bonaventure ? Peut-être.

Dans les révélations de sainte Brigitte, il est plusieurs fois question de saint Joseph. Un passage surtout mérite d'être signalé. La Vierge parle à Brigitte :

« Joseph, dit-elle, me servit si fidèlement qu'on n'ouït jamais de sa bouche une parole de cajolerie, jamais murmure, jamais courroux, car, il était très patient, soigneux en son labeur, où il était nécessaire, doux à ceux qu'il reprenait, obéissant à mon service, prompt défenseur de ma virginité, très fidèle témoin des merveilles de Dieu. Il était aussi tellement mort au monde et à la chair qu'il ne désirait que les choses

42. C. XIII, p. 291.
43. C. IX, p. 173.
44. *Acta Sanctorum*, Avril, t. II, p. 189-190 ; cf. la note X, p. 192.

célestes. Il était si croyant aux promesses de Dieu qu'il disait incessamment : « Plût à Dieu que je vive et que je voie les volontés de Dieu accomplies ! » Rarement il venait aux assemblées des hommes et à leurs conseils, car tout son désir était d'obéir aux volontés divines. Voilà pourquoi, maintenant, grande est sa gloire » [45].

On pourrait sans doute glaner encore çà et là quelques textes du même genre dans la littérature religieuse non franciscaine du XIVe siècle. Pourtant, on croit avoir dit l'essentiel. Doivent être enfin signalés ici deux faits qui se rapportent à l'histoire du culte de saint Joseph.

En 1349, un prêtre de Parme, du nom de Donnino Raimondi, institua un bénéfice dans l'oratoire de la *Disciplina nova.* Parmi les charges imposées au titulaire, se trouvait celle d'assister à la solennité de la fête des parents de la Sainte Vierge et de saint Joseph, qui devait être célébrée le lendemain de la Saint-Jacques, 26 juillet, ou un autre jour, s'il y avait empêchement [46].

Cette solennité du 26 juillet ne serait-elle pas une importation de la fête orientale du 26 d'épiphi ? Ne décèle-t-on pas là encore une influence de l'Orient dans la formation de la dévotion occidentale ? [47]

Une confrérie en l'honneur de saint Joseph pour les jeunes filles, érigée dans l'église de Saint-Agricol à Avignon, remonterait à Grégoire XI (élu pape en 1371). On a même prétendu qu'une chapelle de Saint-Agricol, qui est ornée des armes de Grégoire XI et avait été bâtie pour cette confrérie, existât antérieurement à Saint-Agricol ; mais qu'elle soit l'œuvre de Grégoire XI, c'est une pure conjecture du P. de Barry [48].

2 — *Les Franciscains*

Si intéressants que soient tous ces signes d'une dévotion grandissante envers saint Joseph, ils le cèdent en valeur à ceux que nous rencontrons dans l'Ordre de Saint-François.

---

45. Sainte Brigitte, *Révélations,* trad. J. Ferraige, réédition d'Avignon, 1850, t. III, p. 376.

46. X. Barbier de Montault, *Oeuvres complètes,* Poitiers, 1893, t. VIII, p. 404, rapporte ce fait d'après L. Barbieri, *Statuta ecclesiae Parmensis,* p. 167.

47. Cf. *Acta sanctorum,* Mars, t. III, p. 17.

48. Le mois de juillet continua d'être regardé comme celui de la mort de saint Joseph. La Congrégation des rites rejeta, le onze juin 1629 et le 9 août 1653, deux demandes, la première du diocèse de Sezze (Suessana), l'autre de la confrérie de Saint-Joseph à Sainte-Marie de la Rotonde à Rome, portant celle-ci sur un office propre, celle-là sur une fête avec octave, le 20 juillet. Cf. X. Barbier de Montault, *op. cit.,* t. VIII, p. 398.

Deux franciscains, Ubertin de Casale et Barthélemy de Pise, l'un au commencement, l'autre à la fin du XIVe siècle, ont parlé de saint Joseph en des termes mémorables. Le premier, Ubertin de Casale, dont on perd la trace à partir de 1325, composa pendant un exil à l'Alverne (1305) l'*Arbor vitae crucifixae Jesu,* singulier mélange d'effusions tendres et de hardis projets de réforme.

Comment se fait-il que ces pages sur saint Joseph aient passé presque inaperçues ? [49]

J. Seitz les ignore dans sa monographie si fouillée sur le culte de saint Joseph. Et l'auteur d'un livre savant sur Ubertin, le P. Callaey, dit : « Quant à saint Joseph, Ubertin, suivant la coutume de l'époque, ne lui accorde pas grande attention. A ses yeux, c'est un bon vieillard, *senex Joseph,* obscur collaborateur à l'œuvre sublime de la rédemption » [50].

Or ce qu'Ubertin a écrit, constitue, peut-on dire avec le Père Michel-Ange, *le premier traité* composé sur saint Joseph.

Si l'on excepte la 2ème homélie *supra Missus est* de l'abbé de Clairvaux, on n'a rencontré jusqu'à présent que des traits épars. Ubertin, lui, nous présente un tout organique, une véritable somme en raccourci.

Révélateur d'une dévotion, ce document livre, comme aucun ne l'avait encore fait, les raisons théologiques qui la fondent.

Il fait partie d'un des plus splendides chapitres de l'*Arbor vitae crucifixae Jesu* consacré à la fuite en Egypte.

Saint Joseph y est considéré dans ses rapports avec la Vierge, avec l'Enfant Dieu, avec le Père éternel, avec les autres patriarches [51].

49. A notre connaissance, le P. MICHEL-ANGE [Sarraute] est le seul historien qui ait signalé ce qu'Ubertin de Casale et Barthélemy de Pise ont écrit de saint Joseph ; cf. *Orient,* Ière année, 1917, No. I, p. 128 (en note).

Parlant de Ubertin, le Père Michel-Ange poursuit : « l'extraordinaire dévotion pour le glorieux patriarche de ce vénérable auteur semble ne pouvoir s'expliquer que par l'influence bien connue qu'exerça sur lui sainte Marguerite de Cortone. » Nous ne pouvons partager cette affirmation donnée sans preuve. On a vu que de la dévotion de Marguerite à saint Joseph il ne fallait pas d'ailleurs exagérer la portée. Le révérend Père a bien voulu nous communiquer par lettre des renseignements complémentaires sur Ubertin et Barthélemy. Nous tenons ici à le remercier.

50. P.F. CALLAEY, *Etude sur Ubertin de Casale, l'idéalisme franciscain spirituel au XIVe siècle,* Louvain, 1911, p. 90.

51. UBERTIN DE CASALE, *Arbor vitae crucifixae Jesu,* Venise, 1485, liber II, c. VI (non folié) : « Apparet mirandus vir iste, si ipsum consideramus per respectum ad Virginem, ad divinam Prolem, ad aeternum patrem et ad omnium sanctorum patrum exercitum precedentem. »

1° Saint Joseph et la Vierge.

Joseph est digne de notre admiration du fait de ses rapports avec la Vierge. Ces rapports dérivent du mariage, de la cohabitation, des services rendus.

D'abord, *ratione virtutis matrimonialis,* entre Marie et Joseph exista un mariage véritable.

> « Il fut contracté par l'inspiration divine. Or, dans le mariage, l'union des cœurs s'établit à ce point, que l'époux et l'épouse sont appelés une même personne. Aussi à la Vierge, son épouse, Joseph ne peut pas ne pas ressembler. Comment alors un esprit clairvoyant pourrait-il penser que l'Esprit-Saint aurait uni d'une union aussi étroite, à l'âme d'une Vierge telle que Marie, une autre âme, si celle-ci n'eût pas eu avec elle une grande similitude par la pratique des vertus ? Je le tiens donc pour certain, ce saint Joseph fut l'homme le plus pur en virginité, le plus profond en humilité, le plus ardent en amour, le plus élevé en contemplation. »

D'où la profonde affection de Marie pour Joseph.

> « Et parce que la Vierge savait que le Saint-Esprit lui avait donné Joseph comme époux, et pour être le fidèle gardien de sa virginité, et pour partager avec elle son amour de charité ainsi que son attentive sollicitude envers son divin Enfant, fils de Dieu, oui, je le crois, Marie aimait très sincèrement saint Joseph. Il est à croire qu'ils firent l'un et l'autre vœu de virginité. »

Riche de la personne et de l'affection de Marie, Joseph l'était encore de ses prières et de ses trésors spirituels.

> « Si la mère de Dieu, dans sa grande charité, prie pour les pécheurs, les bourreaux de son Fils, à combien plus forte raison n'a-t-elle pas dû solliciter les grâces du ciel pour cet époux très dévoué et très aimant. Puisque les biens de l'épouse sont ceux de l'époux, je crois donc que la bienheureuse Vierge a communiqué à Joseph des trésors de son cœur, tout ce qu'il en pouvait recevoir. »

Ensuite *ratione cohabitationis.* — Une source de grande perfection lui venait des très saints exemples que lui donnait la Vierge, avec laquelle il demeurait perpétuellement.

> « La sachant mère de Dieu et toute remplie de l'Esprit-Saint, avec quels sentiments de respect, d'humilité, de pureté, ne dut-il pas vivre à ses côtés. Si nous, misérables pécheurs, de nos relations avec les hommes saints qui, pourtant, ne sont rien en comparaison de la Vierge, nous tirons souvent profit, quels ne durent donc pas être les accroissements en vertus qui s'accomplirent dans l'âme de Joseph, du fait de son union

avec la Vierge très sainte, donnée à lui comme épouse par le Saint-Esprit ? Cette raison, dans une proportion bien plus grande encore, doit être étendue à sa cohabitation avec le bon Jésus, auprès duquel il resta jusqu'au jour de sa mort. »

Enfin *ratione obsequiositatis.* — Joseph retira une grande perfection des services rendus à Marie.

« En effet, si la mère de bonté ne laisse pas un seul *Ave Maria* sans récompense, avec quelle gratitude et quelle affection ne devait-elle pas agir en réponse aux travaux si pleins de sollicitude que Joseph accomplissait pour gagner son pain et celui de son Fils ? »

Aussi, conclut Ubertin, Marie aimait-elle Joseph plus que n'importe quelle créature. Dans son œur il venait tout de suite après Jésus, le fruit béni de son sein.

2° Saint Joseph et l'Enfant Dieu.

On conçoit les avantages que saint Joseph retira de son contact avec Jésus. Comme le remarque Ubertin, ce qui vient d'être dit sur la Vierge éclaire suffisamment ce point pour qu'il n'y ait pas lieu de le traiter longuement. Il se contente de l'indiquer.

L'idée à laquelle il s'attache surtout ici, est celle de la paternité de saint Joseph. Les relations qui unissent Joseph et Jésus sont celles qui existent entre père et fils.

« Jésus se comportait en toutes choses à son égard avec une attitude respectueuse et obéissante, en vrai fils. »

Et Joseph était pour lui un véritable père.

« A quelle hauteur dans la contemplation et à quel degré dans l'ardente charité ne devait pas s'élever l'âme de Joseph, lorsque, dans son œur, il méditait le spectacle qui s'offrait à ses yeux. Le Fils de Dieu s'était fait son fils, et c'était lui, Joseph, qu'Il s'était choisi pour nourricier, guide, protecteur de sa vie mortelle.
Oh ! quels doux baisers il reçut de Lui. Oh ! avec quelle douceur il L'entendait, tout petit Enfant, l'appeler du nom de père, et avec quelle suavité il se sentait doucement embrassé par Lui. C'est qu'un amour sans réserve et transformant le portait vers Lui, comme vers un fils très doux que le Saint-Esprit lui avait donné par la Vierge, son épouse. »

Ubertin reprend la pensée de saint Augustin.

« Si, selon les lois humaines divinement approuvées, quelqu'un peut adopter un enfant étranger, combien plus le Fils de Dieu donné à

Joseph, en sa très sainte épouse, sous l'admirable mystère d'un mariage virginal, doit-il être appelé son fils, et même cru tel. »

Les lignes suivantes méritent une particulière attention.

« Ce titre lui convient, poursuit Ubertin, encore que la sainte Eglise, pour éviter la calomnie des hérétiques, ne l'appelle point père sans réserve ; elle lui donne le nom de père putatif. Pour cette même raison, elle ne le célèbre pas. Mais de cette absence de solennité, il faut surtout chercher l'explication dans le fait que Joseph est descendu aux limbes et appartient à l'Ancien Testament. »

Puis l'auteur dit avec quelle élévation Joseph appréciait le mystère de Dieu, dont la grandeur s'était si profondement abaissée pour notre salut. Si nous, rien qu'au souvenir des abaissements de notre Dieu, nous sommes fortement saisis, que devait-il en être pour Joseph qui avait si intimement vécu ces mystères ?

3° Saint Joseph et le Père éternel.

Un principe, fécond en conséquence, est bien le suivant :

« Grand fut ce Joseph, que le Père éternel rendit, dans son amoureuse libéralité, participant, d'une certaine manière, de sa puissance sur son Fils incarné. Si l'on a pris garde à cette loi, souvent exprimée dans cet ouvrage : « Quand la divine grâce choisit quelqu'un pour un état déterminé, elle le gratifie de toutes les grâces qui le rendent très apte à cet état », avec rigueur il faut conclure que toutes les vertus, poussées à leur perfection, se trouvaient rassemblées sur le front de ce si grand Joseph. »

4° Saint Joseph et les autres saints patriarches.

S'inspirant de saint Bernard, Ubertin traite très rapidement ce dernier point. Saint Joseph est le dernier et le plus grand patriarche.

« De l'Ancienne Loi, Joseph est comme l'heureuse conclusion, car c'est en lui que se réalisèrent les espérances des patriarches. Seul, en effet, il posséda réellement ce que la bonté de Dieu avait promis aux autres. Il est donc à bon droit figuré par ce patriarche Joseph qui conserva le froment aux peuples. Mais il l'emporte sur lui. Car il a fait plus que de fournir à ceux d'Egypte le pain de la vie matérielle ; en nourrissant Jésus avec un soin très vigilant, il a donné à tous les élus le pain des cieux, source de vie céleste. »

Suit cette courte, mais combien émouvante prière.

« Souvenez-vous donc de nous, ô bienheureux Joseph, et par le suffrage de votre prière, sans cesse procurez-nous ce pain du ciel. Rendez-nous

également favorable la bienheureuse Vierge, votre épouse, et obtenez-nous que, malgré notre indignité, comme des fils très chers nous soyons adoptés par elle. »

En lisant ces pages, on a certainement eu l'impression du déjà vu. Aurait-on été victime d'une illusion ? Non pas. Tout s'explique par le fait que saint Bernardin de Sienne, dans son sermon fameux sur saint Joseph (or, c'est bien ce sermon qui nous revient à l'esprit), a largement utilisé l'écrit d'Ubertin. Qu'il suffise, pour le moment, de signaler la chose.

Le témoignage de notre auteur révèle une tendre dévotion envers saint Joseph. Ses sentiments de respect, de sympathie confiante à l'égard du saint patriarche sont tels qu'il est tout naturellement conduit à le prier. On se souvient en quels termes il l'invoque.

Cette ardente dévotion n'a rien d'un enthousiasme irréfléchi. Elle s'inspire de la théologie la plus sûre.

Il ne s'agit plus de réflexions faites en passant, à l'occasion d'un texte scripturaire, mais d'un tout organique. Ubertin groupe, suivant la méthode scolastique, des matériaux jusque-là dispersés. Il fait la synthèse. Mieux encore, sur un point de toute importance, Ubertin apporte du nouveau, de la lumière sur plusieurs autres.

Toute sa théologie de saint Joseph est dépendante de ce principe :

« Quand la divine grâce choisit quelqu'un pour un état déterminé, elle le gratifie de toutes les grâces qui le rendent très apte à cet état. »

De ce principe, tout le reste découle et Ubertin est le premier à l'appliquer à saint Joseph [52].

Notre auteur a fort bien saisi la nature des relations qui unirent Joseph à l'Enfant Dieu, dont il doit être dit le père dans un sens très réel. La raison qui fonde la paternité de Joseph réside dans son mariage, *verissimum matrimonium,* avec la Vierge, mère véritable du Verbe incarné.

Sans doute cette idée avait été exprimée. Néanmoins on perçoit le travail qu'elle a fait dans les esprits.

Dans le milieu d'Ubertin, on ne célèbre pas saint Joseph. Cepen-

52. Avant lui, saint Thomas l'avait formulé en l'appliquant à la Sainte Vierge, III, q. XXVII, a. IV.
« Respondeo dicendum quod illos quos Deus ad aliquid eligit, ita preparat et disponit ut ad id ad quod eliguntur inveniantur idonei...
Beata autem Virgo fuit electa divinitus ut esset mater Dei. Et ideo non est dubitandum quin Deus per suam gratiam eam ad hoc idoneam reddidit. »

dant la dévotion pour notre saint a pris consistance dans les âmes. Aussi s'étonnent-elles de cette abstention. Les explications qu'il apporte traduisent cette surprise [53].

D'un même état d'esprit, on a eu l'indice au siècle précédent, à travers le prologue de l'office liégeois du monastère bénédictin de Saint-Laurent. Manifestement la dévotion gagne du terrain.

Par le témoignage de ce fils de saint François, on saisit tout le progrès accompli depuis saint Bernard. Avec le temps et la réflexion, cette dévotion s'est accrue et s'est fondée sur de solides bases théologiques. Déjà tout l'essentiel est dit. L'écrit d'Ubertin est le fruit de toute une poussée de sève.

Barthélemy de Pise (+ 1401), un autre franciscain non moins célèbre, fait écho vers la fin du XIVe siècle à Ubertin de Casale et au pseudo-Bonaventure.

Il est surtout connu par son livre *Des conformités de la vie du bienheureux et séraphique père saint François avec la vie de Jésus-Christ Notre-Seigneur,* qu'il présenta au chapitre de son Ordre en 1399. Outre des sermons, on a encore de lui un *De laudibus B. Virginis,* dont le titre véritable est *De vita Beatae Mariae Virginis.* Il y est maintes fois question de saint Joseph. Une dévotion tendre autant que réfléchie s'y révèle.

Barthélemy reprend l'idée traditionnelle de la nécessité d'un époux pour la Vierge qui doit enfanter le Sauveur du monde. Si la Vierge n'est pas épouse, c'est le scandale et la révélation prématurée du grand mystère. Il faut donc un époux, dit-il, et il faut que cet époux soit Joseph, pour deux raisons.

Il faut que, selon la loi, Marie prenne un époux qui soit de la maison de David. Or, c'est le cas de Joseph. Il faut ensuite que cet époux soit saint.

> « La similitude doit exister entre ceux qui sont unis. Or, à la Vierge convient le saint ; à la très sainte Mère de Dieu, un époux craignant Dieu est nécessaire » [54].

Joseph est précisément ce juste.

---

53. Les motifs formulés par UBERTIN pour expliquer le plus ou moins pseudo-retard du culte de saint Joseph dans l'Eglise, sont ceux que reprendront tous les théologiens. Sur leur valeur, les faits nous renseignent : voir chapitre premier, note 9, et chapitre IV, note 59.

54. BARTHÉLEMY DE PISE, *De vita Beatae Mariae Virginis,* Venise, 1596, lib. II, fruct. 5, p. 197.

« Juste et fidèle, il le fut : sa foi en Dieu le témoigne. Obéissant, il l'a été : il accepte de prendre Marie comme épouse, et sur un mot, il est parti pour l'Egypte et en est revenu. Craignant Dieu, humble, délicat, pur, il l'a été. Il a été aussi un homme de paix : c'est dans le secret qu'il désirait renvoyer son épouse » [55].

De toute évidence, conclut Barthélemy, ce n'est pas un vouloir humain, mais bien une volonté divine qui a inspiré ce mariage.

Il y a lieu de parler du mariage et de vrai mariage.

« Ils se sont mutuellement donnés. Bien qu'ils se soient engagés à ne pas user de leurs droits, leur union n'est pas moins véritable, car, en elle se trouvent réunis les trois biens du mariage : la foi, l'enfant et le sacrement. D'où il suit que Marie était à Joseph et réciproquement » [56].

Or cette union est le fondement de la paternité ineffable de Joseph. Là-dessus Barthélemy cite, en le modifiant légèrement, saint Augustin. Ce point est capital. Aussi insiste-t-il.

« Bien que le Christ n'aît pas été engendré par Joseph, il naquit de Marie, laquelle par le lien du mariage était le bien de Joseph. Dès lors le Christ appartenait à Joseph. Et Joseph était obligé de nourrir, de servir, de garder, de guider le Christ, car, en vérité, le Christ était son bien, *rem suam* » [57].

Cette paternité fut, pour Joseph, une source de nombreux bienfaits.

Une source de grande allégresse au moment de la naissance du Sauveur. Alors il eut pleinement conscience de sa paternité.

« Il savait que le salut du genre humain se réaliserait par Lui ; de cela il se réjouissait grandement. Il se réjouissait aussi des merveilles accomplies par le Christ et sa mère autour du berceau de Jean-Baptiste, en ce qui regardait tant l'enfant que sa mère Elisabeth et son père Zacharie.
Les louanges chantées par les esprits célestes, la lumière ineffable qui venait sur la terre repousser les ténèbres, les mages venant au Christ,

---

55. *Ibid.*, p. 197.

56. *Ibid.*, p. 198.

57. *Ibid.*, fruct. 18, p. 264. Sur cette même idée, voir son livre des *Conformités, Liber conformitatum vitae B. ac Seraphici Patris Francisci ad vitam Jesu Christi Domini nostri,* Bologne, 1590, lib. I, fruct. 3, p. 29 : « Si Jesus non erat filius suus, erat tamen suus quia Mutua traditione corporum facta in matrimonio, (Maria) erat ipsius, quare et Jesus. »

(tout cela) comblait Joseph de joie. Joseph pouvait dire, en vérité, le mot de l'apôtre : Je surabonde de joie » [58].

Une source de suave tendresse.

« Entre lui et le Christ, entre le Christ et lui, que de manifestations douces et affectueuses ! Père du Christ, il ne le fut pas seulement par la réputation et par le titre, mais il faut reconnaître qu'il le fut par toute sa manière d'être. Dans son ton, ses actes, ses gestes, ses ordres, c'était un père pour son fils. Le Christ, lui, se comportait en vrai fils à son égard. Le respect, l'attention, l'obéissance qu'un fils doit à son père, étaient le fait de Jésus » [59].

Une source de vives consolations.

« Siméon prit le Christ dans ses bras, et il s'en alla dans la paix et la consolation. Pour Joseph, il dut en être de même. Tous deux n'étaient-ils pas saints et justes ? Oui, pour avoir porté dans ses bras, tenu sur ses genoux, embrassé et serré sur son cœur, cet Enfant si beau à voir et qu'il savait être Dieu et homme, Joseph a été rempli de saints enthousiasmes et de vives consolations. De ses vieux ans, l'auteur de la vie a été le consolateur. Grâce à Lui, il a pu sans peine accomplir des travaux difficiles. »

Une source, enfin, de gloire et d'éternelle grandeur.

Pour Joseph, dit Barthélemy, le fait d'avoir été élevé à la dignité d'époux de Marie fut une gloire.

« En a été une autre celui d'avoir été père du Christ dans le sens qui a été dit : *hoc modo*. Aux honneurs, dont déjà sur la terre il l'entourait, le Christ donna un plein couronnement dans les cieux. Au-dessus des autres (saints), il l'établit dans une gloire et dans une distinction sans égale. »

Le rôle de saint Joseph lui vaut, avec la gloire du ciel, la reconnaissance de l'Eglise de la terre,

« Notre mère l'Eglise est en tout point débitrice envers la bienheureuse Marie, de qui elle a reçu le Christ ; tout de suite après, c'est à Joseph qu'elle est redevable » [60].

Un dernier passage de Barthélemy est intéressant à noter. Les

58. *Liber conformitatum, Ibid.*, p. 29.
59. *De vita Beatae Mariae Virginis*, lib. II, fruct. 18, p. 264.
60. *Ibid.*, p. 265.

révélations de l'Ecriture, dit-il, mettent Joseph à la tête de Marie. Or, cela pour nous donner une leçon d'obéissance et de foi [61].

On ne fait habituellement pas plus mention du témoignage de Barthélemy de Pise que de celui d'Ubertin de Casale. Encore qu'il n'ajoute rien de très nouveau à celui d'Ubertin, de beaucoup plus important, il n'est pourtant pas sans intérêt.

Peut-être plus qu'Ubertin, Bathélemy de Pise a creusé la question capitale de la paternité de saint Joseph. Il a compris que cette paternité ineffable fut pour Joseph, sur cette terre, une source de joie, de tendresse, de consolation et, dans le ciel, une cause de gloire.

En outre, on saisit à travers le texte de Barthélemy les accroissements considérables réalisés par notre dévotion. Tout de suite après la Vierge, dit-il, c'est à Joseph que l'Eglise doit le plus de reconnaissance. Bien plus, la Révélation nous assure que Joseph commandait à Marie. En face de cette affirmation, ni surprise, ni restriction de la part de Barthélemy, il se contente d'expliquer.

Les franciscains, qui ont cultivé si activement la dévotion au saint patriarche durant ce siècle, le terminent par un acte dont la portée est considérable tant par ce qu'il présuppose que par ce qu'il implique. Il s'agit d'un fait qui a la valeur d'une consécration.

Dans leur chapitre général tenu à Assise, en 1399, les frères mineurs adoptent la fête de saint Joseph et prescrivent sa célébration dans l'Ordre tout entier par l'office à neuf leçons d'un confesseur non pontife [62].

* * *

On voit les progrès accomplis par la dévotion à l'époux de la Vierge.

Saint Joseph est aimé au XIIIe siècle. Durant cet âge surtout spéculatif, les sentiments de tendresse que certains éprouvent pour lui sont très réels. Combien Hermann-Joseph et l'auteur de l'office liégeois ne l'affectionnaient-ils pas ?

Mais c'est au XIVe siècle surtout — alors le courant dévot et mystique reprend ses droits, notamment avec le franciscanisme —

61. *Ibid.*, lib. IV, fruct. I, p. 514 : « Joseph revelationibus proeponitur Mariae, sed quare hoc factum est ? Dicendum ad exemplum nostrum, quia vir qui homo, melius talia poterat facere quam mulier, et ut obediendi marito et credendi a sponsa detur documentum. »

62. Cf. J. Lucot, *op. cit.*, p. 26.

que les regards s'arrêtent sur saint Joseph, et tendrement le contemplent tantôt et surtout auprès de la crèche, alors qu'il entoure la Vierge, nouvellement mère, de ses délicates et chastes prévenances, se réjouit de la naissance de son divin Fils, accueille les bergers. Rappelons-nous le pseudo-Bonaventure, la dominicaine Marguerite, Bathélemy de Pise. Tantôt les contemplatifs poursuivent saint Joseph dans ses périgrinations, tandis qu'il porte dans ses bras, serre sur son cœur, fait reposer sur ses genoux l'Enfant Dieu, si beau à voir ; c'est le cas d'Ubertin de Casale.

Saisies par ce mouvement de tendre et confiante sympathie pour le saint patriarche, les âmes se prennent à le prier. On se souvient en quels termes Ubertin implore son secours. Saint Joseph a une telle place dans le cœur de la bienheureuse Marguerite qu'on a prétendu y avoir trouvé, après sa mort, un signe sensible de sa dévotion.

Affective et priante, cette dévotion n'a rien d'irraisonné. Il s'y joint un approfondissement des motifs qui la fondent. Son théologien, si l'on peut dire, fut Ubertin de Casale. Dans une forte synthèse, il coordonne les matériaux antérieurs et formule la loi fondamentale des grandeurs du saint patriarche. Il donne tout l'essentiel de ce qu'on appellera plus tard la théologie de saint Joseph.

En même temps qu'elle prend corps, notre dévotion se diffuse. Son expansion dans l'ordre de saint François est caractéristique. Sont franciscains, l'auteur des *Méditations,* Ubertin de Casale, Barthélemy de Pise. De cette faveur, une preuve topique ressort de la décision prise au chapitre général de l'Ordre en 1399. Chez les dominicains, la bienheureuse Marguerite, chez les chartreux, Ludolphe, dans l'Ordre du Saint-Sauveur, sainte Brigitte étaient dévots de saint Joseph.

Les séculiers ont aussi leur mot à dire. On célébrait notre saint à Parme le 26 juillet ; dans la cathédrale de Chartres, on le commémorait. Une autre preuve de cette expansion et dont la portée psychologique est considérable, résulte des nombreuses révélations privées se rapportant à saint Joseph. A un moine franciscain le Seigneur, nous apprend le pseudo-Bonaventure, a révélé dans le détail le rôle de Joseph au moment de l'enfantement de la Vierge. A la bienheureuse Marguerite, il est accordé de le voir « agissant dans cette circonstance ». A sainte Brigitte, la Vierge fait connaître comment son époux l'a toujours aimée et servie. Barthélemy de Pise mentionne, sans étonnement, la Révélation qui tient Joseph pour supérieur, au moins à un certain point de vue, à Marie. Or, étant donné le lien qui existe entre les révélations privées et les préoccu-

pations pieuses d'une époque, ces données sont des plus suggestives.

Si d'elles on rapproche, d'une part, tout ce qui concerne déjà l'établissement d'une fête en l'honneur de saint Joseph, d'autre part, ce qu'on pourrait presque appeler le scandale éprouvé par certains de ce que cette fête ne soit encore qu'à l'état embryonnaire, on est en droit de conclure que, au XIVe siècle, la dévotion à saint Joseph s'est fait une place dans la piété catholique.

(à suivre)

Abbé Joseph DUSSERRE,
du diocèse de Lyon.

TABLE DES MATIÈRES

Cahiers de Joséphologie
Volume II, No I
Janvier-Juin 1954

LES ORIGINES DE LA DÉVOTION À SAINT JOSEPH *(suite et fin)*

CHAPITRE IV

LE XVe SIÈCLE

« O miranda prorsus, Joseph, sublimitas tua ! O dignitas incomparabilis, ut Mater Dei, Regina cœli, Domina mundi appellare te dominum non indignum putaverit ! »
(J. GERSON, *Sermon sur la Nativité de la Vierge, Opera omnia,* t. III, col. 1356)

AVEC le XVe siècle, la dévotion et le culte de saint Joseph prirent un essor considérable, « grâce aux efforts de plusieurs saints et d'hommes distingués qui ne négligèrent rien pour les rendre populaires et les faire reconnaître par l'Eglise. Trois hommes contribuèrent dans une large mesure à ce merveilleux développement : Jean Gerson, Pierre d'Ailly, saint Bernardin de Sienne » [1].

I. — GERSON ET PIERRE D'AILLY

1 — *Gerson*

Celui qui commença et fit le plus pour la dévotion à saint Joseph, fut Gerson [2]. Par ses prières, ses démarches, ses écrits, il en a été l'apôtre et le théologien.

Gerson était entouré d'un cercle d'amis qui partageaient ses vues. Outre Pierre d'Ailly, il faut signaler Henri Chiquot, qui enseignait aussi au collège de Navarre : il avait composé, dit Gerson [3], un

1. D.A.C., *Le développement historique du culte de saint Joseph,* dans *Revue bénédictine,* avril 1897, p. 145.

2. A. L. MASSON, *Jean Gerson, sa vie, son temps, ses œuvres,* Lyon, 1894, a quelques bonnes pages sur la dévotion du chancelier envers l'époux de Marie, cf. p. 293-310.

Les auteurs plus récents qui se sont attachés à la personne de Gerson semblent avoir oublié sa dévotion pour saint Joseph. C'est ainsi que J.L. CONNOLLY, dans sa monographie remarquable, *John Gerson reformer and mystic,* Louvain, 1928, n'a que quelques mots, p. 135, 336, sur cette dévotion pourtant si chère au cœur de Gerson. Rien dans le livre de M. J. PINET, *La vie ardente de Gerson,* Paris, 1929.

3. J. GERSON, *Epist. ad D. Parvi cantor. carnot.,* dans *Opera omnia,* édit. Ellies

ouvrage sur saint Joseph, père nourricier de Jésus. Le célestin Pierre Burgonde reconnaissait dans le saint patriarche un patron et un protecteur dont l'aide ne lui avait jamais fait défaut.

Les partisans de cette dévotion avaient la sympathie de Clément VII [4].

De ce milieu, la personnalité de Gerson se détache. L'apôtre va agir.

A la date du 17 août 1413, il adressa une lettre à toutes les églises, en particulier à celles dédiées à la Vierge, pour leur proposer une fête en l'honneur du mariage de Marie et de Joseph [5]. Il y rappelait l'office qu'il avait composé sur ce thème peu auparavant [6]. Sur ces entrefaites, son ami Chiquot vient à mourir. Le testament de cet ancien chanoine de Chartres contenait une clause par laquelle il léguait à sa cathédrale une somme importante, afin d'assurer la célébration, non point d'une messe pour le repos de son âme, mais d'une fête en mémoire de saint Joseph. Ce fait fut, pour Gerson, l'occasion d'une lettre au duc de Berry, écrite en cette même année. Il insiste pour que le duc prenne une décision semblable à celle de Chiquot, en faveur de Notre-Dame de Paris. De cette fondation, il tirera plus d'avantages pour le repos de son âme que de celle d'un obit, car Joseph sera pour lui un patron incomparable, un puissant intercesseur. Par les paroles les plus émouvantes, le chancelier s'efforce de convaincre son correspondant [7].

On ne saurait dire quel fut le fruit de cette requête.

A la fin de l'année 1413, Gerson entre en relations avec le nouveau légat du pape pour la France, Alleman Adhémar de Pise.

Favorable aux idées du chancelier, ce prélat, par un décret du 29 juillet 1414, exhorte les provinces sur lesquelles il a juridiction (Reims, Sens, Rouen) à introduire dans leur liturgie la fête de saint Joseph, comme le désirait Gerson [8]. Cette intervention est pour le chancelier un encouragement.

De cette époque datent ses deux écrits en français intitulés *Considérations sur saint Joseph* [9]. Les mêmes idées qu'il avait précé-

---

du Pin, Anvers, 1706, t. IV, col. 730 : « motus affectu speciali ad virginale conjugium Joseph cum Maria, postquam (Henricus Chiquoti) in vita sua scripserat diserte et sapienter in uno volumine super hac materia ».

4. J. SEITZ, *op. cit.*, p. 201.
5. GERSON, *Epist. ecclesiis universis*, t. IV, col. 732.
6. *Opera*, t. IV, col. 736-742 ; cf. LUCOT, *op. cit.*, p. 254-255.
7. *Opera*, t. IV, col. 729.
8. Cf. J. SEITZ, *op. cit.*, p. 202.
9. *Opera*, t. III, col. 842-868.

demment exposées sur le mariage virginal y sont reproduites, mais dans un style familier et plein de candeur.

Au concile de Constance, Gerson représente le roi de France et l'Université de Paris. Il en profite pour exprimer, dans un tel centre d'influence, ses vues sur saint Joseph. Une lettre qu'il écrivit du concile, au début de septembre 1416 au maître de chapelle de Chartres, lui fait savoir que, choisi pour donner le sermon sur la nativité de Marie, son thème sera la louange de la sainte Vierge et de saint Joseph [10].

Le 8 septembre, dans un discours fortement pensé et construit, Gerson exécute son dessein. Il parle aux pères du concile du sujet cher à son cœur [11].

Jacob genuit Joseph virum Mariae, de qua natus est Jesus qui dicitur Christus (*Matth* 1, 16). Tel est son texte. Il démontre que, puisque la pureté de Marie était si grande qu'elle ne pouvait être surpassée que par celle de Dieu, il convenait que d'une pureté analogue jouit saint Joseph, afin d'être digne époux d'une telle vierge. En terminant, Gerson propose l'établissement de la fête du mariage de saint Joseph comme remède aux maux dont souffrait l'Eglise.

Après le concile, pour des raisons politiques, Gerson ne put retourner à Paris. Le temps qui s'écoula de 1415 à 1419 fut pour lui un temps d'exil. Il le passa en Bavière et en Autriche. Cet homme pieux, injustement expatrié, ne put s'empêcher de songer alors à l'exil de la Sainte Famille. Par la pensée, il vivait et souffrait avec le bon saint Joseph dans la terre d'Egypte. Aussi compose-t-il, en son honneur, le *Josephina*, poème de trois mille vers divisé en douze chants [12]. Gerson y développe toujours les mêmes pensées. Cette œuvre fut achevée le 27 juillet 1418.

En 1419, Gerson put revenir en France. Il se retira à Lyon auprès de son frère, prieur du monastère des Célestins. C'est là qu'il finit ses jours. Les grandeurs de saint Joseph et la puissance de son patronage continuèrent d'occuper son esprit et son cœur, ainsi que le prouve sa dernière prière, où il reprend le souhait de toute sa vie : qu'un jour la fête de ce saint soit établie en tout lieu [13].

Office, lettres, traités, prédications, poème, prières, vœux, autant de choses qui font de Gerson l'apôtre de la dévotion à saint Joseph.

---

10. *Opera*, t. IV, col. 731.
11. Cf. *Sermo de Nativitate gloriosae V.M. et de commendatione virginei sponsi ejus Joseph*, dans *Opera*, t. III, col. 1345-1358.
12. *Opera*, t. IV, col. 743-784.
13. Cf. J. SEITZ, *op. cit.*, p. 207.

De cette dévotion, il a aussi été le théologien.

Le point de départ de toutes ses réflexions réside dans le fait du mariage de Joseph avec Marie. A cette vérité, autour de laquelle s'étaient produites de si longues controverses : Joseph est le véritable époux de la Sainte Vierge, Gerson, comme Barthélemy de Pise [14], s'arrête avec complaisance.

> « Le mariage virginal de saint Joseph et de Marie, dit-il, fut plein de grands et merveilleux mystères [15]. Il n'en a pas été moins réel, car leur état de virginité n'était point contraire au consentement qui suffit à faire mariage. Mais, poursuit-il, puisque le benoit Enfant Jhesus, fu selon nostre humanité, fils de la vierge Marie, espouse légitime du juste Joseph, Jhésus doit estre raisonnablement dit fils de Joseph, formé du corps de son espouse, lequel estoit à soy » [16].

La pensée des profondes réalités que recouvre ce mariage transporte Gerson d'enthousiasme. *O miranda prorsus Joseph, sublimitas tua ! O dignitas incomparabilis, ut Mater Dei, Regina Coeli, Domina mundi appellare te dominum non indignum putaverit* [17]. Il comprend que toutes méditations et pieuses conjectures sur la personne et les vertus du juste Joseph, sous peine de se perdre dans l'irréel, ne doivent pas s'éloigner de ce pôle qu'est le mariage avec la Vierge.

Il relève ce que le mariage avec Marie implique, pour Joseph, du point de vue de la nature, de la grâce, de la gloire.

L'époux de Marie, du point de vue de la nature, devait réaliser plusieurs conditions.

Il devait être et fut de noble lignage, comme Marie sa parente [18]. De la race de David, il avait la noblesse. « Elle fut telle en lui que, selon aucuns docteurs, le royaume des Juifs appartenait à Joseph » [19]. Riche de vertus, ainsi que l'indique son nom [20], il dépassa en puissance tous ceux qui, avant lui, l'avaient porté.

> « Joseph d'Egypte sauva son peuple de la famine pendant sept ans ; nostre Joseph fu plus parfait, lui qui gouverna le Sauveur environ trente ans. Joseph de Arimathie estoit disciple occult de Jhésus, et il l'ensevelit ; mais nostre Joseph fu plus que disciple de Jhésus et lui fit plus de service en son vivant » [21].

---

14. Cf. *supra,* chap. III, note 56.
15. *Considérations sur saint Joseph,* dans *Opera,* t. III, col. 842.
16. *Ibid.,* col. 857. Cf. *Sermo de Nativitate gloriosae V.M.,* t. III, col. 1355.
17. *Sermo de Nativitate gloriosae V.M.,* col. 1356.
18. *Considérations,* col. 847 ; *Sermo de Nativitate gloriosae V.M.,* col. 1349.
19. *Considérations,* col. 846.
20. *Ibid.,* col. 847.
21. *Ibid.,* col. 849.

Noble et puissant, Joseph n'était point un vieillard, mais un homme jeune sinon un jeune homme. Ici Gerson réagit contre les dires des apocryphes, surtout contre ceux de l'*Evangile de l'enfance du Sauveur,* qui ont fixé dans l'imagination des fidèles, les traits d'un saint Joseph chargé d'ans, et qui aurait été veuf. Gerson combat ces idées, d'abord parce qu'elles émanent de sources hétérodoxes, ensuite et davantage parce qu'elles ne sont point admissibles [22]. Marie était toute jeune ; il ne convenait pas que son époux fût un vieillard [23]. Surtout ne fallait-il pas que, aux yeux du vulgaire, Joseph passât pour être le père du Sauveur selon la nature ?

> « Considérons que l'une des causes pour laquelle nostre Dame fut mariée, estoit affin que sa renommée demeurast entière envers les Juifs, et que pour lors on nequidast point nostre Dame eust son Enfant autrement que par loyal mariage ; et se Joseph eust esté trot ancien, cette estimacion que Joseph fust père de Jhésus, n'eust point esté semée entre les Juifs, comme elle y fu, selon plusieurs dis des Evangiles » [24].

La considération du rôle de guide et de protecteur que Joseph avait à exercer auprès de Marie et de Jésus, confirme Gerson dans son point de vue. Pour conduire l'Enfant et sa mère en Egypte, gagner leur pain, les ramener de l'exil, un vieillard n'aurait pas été une providence mais un obstacle.

> « Il convenoit, pour les dits offices faire, que Saint Joseph ne fut point viel, lait, impotant au labeur [25]... Aussi bien, quand Joseph prit Nostre Dame a épouse, semble que auctorité et raison probable donnent que il estoit en l'aage de jouvent » [26].

Mais cet homme de race royale, jeune et beau, pouvait-il cohabiter avec « la belle pucelle Marie » sans jamais éprouver de mauvais désirs ? Oui, répond Gerson, car la grâce est plus puissante que la glace des ans : *Potuit utique plus operari Spiritus Sanctus, in conservando castitatem ipsius Joseph per repressionem vel extinctionem fomitis originalis in ipso, quam senectus vel senium operetur* [27].

Dans l'ordre de la grâce, par suite de son mariage avec Marie, Joseph fut abondamment pourvu. « Il est bien à tenir qu'il eut les

---

22. *Considérations,* col. 851 ; *Sermo de Nat. gloriosae V.M.,* col. 1351.
23. *Sermo de Nat. gloriosae. V.M.,* col. 1351.
24. *Considérations,* col. 851.
25. *Considérations,* col. 851. — *Sermo de Nat. gloriosae V.M.,* col. 1352 : « Constat autem quod ad talia non fuisset idoneus homo senio confractus et impotens, qualis eget amplius ut ei ministretur quam ministret ».
26. *Considérations,* col. 850.
27. *Sermo de Nativitate gloriosae V.M.,* col. 1351.

grâces et dignités teles comme il appartenoit à l'espous de la mère de Dieu » [28].

Une grâce de pureté virginale surtout.

> « Les docteurs déterminent que Dieu ne volt point bailler quelconque garde à Nostre Dame pour la gouverner. Ajoutons à ce que le benoit Fils de Dieu aima tant virginité que volt estre gardé, nourri, baisié, porté senon par celui on quel reluisoit pure virginité » [29].

Gerson va plus loin : pour lui, saint Joseph aurait été sanctifié dès le sein de sa mère.

> « C'est bien à croire religieusement que il fu sanctifié ou consacré au ventre de la mère comme Saint Jean-Baptiste, comme Jérémie, comme son espouse Nostre-Dame » [30].

Cette pureté initiale s'approfondissait encore à vivre auprès de l'Enfant et de la Mère.

> « Considérons que la virginale familiarité et conversacion de Marie plus esmouvoit Saint Joseph à toute chasteté de corps et de pensée que ne faisoit son absence » [31].

A côté de cette vertu et à sa lumière, se distinguent l'obéissance et l'humilité dans la vie de Joseph [32]. C'est un excès d'humilité qui le poussa à vouloir renvoyer Marie et non point un manque de foi. Tout se passa en effet comme s'il avait dit à la Vierge :

> « Eloignez-vous de moi, ma souveraine, car je suis pécheur. Aussi le mot de l'ange fut-il une invitation à ne pas craindre et non à croire » [33].

Combien grande était la dignité de ce juste à qui Jésus voulait obéir !

> « Nous lisons que Jésus... obéissait à Joseph et à Marie. Cette soumission dénote chez N.-S. une inappréciable humilité, mais elle comporte pour Joseph et Marie une incomparable dignité » [34].

---

28. *Considérations,* col. 844.
29. *Ibid.,* col. 845.
30. *Ibid. ; Sermo de Nat. gloriosae V.M.,* col. 1349. Cf. A. MICHEL, art. *Joseph,* dans le *Dictionnaire de théologie catholique,* t. VIII, col. 1517.
31. *Considérations,* col. 857, 865 ; *Sermo de Nat. gloriosae V.M.,* col. 1350-1351.
32. *Considérations,* col. 861.
33. *Sermo de Nat. gloriosae V.M.,* col. 1353 .
34. *Ibid.,* col. 1354.

Quelle ne doit pas être la gloire de ce saint, si riche en vertus et bénéficiaire de tant de grâces, toutes grandeurs en connexion étroite avec son mariage !

> « Comme la grâce, et tout pareillement la gloire, ne supprime pas la nature mais l'élève et la perfectionne, on peut pieusement penser ce qui suit. En vertu d'un certain lien naturel, une obligation s'impose pour le fils envers sa mère, et pour la mère à l'égard de son époux, et pour tous deux, c'est-à-dire pour le fils et la mère, à l'égard du si fidèle, si vigilant, si zélé gardien et nourricier Joseph, qui fut le chef de Marie, ce qui a été pour lui la source d'une certaine autorité, supériorité, puissance ou commandement sur Marie, comme Marie en eut à sa manière sur Jésus en vertu de sa maternité *(jure naturalis maternitatis)*. Par conséquent, combien grand ne faut-il pas l'estimer ce juste Joseph maintenant dans la gloire et dans le ciel, lui qui fut trouvé tel et si grand dans la peine et sur la terre ! »

> « Si donc Jésus ne pouvait mentir, Lui qui a dit : « Là où je suis, là aussi sera mon serviteur » (*Jean* 12, 26), celui-là doit être le plus proche et le plus initié à ses secrets dans le ciel, qui fut trouvé sur terre, à son service, le plus rapproché de lui, le plus empressé, le plus fidèle après Marie » [35].

Il est un autre privilège que Gerson accorderait volontiers à l'époux de Marie : celui de son assomption corporelle [36]. Nous retrouverons cette hypothèse avec saint Bernardin de Sienne. De soi possible, glorieuse pour saint Joseph, elle s'accorde avec la théologie de Gerson dont elle peut être considérée comme un aboutissant normal. A son sens, saint Joseph aurait été sanctifié dès le sein de sa mère et durant toute sa vie bénéficiaire de grâces insignes. Aussi ne convenait-il pas qu'à cette plénitude de grâces, excluant semble-t-il le péché originel, correspondît une plénitude de gloire impliquant assomption corporelle ?

Toutefois Gerson a le mérite de ne proposer la chose qu'avec réserve. Qu'en est-il en réalité ? Dieu le sait. Lui, Gerson l'ignore. Il écrit en effet : *Ascendit glorificatus ; non dubium in anima, sed an et in corpore nescio, Deus scit.*

---

35. *Ibid.*, col. 1356.
36. Voici le texte de Gerson : « Legimus Christo moriente, multa corpora sanctorum surrexisse et venisse in sanctam civitatem Jerusalem et apparuisse multis' (*Matth* 27, 53.) Hinc forte dicit Apostolus : 'Acceperunt mulieres de resurrectione mortuos suos' (*Hebr.* 11, 35). Recogitet, oro, prius animus, si justus Joseph unus ex illis putandus est fuisse, qui Mariae apparuerit carissimae sponsae, qui eam consolatus sit, qui tandem Christo in coelum ascendente, simul et ascendit glorificatus ; non dubium in anima, sed an et in corpore nescio, Deus scit. » *Sermo de Nat. gloriosae V.M.*, col. 1354.

Telle est la théologie gersonienne de saint Joseph. C'est vraiment en théologien que Gerson reprend et approfondit l'idée de la réalité du mariage de Joseph et de Marie.

Spéculative, sa théologie est aussi pratique, morale, si l'on peut dire.

Puisque saint Joseph est gratifié, et avec quelle abondance, des dons de la nature, de la grâce et de la gloire, quelle ne doit pas être sa puissance dans le ciel ?

Il intercède et, jusqu'à un certain point, il commande en notre faveur : *intercedente te, et si fas est dicere quodam jure tuo jubente, gloriosissime Joseph, vir Mariae.*

La grande grâce à demander au chef de la Sainte Famille, c'est que l'Eglise désemparée découvre enfin son pasteur : *reddatur Ecclesia unico viro vero et certo, summo pontifici sponso suo vice Christi* [37].

Trouveront en saint Joseph un puissant intercesseur et un modèle, les princes et « ceux de haulte noblesse » [38], les besogneux [39], les nouveaux foyers, car « doivent nouveaux mariages prendre exemple à cest ucy » [40].

En bref, « de quelconque sexe ou condition nous soions, et quelconque grace nous vueillons empetrer, et, en especial, pour demander paix et union » [41], nous devons invoquer saint Joseph et le vénérer. Or, pour Gerson, le meilleur moyen c'est de célébrer dans toute l'Eglise son mariage virginal, principe de ses grandeurs et de son crédit [42].

Apôtre, théologien, on pourrait ajouter poète de la dévotion à saint Joseph.

Par ses pièces liturgiques, par son poème le *Josephina,* par les mouvements de tendresse et d'éloquence qui se trouvent dans ses écrits quand il parle de saint Joseph, Gerson peut bien être dit poète, chantre de cette dévotion. Toutefois, dans ces textes, rien de nouveau : c'est toujours la même idée, celle du mariage de Joseph et de Marie qui est mise en valeur, et en termes analogues. « Par endroits, dit J. Seitz, en parlant du *Josephina,* il y a de belles envolées poétiques, mais pour l'ordinaire, Gerson s'y perd dans des digres-

37. *Sermo de Nativitate gloriosae V.M.,* col. 1358.
38. *Considérations,* col. 848.
39. *Sermo de Nat. gloriosae V.M.,* col. 1349.
40. *Considérations,* col. 864.
41. *Considérations,* col. 864.
42. *Sermo de Nativitate gloriosae V.M.,* col. 1358 ; *Considérations,* col. 864.

sions morales et mystiques »[43]. Pour donner une idée du genre, citons quelques lignes de ce long poème de l'exil. Un passage du chant premier, particulièrement émouvant, mérite d'être retenu. Il n'a pas échappé à L. Masson, dont voici d'ailleurs la traduction. Il s'agit d'une halte dans la fuite.

> « Joseph frappe à la porte d'une cabane isolée, au milieu des champs ; il demande une hospitalité qui lui est accordée. Il prend dans ses bras le petit enfant, qui ne peut se résoudre à quitter le sein de sa mère sans pousser quelques vagissements ; puis, avec un empressement affectueux, il aide sa sainte épouse à descendre de l'humble monture qui, d'elle-même, se dirige à l'étable. A l'instant, le foyer s'allume, le repas se prépare, en attendant, la Vierge Marie prodigue à son nourrisson bien-aimé tous les soins de la maternité. Elle l'embrasse mille fois à travers ses larmes, le réchauffe contre elle, l'entoure de nouveaux langes, prend dans ses mains virginales les mains de son Dieu, pour leur communiquer une chaleur plus vive. »

L'émotion coupe le récit. Gerson, dans un élan d'amour, s'écrie :

> « Que ne puis-je aussi vous contempler, ô le plus beau des enfants des hommes ! Que ne m'est-il donné de voir vos membres délicats ! Que ne puis-je goûter ces doux sourires qui réjouissent les anges et font oublier toutes leurs fatigues à votre mère et à Joseph »[44].

Que de tendresse, de fraîcheur, d'émotion !

Mais de Gerson poète de la dévotion à saint Joseph, on a dit assez. Il importait seulement de signaler la chose.

2 — *Pierre d'Ailly*

Un des plus beaux résultats du sermon de Gerson à Constance a été d'amener son ami et ancien maître, Pierre d'Ailly (+ 1420), à composer un traité sur les douze privilèges de saint Joseph[45].

Si la philosophie de l'archevêque de Cambrai est parfois défectueuse, sa spiritualité, pour l'ordinaire, n'encourt pas de reproches.

Son traité sur saint Joseph, écrit en 1416, est une de ses meilleures productions. D'aucuns estiment qu'il est supérieur aux pages de Gerson. Le but visé par Pierre d'Ailly est celui-là même poursuivi par Gerson : obtenir de l'Eglise la célébration de la fête du saint patriarche.

---

43. J. Seitz, *op. cit.*, p. 207.
44. A.L. Masson, *Jean Gerson, sa vie, son temps, ses œuvres*, p. 296.
45. Pierre d'Ailly, *Tractatus de duodecim honoribus S. Joseph*, dans *Tractatus et sermones*, Strasbourg, 1490, (non folié).

> « Quand nous réunissons, écrit-il, en un seul tout, ce que les Evangiles ont semé de-ci de-là sur saint Joseph, nous trouvons tant de privilèges et de si grandes louanges que nous pouvons penser à bon droit que notre Sainte Mère l'Eglise consentira volontiers à célébrer sa fête. »

Et, d'après l'Evangile, Pierre d'Ailly énumère douze gloires de notre saint : il fut de race royale ; le proche parent de la Vierge ; son époux ; il fut vierge ; gardien de la Mère et de l'Enfant ; confident des secrets de Dieu ; l'homme juste ; le premier à prononcer le nom sacré de Jésus ; le témoin des grands mystères du Christ ; le voyant de ses futures destinées ; le familier des anges ; le chef de la Sainte Famille.

Ce ne sera point dénaturer la pensée de l'auteur que de grouper ces différents titres sous les trois chefs suivants : la race, les vertus, la mission de Joseph.

1° *La race*

Joseph est de race royale.

> « La première gloire de saint Joseph est d'être sorti d'une race très noble et royale, comme l'atteste le saint Evangile qui, commençant à Abraham le livre de généalogie de Jésus, fils de David, le termine en disant que 'Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de qui est né Jésus'. »

Joseph, en dehors même de son mariage, est le proche parent de la Vierge et de Jésus. Ils sont tous les trois de la maison de David. « Il est prouvé, par le témoignage de la Sainte Ecriture, que tous les trois sont de la race de David. »

Enfin, par son mariage, de quelle noblesse Joseph ne s'est-il pas enrichi ?

> « Ce fut la troisième gloire de saint Joseph d'avoir été uni par le mariage à la très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu. Les évangélistes l'appellent époux de Marie. Il était son époux, non par l'effet d'une union charnelle, mais en vertu d'un contrat sacré, et par le lien du saint amour. »

2° *Les vertus*

Pierre d'Ailly met ici en valeur deux vertus que Joseph pratiqua excellemment : virginité et justice.

Une grande gloire revient à Joseph du fait de son incomparable pureté.

« Assurément, Marie était fiancée à Joseph, quand l'ange Gabriel lui fut envoyé. Or (à l'ange de l'Annonciation) Marie répondit : 'Comment cela se fera-t-il ? Je ne connais point d'homme'. Cela veut dire : j'ai la volonté de n'en jamais connaître. Elle était donc épouse et vierge, et gardait son vœu de perpétuelle virginité du consentement de son époux et avec lui ».

Une autre gloire lui vient de la parfaite justice qu'il observe durant toute sa vie.

« L'Evangile en témoigne : l'époux de Marie était juste, c'est-à-dire éprouvé dans la foi, l'espérance et la charité, recommandable par la pureté éclatante de ses mœurs et l'harmonieux assemblage de toutes les vertus. Car, sous le nom de justice, les Saintes Ecritures expriment généralement la sainteté d'une vie pleine de vertus. Aussi Joseph est-il appelé juste, parce qu'il fut justifié par sa foi comme son père Abraham, dont l'apôtre dit : 'Abraham crut à Dieu, et sa foi servit à le rendre juste'. Joseph, lui aussi, crut que le Messie naîtrait, non d'un homme, mais du Saint-Esprit, d'une vierge de la race de David. Justifié par cette foi, il mérita d'être appelé Juste. »

3° *La mission*

Les vertus et les grandeurs que suppose et intègre la mission réalisée par saint Joseph, sont considérables. Pierre d'Ailly les montre en suivant l'Evangile.

Joseph fut le protecteur de la Mère et de l'Enfant.

« La cinquième gloire de Joseph est d'avoir été spécialement destiné à prendre soin non seulement de la Vierge, mais aussi de son Fils Jésus. Les saints indiquent certaines raisons particulières du mariage de Joseph avec Marie. La Mère et le Fils devaient recevoir de lui la protection et de précieux services. »

Joseph fut le confident des secrets divins, du double mystère de l'Incarnation et de la Rédemption.

«(A lui fut faite) la révélation du mystère caché de l'Incarnation, quand un ange lui apparut dans son sommeil et lui dit, pour calmer ses inquiétudes : 'Joseph, fils de David, ne crains point de garder Marie ton épouse, car ce qui est en elle est l'œuvre de Dieu.'

L'ange fit plus, il lui apprit aussi le mystère de la Rédemption. 'A son Fils, dit-il, tu donneras pour nom Jésus'. Expliquant le sens de ce nom, l'ange ajouta : 'Car il délivrera son peuple de ses péchés'. »

Joseph fut le premier homme qui prononça et fit connaître le saint nom de Jésus.

« Jésus, ce nom imposé de toute éternité par Dieu et révélé par l'ange dans le temps, fut solennellement promulgué aux hommes par saint Joseph lui-même. Avant la naissance du Christ, n'avait-il pas été dit au juste Joseph : 'Tu l'appelleras Jésus' ? Et l'Evangile indique clairement que cet ordre fut exécuté. »

Joseph fut l'heureux témoin de plusieurs des mystères de la vie du Christ.

« La neuvième gloire de saint Joseph résulte de ce que plusieurs grands mystères de notre foi se sont accomplis sous ses yeux. Il était présent à la naissance du Christ, quand les bergers joyeux annoncèrent les merveilles de cette naissance. Il était présent quand le Christ fut circoncis. Il fut présent quand les mages l'adorèrent... »

Par la prophétie du vieillard Siméon, Joseph a eu la connaissance anticipée des destinées du Verbe incarné.

Pierre d'Ailly prouve aussi la double soumission de la Mère et de l'Enfant par le récit de Jésus perdu et retrouvé dans le temple de Jérusalem.

Marie témoigne de sa dépendance dans ces mots qu'elle adresse à son Fils : « Votre père et moi nous vous cherchions affligés ».

Quant à l'attitude obéissante de Jésus envers Joseph, elle est établie par ces mots : « Et il leur était soumis ».

« A qui était-il soumis ? A Marie et à Joseph. Mais principalement à saint Joseph, à qui Marie était elle-même si soumise. »

Le ton s'anime. C'est avec admiration que l'archevêque de Cambrai considère cet abaissement du Sauveur, cette grandeur de Joseph.

« O étonnante merveille ! O nouveauté admirable ! O incomparable humilité ! Le Seigneur obéit à son Serviteur et Dieu s'humilie devant un homme. »

Au terme de son traité, Pierre d'Ailly conclut :

« Est digne d'être honoré par les fidèles d'une grande vénération, et cela par l'institution d'une fête solennelle, celui que le Roi des rois a honoré de tels privilèges. »

Il finit par cette prière :

« Seigneur Jésus-Christ, éternellement Dieu de Dieu, c'est dans une ineffable humilité que Vous êtes devenu homme dans le temps, né de la Vierge. Vous qui avez élevé, grandi saint Joseph en le donnant pour époux de la Vierge, associant de la sorte la virginité à la virginité, l'humilité à l'humilité, accordez-nous, nous vous en supplions par son exemple, ses mérites, ses prières, de participer à la pureté de son cœur et de son corps ainsi qu'à ses vertus d'humilité. Accroissez en nous la foi, l'espérance, la charité, toutes les vertus, afin que par nos efforts et nos mérites nous puissions obtenir un jour la récompense de la gloire, Vous qui, avec le Père et l'Esprit-Saint, vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Pierre d'Ailly, à la différence de Gerson, quitte les raisonnements subtils pour ne puiser qu'à la seule source évangélique.

Avant lui, saint Bernard, Richard de Saint-Laurent, d'autres encore avaient, en parcourant l'Evangile, relevé les douze gloires de la Vierge. Que de là lui soit venue l'idée de son écrit et de son plan, c'est très vraisemblable. Son œuvre reste néanmoins originale et fort intéressante.

Grâce à sa concision, à sa tenue littéraire, à son allure qui est ordinairement celle d'une calme et pieuse contemplation, ce traité obtint un sérieux succès. Il se trouva bientôt réparti, au moins par fragments, dans différents offices liturgiques. Tels ceux d'Utrecht (fin du XVe siècle), de Meissen (1502), des Carmes (1543), des Minimes (1553), qui l'insérèrent pour les leçons des Matines [46].

Aussi Pierre d'Ailly fut-il, avec Gerson, un des grands apôtres, un des grands promoteurs de la dévotion et du culte de saint Joseph. Son influence, comme le prouvent les offices dont il vient d'être question, fut considérable ; elle dépassa, elle aussi, les frontières de son pays.

II. — SAINT BERNARDIN DE SIENNE

Un peu après Gerson et Pierre d'Ailly, le vigoureux prédicateur franciscain, Bernardin de Sienne (+ 1444), surtout connu par son culte au saint nom de Jésus, propagea dans l'Italie de la Renaissance la dévotion à saint Joseph.

Frère Bernardin, dit-on couramment, prêcha saint Joseph, le fit invoquer par le peuple italien [47]. Avant lui, pense-t-on, la théologie

46. Cf. J. SEITZ, *op. cit.*, p. 372.
47. P. POURRAT, *op. cit.*, t. II, *Le Moyen Age*, p. 515.

de saint Joseph n'avait pas encore été élaborée. On le regarde comme celui qui en a posé la pierre de fondement [48].

Cette manière de voir est-elle en tous points exacte ?

D'abord, que Bernardin ait prêché sur le saint patriarche, encore que moralement certaine, la chose n'est pas évidente. N'insistons pas sur ce fait que, parmi les *Prediche volgari* ou sermons prononcés à Sienne en 1427 et publiés en italien — Bernardin ne prêchait qu'en cette langue — il n'est point question de sermon sur saint Joseph. Ce recueil, dû aux notes d'un auditeur, ne représente qu'une infime partie des discours du saint. Mais, si un des sermons latins qui nous restent de lui est consacré à saint Joseph, n'oublions pas que les sermons latins n'ont pas été nécessairement prêchés. « Dans sa cellule de la Capriola, écrit Thureau-Dangin, (Bernardin) n'a pas prétendu écrire de souvenir ses discours passés, ni écrire à l'avance des discours qu'il n'aurait plus tard qu'à réciter » [49]. Il a voulu seulement assembler, à l'usage des prédicateurs, des matériaux susceptibles d'être mis à profit suivant l'inspiration et les circonstances. Ce qu'on peut donc dire c'est qu'il y a bien des chances pour que Bernardin ait prêché équivalemment ce qu'il jugeait utile de proposer aux orateurs sacrés de son temps.

Ensuite, que saint Bernardin ait été le premier à poser les bases de la théologie de saint Joseph, c'est ce qu'il est impossible de soutenir. Qu'on se rappelle le chapitre de l'*Arbor vitae crucifixae Jesu,* écrit par Ubertin plus d'un siècle auparavant. Il a passé, à peu près entier, dans le sermon de Bernardin.

Faudra-t-il conclure alors que le sermon de Bernardin est un pseudépigraphe, qu'il n'est pas son œuvre ? [50]

Non, Bernardin ne reproduit pas Ubertin sans plus. Si Ubertin demeure sa source principale — non indiquée selon l'habitude du temps — il utilise aussi, bien que dans une moindre proportion, Barthélemy de Pise. Il combine le tout suivant une ordonnance à lui, et il n'est pas sans introduire des éléments personnels.

L'étude du sermon de Bernardin va d'ailleurs préciser ces données [51].

---

48. Ce principe de base est celui qu'il met en tête de son sermon sur saint Joseph : *Quandocumque divina gratia elegit...* Cf. DUBOIS, *Saint Joseph,* 5ème édit., Paris, 1927, p. 135.

49. P. THUREAU-DANGIN, *Un prédicateur populaire dans l'Italie de la Renaissance, S. Bernardin de Sienne,* Paris, 1926, p. 170.

50. Cf. *Orient, loc. cit.,* mars-avril 1924, p. 134. Parlant du sermon de Bernardin, le Père Michel-Ange écrit ces mots : « Enfin, il n'est pas l'œuvre du Saint. » Ceci est faux. Mais certainement telle n'est pas la pensée de l'auteur.

51. Saint BERNARDIN DE SIENNE, *Opera omnia,* Lyon, 1650, t. IV, p. 250.

Comme on ne pourrait traiter à part des passages qui sont empruntés et ceux qui ne le sont pas sans défigurer du coup le tout organique offert par l'auteur, on analysera cette pièce telle qu'elle se présente, insistant davantage sur les parties propres à Bernardin. Pour autant, la question des sources ne sera pas négligée ; elle sera traitée en note.

Bernardin commence de la sorte :

> « C'est une règle universelle, pour toutes les grâces accordées à quelque créature raisonnable, que, lorsque la bonté divine choisit quelqu'un pour l'honorer d'une grâce singulière ou l'élever à un état sublime, toujours elle accorde à cet élu tous les dons qui sont nécessaires à sa personne et à l'accomplissement de sa mission, et elle l'orne libéralement de ces dons... Ce principe s'est surtout vérifié en saint Joseph [52] père putatif de Notre-Seigneur Jésus-Christ et véritablement époux de la reine du monde. Choisi par le Père éternel pour être le fidèle nourricier et le gardien de ses plus grands trésors, c'est-à-dire de son Fils et de son épouse, il s'est acquitté très fidèlement de son office. Aussi le Seigneur lui a-t-il dit : 'Serviteur bon et fidèle, entre dans la joie de ton Seigneur' ».

De ces paroles de l'Ecriture, Bernardin tire la division de son sujet. Il y voit exprimés les trois états propres à Joseph : 1 — son état de nature, *serve bone ;* 2 — son état de grâce, *et fidelis ;* 3 — son état de gloire, *intra in gaudium Domini tui.*

1 — *L'état de nature de saint Joseph*

De ce premier point, retenons seulement ce qui concerne proprement saint Joseph. Bernardin traite de sa noblesse naturelle.

Joseph, dit-il, descend de race royale, ainsi qu'en témoigne la généalogie établie par saint Matthieu. Si l'évangéliste a rattaché le Christ à David par Joseph et non par Marie, ce n'est pas fortuitement. Bernardin indique trois raisons tirées de la coutume, de la

---

52. *Ubertin de Casale :*
Et si notaveris regulam saepe in hoc opusculo repetitam, quod quando divina gratia aliquem eligit ad aliquem statum copiose decorant : efficaciter concludens quod omnium virtutum perfectio in Joseph altissime adunatur.

Bernardin de Sienne :
Omnium singularium gratiarum alicui rationabili creaturae communicatarum, generalis regula est quod, quandocumque divina gratia eligit aliquem ad aliquam gratiam singularem, seu ad aliquem sublimen statum, omnia charismata donat, quae illi personae sic electae et ejus officio necessaria sunt, atque illam copiose decorant... Quod maxime verificatum est in sancto Joseph.

parenté entre Joseph et Marie, et principalement de leur mariage.

Par ce mariage, « véritable sacrement, sous lequel est né le Christ, fut réalisée une telle unité qu'en vérité on peut dire que Joseph a été et comment il a été père de Jésus. » Et Bernardin se réfère au texte classique de saint Augustin, disant qu'à cette union ne manqua aucun des trois biens du mariage : la foi, l'enfant, le sacrement.

2 — *L'état de grâce de saint Joseph*

Bernardin distingue une triple grâce chez saint Joseph : celle de ses relations avec la Vierge, *prima... conversationis virginalis ;* celle de ses relations avec le Christ, *secunda... conversationis divinalis ;* celle de ses rapports avec l'Eglise, *tertia... conversationis specialis* [53].

Première grâce : celle des relations de Joseph avec la Vierge.

L'union matrimoniale, la cohabitation avec Marie, les services rendus par Joseph, tels sont les trois points que Bernardin traite successivement. Il suit Ubertin pas à pas [54].

A — *L'union matrimoniale.* — Elle est pour Joseph une source de grâces.

> « Il y eut entre Marie et Joseph un mariage très véritable. Il fut contracté par l'inspiration divine. Or, dans le mariage, l'union des cœurs s'établit à ce point que l'époux et l'épouse sont appelés une même personne.
>
> Aussi à la Vierge, son épouse, Joseph ne peut pas ne pas ressembler. Comment alors un esprit clairvoyant pourrait-il penser que le Saint-Esprit aurait uni d'une union aussi étroite à l'âme d'une Vierge telle que Marie, une autre âme, si celle-ci n'avait eu avec la sienne une grande similitude ? Il est donc certain que Joseph fut l'homme le plus pur dans la virginité, le plus profond en humilité, le plus ardent en amour ».

Aussi Marie, sachant par le Saint-Esprit quel était cet époux,

53. C'est à peu près la division d'Ubertin : « Si ipsum consideramus per respectum ad Virginem : ad divinam Prolem : ad aeternum Patrem ; ad omnium sanctorum : Patrum exercitum praecedentem ».

54.

Ubertin de Casale :	*Bernardin :*
Ratione virtutis matrimonialis	Quantum ad matrimonialem unionem
Ratione cohabitationis	Quoad continuam cohabitationem
Ratione obsequiositatis.	Quoad sedulam administrationem.

aimait-elle très sincèrement saint Joseph.

L'amour de la Vierge est efficace. Elle prie pour le témoin de sa chasteté.

> « Si la bienheureuse Vierge prie tant et tant pour les pécheurs, les bourreaux de son Fils, à combien plus forte raison n'a-t-elle pas dû solliciter les grâces du ciel pour cet époux très dévoué et très aimant » [55].

Ici Bernardin se pose deux questions : l'une relative au vœu de virginité, l'autre concernant les doutes de saint Joseph.

Avant son mariage, pense-t-il, Joseph n'a fait aucun vœu, bien que, en fait, il soit resté vierge.

Que penser des doutes de Joseph ? En bon scolastique, Bernardin donne un état de la question et s'arrête à l'opinion moyenne. Pour lui, ni Joseph ne suspecta la vertu de Marie, ni il ne saisit vraiment la réalité du mystère, mais il oscilla entre ces deux points de vue. D'où la solution projetée : renvoyer son épouse dans le secret.

B — *La cohabitation avec Marie.* — Le contact journalier avec la Vierge fut pour Joseph un principe de sanctification.

Bernardin reproduit tel quel Ubertin de Casale :

> « Si nous, misérables pécheurs, de nos relations avec les hommes saints nous tirons profit, à combien plus forte raison Joseph de ses rapports avec la Vierge ! »

C — *Les services rendus.* — Du fidèle accomplissement de ses

55. Voici encore mis en regard, les textes d'Ubertin et de Bernardin, toujours pour montrer la manière dont Bernardin utilise sa source :

Ubertin :	*Bernardin :*
Cum inter illos fuerit verissimum matrimonium per coeli inspirationem contractum, et in matrimonio fiat unio animarum, in tantum quod una dicuntur persona sponsus et sponsa. Quomodo potest cogitare mens equa quod tanta unione uniret Spiritus Sanctus menti sacratissimae Virginis aliquam animam nisi ei virtutum operatione simillimam ? Unde credo istum sanctum virum Joseph fuisse mundissimum in virginitate, profundissimum in humilitate, ardentissimum in amore... Et si Virgo Mater Dei tanta impetrat sceleratis peccatoribus, hostibus Filii sui, quanta putas impetravit carismata huic tam sollicitissimo sponso...	Cum inter Mariam et Joseph fuerit verissimum matrimonium per divinam inspirationem contractum, et in matrimonio fiat unio animarum in tantum quod una dicuntur persona sponsus et sponsa, ut possit dici unitas quasi summa... quomodo cogitare potest mens discreta quod Spiritus Sanctus tanta unione uniret menti tantae Virginis aliquam animam, nisi ei virtutum operatione simillimam ? Unde credo istum virum sanctum Joseph fuisse mundissimum in virginitate, profundissimum in humilitate, ardentissimum in Dei amore et caritate... Propterea, cum Beatissima Virgo tot et tanta impetret peccatoribus sceleratis, hostibus Filii sui, quanta putas impetraverit charismata huic tam amoroso et sollicitissimo, et filiali nutritio...

devoirs envers la Vierge, qu'il préserva dans bien des circonstances, Joseph retira des grâces de choix.

C'est le texte d'Ubertin qu'il continue de transcrire.

> « Si Marie ne laisse pas un seul *Ave Maria* qui n'ait sa récompense, avec quelle gratitude ne dut-elle pas prier pour Joseph qu'elle aimait tant ? » [56]

Deuxième grâce : celle des relations de Joseph avec le Christ.

Ces grâces furent d'autant plus nombreuses que le lien qui unissait Joseph à l'Enfant divin était plus étroit. Or, entre eux, les relations étaient celles de père à fils.

> « A la vérité, Jésus se comportait en toutes choses à son égard avec une attitude respectueuse et obéissante, en vrai fils. Quant à lui (Joseph), il ne fut pas seulement cru et appelé son père. Il faut dire que le saint homme le fut par toute sa manière d'être. Ses paroles, ses actes, ses soins comme ses ordres étaient d'un père pour son fils » [57].

De trois sortes de grâces bénéficia Joseph du fait de ses relations avec le Sauveur.

Une grâce de pureté virginale lui fut accordée : « Combien grande devait être cette pureté de l'esprit, de la chair et du sentiment ! »

Une grâce de foi lumineuse dut éclairer Joseph pour réaliser sa mission auprès de cet enfant d'abord, de cet adulte ensuite.

Enfin et surtout, Joseph reçut une grâce d'ardente charité.

> « Qui niera, je vous le demande, qu'en ce Joseph, tenant le Christ dans ses bras, conversant avec lui, durant son enfance et son adolescence, le Christ ait mis et gravé d'ineffables sentiments de joie à son sujet. »

Bernardin reprend ici sa source principale.

> « Oh ! quels doux baisers il reçut de lui ! Oh ! avec quelle douceur il l'entendait l'appeler du doux nom de Père ! »

---

56. Inutile de comparer les textes ici.
57. Ici Bernardin combine deux sources :

Ubertin de Casale :
Quod Jesus in omnibus se habebat ad eum in exterioribus signis reverenter et obedienter sicut ad patrem suum.

Barthélemy de Pise :
Ipse enim non solum vocatus est pater Christi et reputatus, sed habuisse verbo actu et gestu, cura et imperio, sicut ad filium.

Bernardin de Sienne :
Cum Jesus se haberet ad eum in exterioribus signis reverenter et obedienter, sicut ad patrem suum, et ipse non solum publice reputatus est, et vocatus pater ejus, sed etiam tenere oportet quod sanctus vir publice habebat se ad eum verbo, actu et gestu, atque cura et imperio, sicut verus pater ad filium suum.

Puis, comme Ubertin, il termine par la mise en valeur de la paternité de Joseph.

Troisième grâce : celle des relations de Joseph avec l'Eglise.

> « Si l'Eglise entière est redevable à la Vierge Mère, puisque c'est par Marie qu'elle a été rendue digne de recevoir le Sauveur, sans aucun doute, après Marie, l'Eglise doit une reconnaissance et une vénération singulière à saint Joseph » [58].

Il est comme la clé de l'Ancien Testament, le plus grand patriarche.

Bernardin termine en indiquant les raisons pour lesquelles l'Eglise n'accorde que peu d'honneurs à un si grand saint. Bien qu'il reprenne celles indiquées par Ubertin, la façon différente dont il s'exprime est significative des progrès accomplis depuis un siècle. Tandis qu'Ubertin cherche à expliquer pourquoi l'Eglise ne célèbre pas saint Joseph, Bernardin veut montrer pourquoi elle ne lui accorde que peu d'honneurs [59].

3 — *L'état de gloire de saint Joseph*

Ce point de vue de la glorification de saint Joseph est propre à Bernardin de Sienne, en ce sens, du moins, qu'il ne le trouve pas dans ses sources. Mais il s'agit vraisemblablement d'une idée assez courante, dont on a eu un écho par Gerson.

Saint Joseph, pense Bernardin, est glorifié dans son âme et dans son corps.

> « Assurément, il ne faut point douter que le Christ, se comportant envers saint Joseph comme un fils envers son père, n'ait conservé dans les cieux, ou plutôt n'ait augmenté et consommé la familiarité, le res-

58. *Barthélemy de Pise :*
Verum cum mater Ecclesia in omnibus B. Mariae fit debitrix quia talem filium generavit et dedit, suscepit enim per eam Christum, sic, post eam Joseph gratias rependere et reverentiam singularem debet.

Bernardin de Sienne :
Si ergo Virgini matri tota Ecclesia sancta debitrix est, quia per eam Christum suscipere digna facta est, sic profecto post eam, huic debet gratiam et reverentiam singularem.

59. *Ubertin :*
(Joseph est pater) licet sancta Ecclesia, propter vitandam hereticorum calumniam, non nominet eum patrem nisi... putativum... Propter quod etiam nec de eo solemnizat, et quantum maxime quia ad limbum descendit et ad Vetus Testamentum pertinet.

Bernardin :
Denique licet tantae fuerit dignitatis et gloriae iste sanctus... tamen sancta Ecclesia non multum solemnitatem ejus ordinavit. Primo quia ad limbum descendit, et ad Vetus pertinet Testamentum.

pect et la dignité très sublime qu'il lui avait accordés pendant sa vie terrestre... Bien que la joie de l'éternelle béatitude entre dans le cœur de l'homme, néanmoins le Seigneur a préféré dire : 'Entre dans la joie', pour insinuer mystérieusement que cette joie n'est pas seulement en lui, mais qu'elle l'enveloppe de tous côtés, l'absorbe, le submerge. »

Voilà pour la gloire de l'âme.

Voici pour celle dont saint Joseph jouit dans son corps. Sans vouloir l'enseigner comme chose certaine, Bernardin croit à l'assomption corporelle de saint Joseph.

« C'est une pieuse croyance, *pie credendum est non tamen asserendum,* que Jésus, le si pieux Fils de Dieu, gratifia son père putatif du même privilège que sa très sainte Mère, à savoir l'assomption corporelle, *sicut illam assumpsit in coelum in corpore et anima gloriosam.* »

Le Christ faisant participer « le très saint Joseph » à la gloire de sa propre résurrection, l'aurait ressuscité avec les « saints » dont parle l'Evangile (*Matth.* 27, 52), puis élevé corporellement au ciel. De la sorte, la Sainte Famille se trouverait reconstituée au paradis.

« Le Christ, la Vierge et Joseph qui vécurent ensemble sur la terre une vie laborieuse, mais aussi toute pénétrée de grâce et de tendresse, vivent maintenant au ciel, corps et âme, dans la gloire et l'amour. »

Puis Bernardin essaye de justifier cette manière de penser. La résurrection de saint Joseph, pas plus que celle de Marie et des quelques saints dont il est question dans l'Ecriture, ne contredit l'ordre établi. Les exceptions n'infirment pas la règle.

Pour finir, tout comme Ubertin de Casale, mais sans reproduire telles quelles toutes ses expressions, Bernardin adresse une prière à saint Joseph.

« Souvenez-vous donc de nous, ô bienheureux Joseph ; intercédez pour nous, par le suffrage de votre prière, auprès de Celui qui a passé pour votre fils. Rendez-nous aussi propice la bienheureuse Vierge, votre épouse, mère de Celui qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans les siècles. Ainsi soit-il. » [60]

Le texte de Bernardin de Sienne, il faut donc le reconnaître, n'a pas la portée qu'on lui accorde ordinairement. La substance et une partie notable des formules de son sermon lui sont fournies par Ubertin de Casale ; plusieurs traits sont de Barthélemy de Pise.

---

60. Le 14 décembre 1889, Léon XIII a accordé une indulgence de cent jours, une fois par jour, à tous les fidèles qui réciteront cette prière. Cf. X. BARBIER DE MONTAULT, *Oeuvres complètes,* Poitiers, 1893, t. VIII, p. 494.

Toutefois le rôle de Bernardin ne se réduit pas à celui d'un simple copiste. Sans compter qu'il fusionne habilement les éléments qu'il utilise, une preuve entre autres qu'il a réellement pensé et médité pour sa part ce qu'il transcrit, c'est l'heureux déplacement qu'il fait subir au principe directeur de toute la question : « C'est une règle universelle... » Noyée dans le texte d'Ubertin, cette affirmation est, par lui, dégagée et mise en tête de son traité.

En outre, Bernardin apporte du nouveau dans une certaine mesure, quand il adopte la croyance de l'assomption de saint Joseph et s'applique à la fonder sur les relations qui existaient sur terre entre les membres de la Sainte Famille et qui devaient se poursuivre dans les cieux.

De l'estime et de la haute importance que Bernardin attachait à cette dévotion, les preuves ne manquent pas [61].

Quelle louange Bernardin ne décerne-t-il pas à saint Joseph quand, avec Barthélemy de Pise, il salue en lui le grand bienfaiteur de l'Eglise et déclare que Joseph vient tout de suite après Marie ! La manière dont il parle du peu que l'Eglise fait pour célébrer saint Joseph, insinue que, à son sens, ce peu est insuffisant pour un tel saint. En outre, Bernardin aurait placé sous la protection de saint Joseph tous les couvents de la réforme observantine [62].

Dévotion d'une âme ? Il faut dire plus. La dévotion de cet ardent fils de saint François, en même temps qu'elle la vivifie, manifeste celle d'un milieu, d'une époque. A travers la piété de Bernardin, on saisit quelque chose des progrès considérables accomplis dans la piété chrétienne par la dévotion à saint Joseph.

* * *

Ainsi, au XVe siècle, dévotion et culte tendent à aller de pair. De plus en plus, on aime saint Joseph et on le prie, d'une prière privée et liturgique. Ses dévots sont nombreux. Ses apôtres ne manquent pas : Pierre d'Ailly, saint Bernardin de Sienne, Gerson surtout, propagent sa dévotion et son culte avec un zèle inconnu jusque-là.

---

61. On s'étonne de voir que THUREAU-DANGIN, dans son ouvrage si intéressant sur saint Bernardin de Sienne, *op. cit.*, ne fasse pas la moindre allusion à sa dévotion à saint Joseph.
62. Cf. P. LUCOT, *Saint Joseph, Etude historique sur son culte*, p. 27.

La théologie de saint Joseph se perfectionne. Ubertin de Casale avait dit l'essentiel, c'est vrai. Cependant Bernardin qui le reprend et l'utilise, on a vu comment, sait davantage mettre en valeur ce qui importe le plus.

Et Gerson, approfondissant la question fondamentale du mariage de saint Joseph, est riche en déductions nouvelles et pratiques.

Le souci scripturaire, si l'on peut dire, n'est pas sans accompagner le souci théologique proprement dit. Rappelons-nous le délicieux et reposant traité de Pierre d'Ailly, où sont extraites de l'Evangile et groupées avec art les douze gloires de saint Joseph.

Des âmes saisies à la pensée de sa grandeur et de son crédit au ciel, vont jusqu'à émettre l'idée de son assomption corporelle. Si ce n'est là qu'une pieuse croyance, comme l'estime Bernardin, et même moins encore — Gerson semble être de cet avis —, il faut y voir un signe des progrès toujours croissants de la dévotion à notre saint.

Les choses en sont à ce point au XVe siècle qu'avec lui se termine la phase des origines. Comme pour couronner l'œuvre du siècle et clore cette phase, le pape Sixte IV (1471-1484) qui avait appartenu à la famille franciscaine, introduit officiellement le culte de saint Joseph dans l'Eglise. Le texte du décret qu'il rendit à cet effet, ne nous est point parvenu, mais sa promulgation n'en est pas moins certaine, puisque l'édition du bréviaire romain qui fut publiée à Venise, en 1479, offrit pour la première fois, au 19 mars, la fête de saint Joseph [63].

Et après, on est en pleine lumière. Le dominicain Isidore de Isolanis met en valeur le côté théologique de la question dans sa *Summa de donis Sancti Joseph*, en 1522. Sainte Thérèse et, avec elle, saint Ignace de Loyola, saint François de Sales, et bien d'autres implantent cette dévotion dans le *peuple chrétien*, la rendent de plus en plus familière. De progrès en progrès [64], on aboutira aux deux fêtes actuelles : l'une et l'autre de première classe, la seconde avec octave. La première se célèbre le 19 mars, la deuxième, le mercredi de la troisième semaine après Pâques.

* * *

63. Cf. *Acta sanctorum, Mars*, t. III, p. 9.

64. Cf. Dom F. PLAINE, *Saint Joseph, patron de l'Eglise universelle*, dans *La science catholique*, octobre 1894, p. 965-981 ; V. MERCIER, *Saint Joseph d'après l'Ecriture et la Tradition*, Paris, 1895, p. 363-405.

CONCLUSION

> « Et venerunt festinantes : et invenerunt Mariam, et Joseph, et infantem positum in praesepio. »
> (*Luc* 2, 16)

Essayons, pour finir, de donner une vue d'ensemble de la question et de discerner sous quelles influences est née la dévotion à saint Joseph et se sont élaborés ses premiers développements.

Si l'antiquité chrétienne n'ignora pas saint Joseph — car l'Evangile le lui interdisait — elle ne lui voua ni dévotion, ni culte.

L'attitude de saint Epiphane (+ 413) est significative de cet ancien état de choses. Il parle à plusieurs reprises du saint patriarche ; pas un mot qui traduise la moindre dévotion [1].

Autour de ce même Ve siècle, s'opère un changement. Voici que la piété orientale se met à accorder une place considérable à saint Joseph, comme le prouvent principalement les sermons de saint Ephrem et l'*Histoire de Joseph le charpentier.* On est alors en présence d'une dévotion vivante qui s'épanouit en culte. Saint Joseph a une fête avec lecture liturgique, et même un temple lui est dédié. Ce mouvement dont on ne peut pas, il est vrai, préciser l'étendue, ne fut pas sans lendemain. On en suit la trace jusqu'aux XIIIe et XIVe siècles, surtout à travers les nombreuses versions de notre apocryphe.

Du Ve siècle datent aussi, en Occident, les premières manifestations de la dévotion à saint Joseph. Mais elles sont encore timides et fort en retard sur ce que l'on trouve chez les Orientaux.

Que la dévotion et le culte à saint Joseph soient nés à cette époque et non avant, cela s'explique. Il y aurait eu péril à proposer trop vite le culte des saints à des néo-convertis qu'on avait arrachés à grand'peine à la multiplicité des faux dieux.

Que cette dévotion ait joui d'un tel succès en Orient, est un autre fait qui ne doit pas surprendre. Il est en rapport avec la psychologie orientale naturellement si spontanée et si humaine dans sa piété. On ne pouvait se représenter Jésus Enfant sans, du coup, apercevoir à ses côtés le bon Joseph. Aussi peut-on dire que l'*Histoire de Joseph le Charpentier* est dépendante des récits de l'enfance du Christ qui nous parlent déjà du bon saint Joseph.

1. S. EPIPHANE, *Adversus Haereses : Adversus Cerinthianos,* P.G., t. XLI, col. 385 ; *Adversus Ebioneos, Ibid.,* col. 429 ; *Adversus Antidicomarianitas,* P.G., t. XLII, col. 714-720.

La timidité de l'Occident, qu'il ne faut pas d'ailleurs exagérer — qu'on se rappelle certaines expressions de saint Augustin —, est conforme aux tendances de l'âme latine, plus contenue, plus réservée, moins tendre, moins attachée à la sainte humanité du Christ.

La piété occidentale n'acquerra que plus tard le sens de la dévotion à saint Joseph. Durant tout le haut moyen âge, rien ne le révèle. Encore est-il qu'à bien chercher, on trouve, avant le XIIe siècle, des indices de culte, notamment en Italie et en Grande-Bretagne. Mais ce culte ne semble pas imprégné de dévotion. On a l'impression qu'il s'agit d'un trésor possédé plus qu'apprécié, et sans doute d'un apport oriental qu'on ne s'assimile pas encore bien.

Au XIIe siècle, on assiste soudain à quelque chose de nouveau. En Germanie, avec Ava, en France surtout, avec saint Bernard, s'inaugure un mouvement de dévotion tendre et émue envers le saint patriarche. Ce mouvement ignore pratiquement l'existence d'un culte ; le fait est caractéristique pour saint Bernard. D'où provient cette dévotion sans attaches apparentes avec ce qui précède ? Devons-nous une seconde fois faire appel aux influences de l'Orient.

Bien qu'il ne faille pas exclure cette cause, il faut reconnaître qu'elle n'est ni la seule ni la principale. Si une relique, une fête, peuvent se transplanter, il n'en va pas de même d'un sentiment, d'une tendance.

La dévotion tendre à l'égard de saint Joseph est une conséquence de la dévotion à l'humanité du Christ qui, elle, caractérise la spiritualité du XIIe siècle et de la suite du moyen âge. Ce que l'Orient avait saisi depuis longtemps déjà, à savoir la réalité à la fois si douce et si amère de la vie et de la mort du Sauveur, l'Occident le comprend enfin [2]. L'initiateur de génie est saint Bernard. Il n'a pas inventé de toutes pièces la dévotion à l'humanité du Christ. « Mais, avant lui, elle est presque absente de la littérature chrétienne (occidentale). Avec lui, elle y fait une entrée victorieuse » [3].

Pour saint Bernard, chaque détail de la vie du Christ provoque la tendresse. Il s'attarde surtout à l'enfance et à la Passion [4]. Or, tandis qu'il médite les mystères de la crèche, il rencontre saint

2. Cf. EMILE MÂLE, *L'art religieux de la fin du moyen âge en France,* 2e édition, Paris, 1922, p. 22-27.

3. Ce serait toute une étude à entreprendre que de rechercher les influences sous lesquelles s'est élaborée, au moyen âge, la dévotion à l'humanité du Christ. Il faut certainement accorder une part considérable aux croisades, qui mirent davantage les Occidentaux en contact avec la culture grecque et avec les Lieux saints, évocateurs puissants de la vie et de la mort du Sauveur. Mais la longue et sanglante épopée que furent les croisades, dans une mesure difficile à préciser sans doute, ne présuppose-t-elle pas cette dévotion dans les cœurs ?

4. Cf. F. VERNET, *La spiritualité médiévale,* Paris, 1929, p. 79.

Joseph. L'affection émue qu'il éprouve pour l'Enfant rejaillit sur sa Mère et sur son père nourricier.

A son exemple, plus les âmes s'attachent tendrement à l'Homme-Dieu, plus elles comprennent et goûtent la dévotion à la Sainte Vierge et à saint Joseph. C'est ce que proclament les faits.

Les écrivains — ils sont plutôt rares — qui, au XIIe siècle, font écho à saint Bernard sont épris, comme lui, de l'Enfant-Dieu. Tous parlent de saint Joseph, alors qu'ils disent l'admiration que leur inspire le mystère de la Nativité.

Au XIIIe siècle, tous les auteurs ne s'inspirent pas de saint Bernard. Un saint Thomas d'Aquin, par exemple, parle assez fréquemment de saint Joseph, sans avoir pour lui le moindre mot de dévotion.

Le courant intellectualiste de ce siècle n'absorbe cependant pas toutes les activités spirituelles. La tendance mystique et, en conséquence, la dévotion à l'époux de Marie ont leurs représentants. Il suffit de nommer saint Bonaventure, le bienheureux Hermann Joseph et le moine bénédictin auteur de l'office de notre saint.

Avec le XIVe siècle, s'ouvre une période de plein développement pour cette dévotion. Elle s'insère dans le grand courant mystique et dévot représenté surtout par le franciscanisme. François d'Assise continue et amplifie la spiritualité si tendre et si humaine de Bernard. Il fit par là beaucoup pour la dévotion à saint Joseph, à laquelle d'ailleurs il ne paraît pas, pour son compte, avoir été particulièrement attaché. Sont franciscains la plupart des fidèles serviteurs de saint Joseph rencontrés au cours des XIVe et XVe siècles. Tels, l'auteur des *Méditations de la vie du Christ,* Ubertin de Casale, Barthélemy de Pise, saint Bernardin de Sienne.

Les franciscains n'ont cependant pas le monopole. Cette dévotion fut chère à la bienheureuse Marguerite de Médole de l'Ordre des dominicains, à Ludolphe de l'Ordre des chartreux, à sainte Brigitte de l'Ordre du Saint-Sauveur. Du succès de cette dévotion auprès des âmes intérieures, on trouve encore un précieux indice dans de nombreuses révélations privées.

En même temps qu'elle prend place dans la piété chrétienne, la dévotion à saint Joseph au XIVe siècle se fonde sur de solides bases doctrinales. Son premier docteur, si l'on peut dire, fut — ce qui n'avait pas encore été remarqué — Ubertin de Casale. Il donne véritablement, dans un chapitre de *l'Arbor vitae crucifixae Jesu,* tout l'essentiel de ce qu'on appellera plus tard la théologie de saint Joseph.

Le XVe siècle marche dans le sillage du XIVe. C'est toujours la passion enthousiaste pour la sainte humanité du Christ. On reste attiré par les mystères de la crèche et de l'enfance. On contemple avec tendresse, à côté de l'Enfant-Dieu et de sa Mère, le père adoptif de Jésus, l'époux de Marie. Avec Pierre d'Ailly, saint Bernardin de Sienne, surtout Gerson, s'achève la période des origines de cette dévotion. Puis l'épanouissement se poursuit, mais en pleine lumière.

On a écrit : « Rechercher les raisons pour lesquelles l'antiquité et le haut Moyen-Age ont à peu près entièrement ignoré saint Joseph entraînerait dans une étude historique qui est à peine amorcée. Les théologiens en découvrent des raisons providentielles que l'on trouvera exposées dans Billot, *De Verbo incarnato,* p. 422, et surtout dans Dom Beda Plaine, O.S.B., *De cultu S. Joseph tarde ostenso ejusque hodiernis mirabilibus incrementis,* dans *Studien und Mittheilungen,* 1898, t. XIX » [5].

Cet essai historique n'est pas sans apporter des clartés sur la question.

D'abord, saint Joseph ne fut pas « à peu près entièrement ignoré » dans l'antiquité et le haut moyen âge. Ensuite, les lenteurs comme les progrès de sa dévotion s'expliquent — en dehors des raisons providentielles qui échappent [6] — par les progrès et les lenteurs de la dévotion à l'humanité du Christ. La dévotion tendre à la personne de l'Homme-Dieu exigeait que l'on s'affectionnât aux saints qui lui ont tenu de près. « Cherche non seulement Jésus, dit Thomas a Kempis, mais encore les disciples de Jésus et tous ceux qui l'aiment. Cherche la familiarité des saints apôtres et des parents de Jésus » [7].

L'ange de Noël avait dit aux bergers : « Et voilà ce qui vous servira de signe : vous trouverez un nouveau-né enveloppé de langes et couché dans un crèche » (*Luc* 2, 12). Et les bergers, poursuit l'Evangile, « s'y rendirent en toute hâte, et trouvèrent Marie, Joseph, et le nouveau-né couché dans la crèche » (*Ibid.,* 16).

Le pèlerinage des pasteurs s'est poursuivi à travers les siècles. Ce fut, et c'est toujours en allant voir l'Enfant divin que l'on trouve Marie et Joseph.

Abbé Joseph DUSSERRE,
du diocèse de Lyon.

---

5. A. MICHEL, article *Joseph (saint),* dans le *Dictionnaire de théologie catholique,* t. VIII, col. 1520.
6. Des raisons ordinairement alléguées, on a vu ce qu'il fallait penser, cf. *supra* p. [8], note 9, et p. [55], note 53.
7. THOMAS A KEMPIS, *Vallis Liliorum,* c. XXXIII, dans ses *Opera,* édition Sommalius, Lyon, 1623, p. 569.